

CONFÉRENCE DE BERLIN

Tebboune s'entretient avec Erdogan et le président du Conseil européen

P. 24

SAHARA OCCIDENTAL

L'Algérie dénonce les décisions de la Guinée et du Gabon d'ouvrir des consulats au Sahara occidental

P. 24

EL OUED :

12 morts et 46 blessés dans un accident de la route

P. 24

CONFÉRENCE DE BERLIN SUR LA CRISE LIBYENNE

Faire taire les armes par le dialogue et la concertation

Sous l'égide de l'ONU, Berlin accueille depuis hier une conférence internationale qui travaille à l'adoption d'une feuille de route destinée à faire taire les armes, à remettre en avant les canaux du dialogue politique entre les parties libyennes en conflit. Une issue à laquelle l'Algérie, représentée à Berlin par le Président Tebboune, a toujours appelé.

P. 24

DKnews



SUR INSTRUCTION DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

MM. Beldjoud et Benbouzid s'enquêtent de l'état des blessés

P. 5

FINANCES

"Le recouvrement fiscal national a atteint 5.200 milliards de dinars au 30 novembre 2019"

P. 6

AGRICULTURE

L'Algérie a produit 5,2 millions de quintaux de viandes rouges en huit mois

P. 6

SANTÉ

HYGIÈNE DENTAIRE
Ce que conseillent les dentistes

P.p 12-13

FOOTBALL

CAN-2021 ET MONDIAL-2022:
Des changements au programme de la sélection algérienne

P. 22



ÉTUDE

Utilisation "croissante" de l'internet mobile en Algérie avec une "forte" consommation de vidéos

P. 16

ALGER

Exposition de photographies d'art sur le site de Séfar dans le Tassili N'Ajjer

P. 17

HADJ 2020-2021: Les délais d'inscription pour le tirage au sort prolongés au 1^{er} février

Les délais d'inscriptions pour le tirage au sort des saisons du hadj 2020-2021 ont été prolongés de quinze (15) jours, a indiqué hier un communiqué du ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire. "Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire porte à la connaissance des citoyennes et citoyens désirant participer au tirage au sort des saisons du hadj 2020-2021 que les délais des inscriptions ont été prolongés de quinze (15) jours, et ce jusqu'au samedi 1^{er} février pro-

chain au lieu du samedi 18 janvier 2020, pour accorder un plus grande chance d'inscription", lit-on dans le communiqué. Il a été décidé de "reporter le tirage au sort pour les saisons 2020 et 2021 jusqu'au samedi 8 février 2020 au lieu du samedi 25 janvier prochain", selon la même source. Le ministère invite les citoyens concernés à "parachever l'opération d'inscription et à procéder à la préparation de leurs passeports", rappelant que le tirage au sort sera effectué pour les années 2020 et 2021 en même temps, conclut le communiqué.

AGRICULTURE - ILLIZI Résultats encourageants de la culture de pomme de terre à Debdeb

La première expérience de culture de pomme de terre, lancée cette saison au niveau d'une exploitation agricole privée dans la wilaya déléguée de Debdeb (450 km d'Illizi), a donné lieu à des résultats "encourageants", a-t-on appris hier de la subdivision de la direction des services agricoles (DSA) de Debdeb.



Cette expérience table, au terme de la campagne de récolte lancée la mi-janvier courant, sur 1.250 quintaux (qx) sur une superficie de cinq (5) ha irriguée sous-pivot, a fait savoir le directeur délégué des services agricoles (DSA), Moumène Fateh.

Première du genre menée par les agriculteurs Othmane Ghedier et Boukhetta Lakhdar.

Illizi: lancement du projet de raccordement de Bordj Omar Driss au réseau de gaz de ville

Le projet de raccordement de Bordj Omar Driss (700 km Nord d'Illizi) au gaz de ville a été lancé en réalisation, après la levée du gel sur cette opération inscrite dans le cadre du programme quinquennal de développement 2010/2014, a-t-on appris hier de la direction de l'Energie de la wilaya. Le projet porte sur une canalisation de transport de 91 km et d'un réseau de distribution de 47 km avec un total de 1.500 branchements, a précisé à l'APS le directeur de wilaya du secteur, Mustapha Benabdelkader.

En plus de satisfaire les besoins des habitants de Bordj Omar Driss en gaz, le projet vise à assurer la production de l'électricité et à contribuer à l'impulsion de la dynamique de développement local, a-t-il souligné.

D'un montant d'investissement de 3,63 milliards DA, le projet a été confié pour sa concrétisation à trois entreprises spécialisées, a ajouté M. Benabdelkader.

Il s'inscrit dans le sillage des programmes de développement multisectoriels prévus en faveur de cette collectivité nouvellement promue au rang de daïra en vue d'y améliorer le cadre de vie du citoyen, a conclu le directeur de l'Energie de la wilaya d'Illizi.

OUARGLA Les habitants du quartier de Bamendil réclament un règlement du phénomène de remontée des eaux usées

Les habitants du quartier de Bamendil, à la périphérie ouest de Ouargla, ont observé hier un sit-in pour réclamer le règlement du phénomène de la remontée des eaux usées ainsi que d'autres revendications sociales.

Les protestataires ont procédé à la fermeture de la route menant vers le Centre d'enfouissement technique (CET), sis dans cette zone, en signe de revendication de la prise en charge "urgente" de leur préoccupation principale, à savoir la remontée des eaux usées qui a affecté, selon eux, les bâtisses et constitue une source de propagation de maladies transmissibles.

TIZI-OUZOU Les travailleurs de l'ADE reprennent le travail

Les travailleurs de l'Unité de l'Algérienne des Eaux (ADE) de Tizi-Ouzou ont cessé hier leur mouvement social qui a duré depuis près de trois (3) mois et repris leur travail, tout en maintenant une journée de grève hebdomadaire, a-t-on appris du Conseil syndical de cette entreprise. La décision a été prise jeudi dernier lors d'une assemblée générale des travailleurs pour évaluation du protocole d'accord signé en décembre dernier entre le ministère des Ressources en eaux et les différentes directions du secteur et la fédération de l'hydraulique et des forêts. L'accord, qui entrera en vigueur en juin prochain avec un effet rétroactif à partir de ce mois en cours prévoit, selon Salem Kabu, membre du conseil syndical "plusieurs augmentations réclamées par les travailleurs, à l'exemple du salaire de base et certaines primes, dont le panier et celle de la femme au foyer." S'agissant du maintien d'une journée de grève cyclique chaque mardi, M. Kabi a souligné que celle-ci sera "suspendue dès qu'une date précise pour l'application de cet accord sera fixée." Les travailleurs de l'ADE réclamaient, pour rappel, "la révision de la grille des salaires et la revalorisation du salaire de base."



ORAN Fermeture d'une tuerie avicole à Misserghin pour défaut d'agrément sanitaire

Une tuerie avicole à Misserghine (ouest d'Oran) a été fermée par les services de contrôle de la brigade mixte commerce-vétérinaire pour défaut d'agrément sanitaire, a-t-on appris hier de la direction du commerce de la wilaya d'Oran. Lors d'un contrôle inopiné, il a été décidé de fermer cette unité d'abattage pour défaut d'agrément sanitaire, a indiqué à l'APS la cheffe de service protection du consommateur et répression des fraudes à la direction de commerce de la wilaya d'Oran. Malika Staïl a expliqué que l'exploitant de cette tuerie qui est détenteur d'un registre de commerce, exerçait son activité en l'absence d'un agrément sanitaire. Un procès-verbal de poursuite judiciaire a été établi à l'encontre de ce contrevenant avec proposition de fermeture, a-t-on ajouté de même source. Toujours dans la commune de Misserghine, une saisie de 182 kilogrammes de viande rouge congelée d'une valeur de 273.000 DA a été opérée, il y a quelques jours, par les services de contrôle du commerce d'Oran, au niveau d'une boucherie de vente de gros, a ajouté la même source, qui précise que la viande rouge incriminée était impropre à la consommation. Selon le chef de bureau observation du marché à la direction du commerce d'Oran, Houari Boudjelloul, la wilaya d'Oran dispose de 25 tueries pour viande blanche et de 7 abattoirs (viande rouge).

PRODUCTION DE LAIT Sidi Bel-Abbès: production de plus de 97 millions de litres de lait cru en 2019



La wilaya de Sidi Bel-Abbès a réalisé, en 2019, une production de 97 millions de litres de lait cru, a-t-on appris hier de la direction locales des services agricoles (DSA).

Cette production a permis de fournir entre 70.000 et 90.000 litres de lait cru par jour rendant Sidi Bel-Abbès un pôle d'excellence dans ce domaine à l'ouest du pays, satisfaisant les besoins locaux en ce produit alimentaire de large consommation et approvisionnant cinq autres wilayas de la région, a-t-on souligné.

Selon la DSA, la filière lait compte actuellement dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès quelque 1500 adhérents entre éleveurs et producteurs, alors que le cheptel de production du lait est de plus de 15.000 têtes de vaches laitières, dont le produit est distribué aux laiteries et unités de production des dérivés du lait.

La plupart de la production est destinée au lait pasteurisé pour satisfaire les besoins locaux et d'autres wilayas limitrophes.

Pour renforcer ce domaine, le complexe laitier "Giplait" à Sidi Bel Abbès s'est doté d'un matériel de 250 millions DA en vue de moderniser la chaîne de production et d'autres équipements pour satisfaire les besoins exprimés au niveau local et régional, a-t-on fait savoir.

ACCIDENTS DE LA ROUTE: 3.275 morts et 31.010 blessés au niveau national en 2019 (Délégation nationale de la sécurité routière)

3.275 personnes ont trouvé la mort et 31.010 autres ont été blessées dans 22.507 accidents survenus au niveau national en 2019, a indiqué, samedi, un bilan de Délégation nationale de la sécurité routière.

Comparativement à 2018, une baisse de 2,1% a été enregistrée dans le nombre des accidents, des morts (- 1,06%), ainsi que dans le nombre des blessés (- 4,79%), a précisé la même source.

BOUIRA Perturbations et coupure de l'AEP dans 16 communes de l'est et du sud

L'alimentation en eau potable (AEP) connaîtra demain une perturbation et une coupure dans 16 communes alimentées depuis le barrage de Tiledit (Bechloul), a indiqué hier à l'APS la chargée de la communication à la Direction locale de l'Algérienne des Eaux (ADE), Mme Souad Khellife. Ces perturbations et coupure toucheront les communes de Bouira, El Asnam, M'Cheddallah, Ath Mansour, Ath Laâziz, Bechloul, Ath Laksar, Ath Rached, Haizer, El Adjiba, Ahnif et Chorfa, Rached (Est), Bordj Okhris, Mesdour, Taguedit, Oued El Bardi (Sud), selon les détails donnés par Mme Khellife qui a expliqué que ces perturbations et coupure sont dues à un arrêt technique programmé au niveau de la station de pompage SP1 du barrage de Tiledit, pour permettre à la société nationale FOREMYD d'effectuer des travaux d'entretien et de réparation.



CONSEIL DES MINISTRES

«L'Algérie au début d'un processus qui devra conduire à une refondation de l'Etat et de ses institutions»

L'Algérie est au début d'un processus qui devra conduire à une «refondation» de l'Etat et de ses institutions sur «des bases saines» et à un «redressement» économique, social et culturel, a affirmé samedi le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

«Nous sommes, vous le savez, au début d'un processus qui devra nous conduire, avec l'aide de Dieu, à une refondation de l'Etat et de ses institutions, sur des bases saines et à un redressement économique, social et culturel qui garantira une vie décente pour chaque algérien dans un climat de paix et de sérénité», a déclaré le Président Tebboune à l'ouverture des travaux d'une réunion du Conseil des ministres.

«La réalisation de ces objectifs requiert la mobilisation et la détermination de tous et la prise de conscience de chacun sur les enjeux et les défis que nous devons ensemble relever. Aussi, dans l'exercice quotidien des obligations de votre charge, vous devez toujours garder à l'esprit l'impératif de leur concrétisation», a-t-il soutenu.

Le Président de la République a tenu également, à souligner que «désormais l'exercice des missions et attributions sera évalué et apprécié à l'aune de la responsabilité et de la redevabilité qui s'y attachent en tenant compte, essentiellement, du niveau de prise en charge réelle

des besoins et préoccupations exprimées par les citoyens en général et par les opérateurs économiques et sociaux, en particulier». «En effet, il est essentiel, pour la crédibilité de l'Etat et des institutions publiques que les engagements pris soient honorés car c'est la condition sine qua non du rétablissement du lien de confiance entre l'Etat et le citoyen», a-t-il dit. Le Président Tebboune, a également exhorté le Gouvernement, à la clôture de la réunion du Conseil des ministres, à accélérer le processus d'élaboration du Plan d'action, en veillant à assurer la «cohérence d'ensemble des actions» de l'exécutif. Poursuivant ses orientations, le chef de l'Etat a insisté sur «l'impératif de hiérarchiser les priorités en fonction de nos capacités financières et matérielles en établissant un calendrier précis de mise en œuvre». Il a également mis l'accent sur «l'impératif» de veiller à la concrétisation de l'ensemble des engagements pris afin de «rétablir la confiance de notre peuple envers ses dirigeants», en privilégiant, pour cela, une «dé-



marche pragmatique» fondée sur «la concertation, la franchise, la transparence et la rigueur et orientée exclusivement vers la réalisation de l'intérêt général». Le Président de la République a notamment déclaré que cette démarche «doit s'appuyer sur notre détermination à opérer une véritable rupture avec les pratiques du passé et promouvoir de nouveaux modes de gou-

vernance à la mesure des espérances de notre peuple». «C'est de la concrétisation de nos engagements que dépendent le recouvrement de la confiance du citoyen dans ses institutions, son adhésion aux actions et sa contribution pleine et sincère à la réalisation de nos programmes de développements», a conclu le président de la République.

HABITAT

Un nouveau programme d'un million de logements pour la période 2020-2024

Le plan d'action du secteur de l'Habitat, présenté samedi en Conseil des ministres sous la présidence du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, prévoit l'engagement d'un nouveau programme d'un (1) million de logements pour la période 2020-2024. Ce plan présenté par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri prévoit, notamment, «l'intensification de la production de logements par une mobilisation et une orientation efficace des ressources financières, la finalisation du programme en cours, l'engagement d'un nouveau programme de un (1) million de logements pour la période 2020-2024, tous segments confondus et la livraison à l'horizon 2024 de 1,5 million de logement», selon le communiqué du Conseil. Il est notamment prévu la révision de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme et la politique de la ville, la dynamisation de la fonction de contrôle en matière d'urbanisme, la poursuite de la réalisation des villes nouvelles et la valorisation de la production architecturale. Le plan d'action sectoriel entend également promouvoir la production nationale et encourager le recours aux moyens d'études et de réalisation nationaux, intensifier l'utilisation des matériaux locaux, assurer l'accompagnement des jeunes entrepreneurs et mettre en place un système d'informations statistiques pour suivre la demande de logements y compris le recours à la numérisation des procédures.

M. Tebboune ordonne la création d'une banque du logement

Intervenant suite à cette communication, le président Tebboune a insisté sur l'impératif de finaliser les programmes en cours dans les meilleurs délais. Il a souligné que la réalisation de tout nouveau programme de construction de logements doit prendre en compte les contraintes de financement. Elle ne doit surtout pas se faire, sous-tout-il, au détriment de la qualité, des aspects architecturaux et de l'aménagement urbain. Le président

de la République a mis en avant le «droit du citoyen à un logement décent», soulignant l'impératif de lutter contre l'habitat précaire et d'éradiquer les bidonvilles à travers la prise de mesures nécessaires à même d'empêcher leur réapparition, outre des sanctions à l'encontre des contrevenants. A ce propos, il a instruit les ministres de l'Intérieur et de l'Habitat de mettre en place un mécanisme spécial pour le suivi de cette question et la lutte contre les cas de connivence en la matière. Par ailleurs, il a donné des orientations pour l'amélioration de l'habitat à travers un renforcement du contrôle technique des constructions, la lutte contre la fraude dans les matériaux, l'interdiction de l'utilisation du bois dans les chantiers publics afin de préserver la richesse forestière, et la réduction des importations. A ce propos, il a instruit la création d'une «banque du logement» et a exhorté à une réflexion globale sur la création de villes périphériques afin de contenir l'exode vers les grandes villes. A rappeler que le programme de logements en cours de réalisation, a vu l'inscription de plus de 682.000 unités en 2019 dont 273.500 logements de type location-vente (AADL), 217.500 logements publics localisés (LPL), 114.000 de type participatif (LSP) et promotionnel aidé (LPA), outre 22.000 unités de logement promotionnel public (LPP) et 55.000 habitats ruraux. Pour l'exercice à venir, les études prospectives élaborées par le Secteur tablent sur une meilleure dynamique en matière de réalisation des logements, prévoyant la réception et l'attribution d'importants quotas dès le premier semestre 2020. Dans ce cadre, il est prévu la réception de 160.000 unités de logement AADL au niveau des différentes wilayas, outre la réalisation de près de 700 établissements éducatifs (trois cycles) qui seront distribués progressivement à compter du mois d'août prochain. La loi de finances 2020 propose la mobilisation d'une enveloppe de 280 milliards DA pour la réalisation des programmes d'habitat.

AGRICULTURE

« Améliorer les capacités de stockage et rendre le lait plus disponible »

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a exhorté le gouvernement, lors du Conseil des ministres qu'il a présidé samedi, à mettre en place une politique nationale de stockage des produits alimentaires et de traiter «définitivement» la question du manque de lait. Affirmant que l'agriculture et l'industrie constituaient des piliers essentiels pour l'économie nationale, M. Tebboune a identifié deux «priorités» pour le secteur de l'agriculture, selon le communiqué du Conseil des ministres. Il s'agit «du traitement définitif, dans un délai n'excédant pas six (06) mois, de la question du manque de lait, à travers la mise en œuvre d'une politique de modernisation et de partenariat».

Il s'agit aussi de mettre en place une politique nationale de stockage de produits alimentaires afin de pallier les problèmes de commercialisation. A noter que les instructions de président Tebboune

interviennent dans un contexte marqué par des perturbations enregistrées à plusieurs reprises sur le marché d'approvisionnement en sachet de lait subventionné.

La facture d'importation des produits alimentaires a atteint près de 6,2 milliards de dollars sur les neuf premiers mois de 2019. M. Tebboune a tenu à souligner «l'impérative rupture avec les pratiques du passé en s'orientant vers de nouveaux modes de gestion du secteur adaptés aux besoins et spécificités de notre pays». Abordant la question de l'importation des viandes, il a plaidé pour l'encouragement de la production locale afin de réduire la facture d'importation.

Accélérer la régularisation du foncier agricole

Il a également ordonné l'établissement d'un état des lieux du foncier agricole dans toutes les wilayas et l'accélération de la régularisation de la

situation juridique des terrains.

Évoquant l'agriculture saharienne et des montagnes, le président de la République a appelé à l'encouragement des créneaux créateurs de richesses et la création d'un «Institut de l'Agriculture saharienne au Sud», mettant l'accent sur l'impératif de libérer le secteur de l'agriculture des entraves bureaucratiques.

Le plan sectoriel pour la période quinquennale 2020-2024, présenté au Conseil des ministres par le ministre de l'Agriculture, vise l'élaboration d'une politique agricole durable, la consolidation et la promotion des actions à destination des populations rurales ainsi que la conservation et la valorisation du patrimoine forestier.

Des mesures d'accompagnement sont, en outre, envisagées, particulièrement le renforcement du système de financement des activités stratégiques.

COMMERCE

«Interdire l'importation des produits fabriqués localement sans compromettre les besoins des entreprises et des consommateurs»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a recommandé au gouvernement, lors du Conseil des ministres qu'il a présidé samedi, l'interdiction d'importer les produits fabriqués localement, tout en continuant à garantir le fonctionnement des entreprises et les besoins essentiels des consommateurs. M. Tebboune a ainsi recommandé la mise en place d'un guide statistique pour promouvoir la production nationale avec l'interdiction d'importer les produits fabriqués localement, dans l'objectif de protéger le produit national et réduire la facture d'importation, selon le communiqué du Conseil.

Il a notamment souligné l'impératif de réduire la facture d'importation des médicaments, en encourageant la production locale et en soumettant les produits pharmaceutiques importés à la certification pour la protection de la santé des citoyens.

Mais les mesures de protection de la production nationale et de défense commerciale «doivent être envisagées avec intelligence et dans le respect des engagements commerciaux internationaux», a noté M. Tebboune.

La création de laboratoires au niveau de tous les accès frontaliers, ports et aéroports en collaboration avec le ministère de la Santé, en associant l'université, en vue du renforcement des mécanismes de contrôle des importations alimentaires selon les normes internationales, a été en outre recommandée.

D'autre part, le président Tebboune a donné des instructions pour la création de zones franches avec les pays africains limitrophes, afin de finir avec le fléau de la contrebande. S'agissant des exportations, il a affirmé que la stratégie de promotion des exportations hors hydrocarbures doit être «très vite mise en œuvre» en étroite collaboration avec les départements ministériels concernés, tout en soulignant que «l'importation doit être un complément à l'économie nationale et non une alternative».

Commerce extérieur: faire une «évaluation rigoureuse des accords commerciaux»

Concernant les accords commerciaux déjà conclus ou ceux encore en discussion, M. Tebboune a chargé l'exécutif de faire une «évaluation rigoureuse et objective» de leurs effets sur l'économie nationale, tout en soulignant que la politique du commerce extérieur doit faire l'objet de mécanismes de concertation sectorielle plus renforcés. Lors de la réunion du Conseil, le ministre du Commerce, M. Kamel Rezig, a présenté le bilan et les perspectives de relance et de développement de son secteur.

Rappelant le bilan de l'année 2019, il a dressé un état des activités de contrôle, de régulation et d'organisation des marchés, notamment les mesures d'éradication progressive des marchés informels, la réception de deux (02) marchés de gros des fruits et légumes et de la poursuite de la réalisation de six (6) autres marchés qui seront réceptionnés durant l'année 2020.

Au titre des perspectives de développement des activités du commerce intérieur, le plan d'action prévoit une série de mesures portant, notamment, sur l'amélioration des conditions d'organisation des marchés, la généralisation du paiement électronique et la lutte contre toute forme de gaspillage.

En matière de commerce extérieur, il est fait état principalement de la situation de la balance commerciale, des procédures d'encadrement des importations et du développement des exportations hors hydrocarbures. C'est ainsi qu'il est relevé la persistance en 2019 du déficit de la balance commerciale, une baisse des importations et des exportations respectivement de plus de 77% et près de 13%, alors que les exportations hors hydrocarbures ont enregistré une réduction de près de 10%. S'agissant des perspectives de développement du commerce extérieur, le plan d'action prévoit une série de mesures et de procédures pour la période quinquennale 2020-2024.

Il s'agit essentiellement de l'évaluation des accords commerciaux internationaux et des relations commerciales bilatérales et multilatérales, la rationalisation des importations, la protection du produit national et l'encouragement des exportations hors hydrocarbures.

CONSEIL DES MINISTRES :

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Importations des véhicules en CKD-SKD: "Le Président de la République instruit le Gouvernement d'assainir la situation en urgence"

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a instruit le Gouvernement, lors d'un conseil des ministres qu'il a présidé samedi, d'assainir en urgence le dossier d'importation des kits CKD-SKD destinés au montage automobile en Algérie. Estimant que ce dossier figurait parmi les dossiers à caractère «urgent» et «sensibles», méritant des «réponses concrètes», le Président de la République a insisté sur l'assainissement de la situation de ces importations et la mise en place de «nouvelles règles» les régissant, selon le communiqué du Conseil des ministres. Durant les neuf premiers mois de 2019, l'Algérie a importé pour 2,3 milliards de dollars de kits SKD destinés au montage automobile des véhicules de tourisme et du transport du personnel et de marchandises. En 2018, la facture globale d'importation des collections CKD/SKD destinées au montage de véhicules s'est chiffrée à plus de 3,73 milliards de dollars, contre 2,2 milliards de dollars en 2017, en hausse annuelle de 1,53 milliard de dollars (+70%). Le montage local des véhicules a été réalisé en 2018 une production de 4,500 véhicules industriels et 180.000 véhicules de tourisme, contre 110.000 véhicules de tourisme en 2017. En 2019, des décisions importantes avaient été prises par le gouvernement pour faire baisser la facture d'importation des kits SKD destinés au montage des voitures touristiques, ainsi qu'à la fabrication des produits électroménagers, électroniques et de la téléphonie mobile. En mai dernier, le ministère de l'Industrie avait fixé des quotas d'importation des kits SKD aux seuls quatre principaux constructeurs automobiles dont les projets et les programmes de production (modèles) ont été validés par le Conseil national d'Investissement (CNI).

Il s'agit de la SPA Renault-Algérie Production (RAP), la SARL Tahkout manufacturing company, la SPA Sovac production et la SARL Gloviz (KIA). Par ailleurs, le dossier du montage automobile, impliquant d'anciens ministres et des hommes d'affaires, a révélé des faits «catastrophiques» à l'origine de lourdes pertes pour le Trésor public, avait indiqué en décembre dernier le procureur de la République près le Tribunal de Sidi M'hamed (Alger). Le représentant du Trésor public avait estimé ses pertes à près de 129 milliards de DA. La société Mazouz de montage de véhicules et de camions est à l'origine de 39 milliards de DA de ces pertes, l'opérateur Larbaoui Hassan de plus de 87 milliards de DA et le group IVAL de Bairi Mohamed de plus d'un milliard de DA, selon le Trésor public. Le procureur de la République avait expliqué que les pratiques relatives à l'investissement dans le domaine du montage automobile, étaient «basées sur le népotisme et le favoritisme d'un opérateur à un autre sans aucun motif légal, ce qui a élargi le fossé entre le peuple et ses institutions». Ce dossier qui a fait l'objet de deux enquêtes judiciaires au niveau de la Cour suprême (pour les cadres supérieurs) et au niveau du Tribunal de Sidi M'hamed (pour les hommes d'affaires), a révélé que «certains hommes d'affaires gèrent des sociétés écrans tout en bénéficiant d'indus avantages fiscaux, douaniers et fonciers», a ajouté le procureur de la République. Outre ce dossier, le président de la République a souligné, lors du Conseil des ministres, que la question du Complexe sidérurgique d'El Hadjar comptait également parmi les dossiers prioritaires du plan d'action du secteur de l'Industrie. A moyen et long termes, l'effort du secteur doit être orienté vers la création d'une «véritable industrie», constituée essentiellement des industries légères, petites et moyennes, qui sont génératrices de richesses et «faisant la rupture» avec les industries consacrant la dépendance, recommande M. Tebboune. Il n'a pas manqué de déplorer le fait que le recours excessif à l'importation avait «figé les esprits et tué l'esprit d'initiative et la capacité de création et d'innovation des Algériens».

CADRES SUPERIEURS DE LA NATION

Le président de la République décide de transférer le pouvoir de nomination d'un certain nombre de cadres de l'Etat au Premier ministre

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a décidé, samedi lors de la réunion du Conseil des ministres, de transférer le pouvoir de nomination d'un certain nombre de cadres de l'Etat au Premier ministre.

«Après épuisement des points inscrits à l'ordre du jour, le Président de la République a annoncé qu'à l'effet d'assouplir les procédures de nomination aux

fonctions supérieures de l'Etat et d'introduire plus de célérité dans les mouvements qui affectent les personnels de la haute fonction publique, il a décidé de transférer le pouvoir de nomination d'un certain nombre de cadres de l'Etat au Premier ministre et ce, dans le respect des dispositions constitutionnelles en la matière», précise le communiqué du Conseil des ministres.

STRUCTURES HOSPITALIERES

Le Président Tebboune ordonne l'adoption d'un plan d'urgence

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné samedi, lors de la réunion du Conseil des ministres, l'adoption d'un «plan d'urgence» et la «rupture» avec les pratiques du passé dans le domaine de la Santé.

Ce plan d'urgence doit axer sur deux priorités, à savoir la prise en charge dans «les services d'urgence» et la prise en charge «des femmes enceintes».

Estimant que les Urgences et les Services obstétricaux sont le «maillon faible» du système sanitaire, Le président de la République a également appelé à une «réorganisation» du secteur et à «des mesures pratiques» en matière de formation de médecins urgentistes et de paramédicaux, en plus de «l'encouragement» de ces médecins à travers des incitations appropriées», a souligné le communiqué du Conseil des ministres.

Le président de la République a notamment mis en avant l'importance de la prévention en concertation avec les associations de la société civile, dont certaines peuvent être, a-t-il dit, d'utilité publique», et partant bénéficier des aides de l'Etat dans l'objectif d'alléger les Urgences et «encourager» le recours aux polycliniques de proximité, outre la mise en place de mécanismes de consultation pour «éviter les déplacements inutiles aux Urgences». Il a mis, à ce propos, en garde, contre «le refus d'admission des femmes enceintes juste avant l'accouchement par n'importe quel service médical». Dans le même cadre, et



concernant le dépistage précoce des maladies gérontiques, chroniques et des cancers, le Président Tebboune a relevé «l'impératif d'une réflexion sérieuse sur la problématique du service civil et de mesures incitatives, en accordant la priorité à la formation de médecins du Sud pour pallier définitivement au manque de spécialistes dans cette région du pays». Le Président Tebboune a également ordonné «l'accélération de la réalisation d'un hôpital d'une capacité de 700 lits à Alger devant alléger» la pression sur les établissements hospitaliers en place», tout en insistant sur «l'impératif de hâter la numérisation du secteur afin d'améliorer les prestations». Par ailleurs, et concernant le phénomène de

la violence à l'égard du personnel médical au sein des établissements hospitaliers, le président de la République a demandé la prise de mesures, notamment «la contractualisation avec des sociétés privées» afin de garantir, a-t-il déclaré, la sécurité des personnels et des infrastructures de santé.

Auparavant, le Conseil des ministres a entendu une communication présentée par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière sur «les perspectives de relance et de développement de son secteur». Ainsi, le programme d'action du secteur «vise notamment l'établissement de la carte sanitaire et du schéma d'organisation sanitaire, une série d'actions destinées à prendre en

charge le renforcement des capacités des structures de santé de proximité et des infrastructures hospitalières», a noté le communiqué. Ceci, en plus du «renforcement de l'approvisionnement en médicaments, l'amélioration de la couverture sanitaire et de la formation des professionnels de la santé».

Dans le domaine de la couverture sanitaire dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, le plan d'action prévoit, notamment, «le développement et le renforcement des programmes spécifiques» à ces wilayas, à savoir le programmes de lutte contre les Maladies à transmission hydrique (MTH), le programme de lutte contre la leishmaniose cutanée, la lutte contre l'envénement scorpionique, le trachome, le paludisme et autres maladies à transmission vectorielle.

Il prévoit également la création de l'Observatoire des maladies tropicales à Tamanrasset, le développement des capacités d'intervention des équipes médicales fixes et mobiles dans le domaine de la détection précoce, la riposte rapide aux phénomènes épidémiques ainsi que l'amélioration des conditions et des mesures incitatives pour les professionnels de santé exerçant dans les régions en question.

TEBBOUNE:

"Mettre en place un système juridique stable et en finir avec l'influence des lobbies"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a appelé, samedi au Conseil des ministres, à la mise en place d'un système juridique stable pour assurer une meilleure lisibilité aux investisseurs, en insistant sur l'impératif de mettre fin à l'influence des lobbies dans les politiques publiques.

Lors de ce Conseil, le deuxième qu'il a présidé depuis son investiture, M. Tebboune a mis l'accent sur «l'impératif de mettre un terme à l'influence des lobbies et des groupes d'intérêts dans les politiques publiques», selon le communiqué du Conseil.

Il a appelé, en outre, à la

mise en place d'un «système juridique stable pour une durée d'au moins dix (10) années à même d'assurer une lisibilité aux investisseurs», l'objectif étant d'inciter les hommes d'affaires à investir en Algérie.

Concernant les importations d'équipements et de services, le président Tebboune a mis en avant la nécessité d'instaurer un «contrôle strict» afin d'éviter «les situations dramatiques engendrées, par exemple, par les appareils de chauffage», en ordonnant une enquête approfondie à cet égard. Par ailleurs, le président de la République a évoqué l'importance du développement des industries manufacturières, telle la transformation de l'Alfa et les industries agro-alimentaires.

Soulignant l'intérêt d'encourager l'investissement privé et de consacrer des fonds étatiques à l'investissement dans les secteurs stratégiques, M. Tebboune a recommandé un appui immédiat à l'investissement privé avec la possibilité d'accorder des incitations importantes aux opérateurs utilisant les matières premières locales.

Procéder à un état des lieux du foncier industriel

Dans le même cadre, il a soulevé la question du foncier

industriel, ordonnant au Gouvernement de procéder à un état des lieux et de formuler des propositions, notamment à la lumière de l'exploitation anarchique du foncier en vue de l'utilisation rationnelle de ces zones industrielles, avec possibilité de récupérer le foncier non exploité.

M. Tebboune a également appelé à l'encouragement de la création de coopératives pour l'aménagement ou la création de nouvelles zones industrielles dans le cadre d'une nouvelle vision, avec un cahier de charges clair et précis.

En outre, il a instruit le ministre de l'Industrie et des Mines d'organiser des Assises nationales sur la nouvelle politique industrielle, auxquelles prendront part les compétences de la diaspora et les différents acteurs économiques, avec le concours d'institutions internationales, pour «l'élaboration d'une politique industrielle nationale répondant aux aspirations de la nouvelle Algérie».

Dans le même contexte, le président Tebboune a prôné la lutte contre les importateurs qui pratiquent la surfacturation, à l'origine d'une véritable saignée des ressources en devises, à travers la criminalisation de ces pratiques. Le Conseil des Ministres a achevé ses travaux par une communication faite

par le Ministre de la Micro-entreprise, des Start-up et de l'Economie de la Connaissance sur les perspectives de développement de son secteur. Le plan d'action envisagé prévoit notamment l'élaboration d'un projet de loi visant la création et la définition du label institutionnel de la start-up algérienne et la labellisation des incubateurs suivant les standards internationaux ainsi que la mise en place d'un système de financement spécifique.

Il prévoit également une série de mesures incitatives d'exonérations fiscales au profit des start-up et des investisseurs, y compris ceux de la diaspora.

A cet égard, M. Tebboune a ordonné l'élaboration d'un «programme urgent» pour les startups et les petites et moyennes entreprises (PME), notamment la création d'un Fonds spécial ou d'une banque destinée à leur financement.

Il a également ordonné l'organisation d'Assises nationales avec la participation des compétences nationales, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, avec le maintien et la redynamisation du dispositif Ansej.

Il a chargé le Premier Ministre d'élaborer un mécanisme pour le suivi de l'opération de numérisation des institutions de l'Etat.

ROYAUME-UNI - AFRIQUE

L'Algérie prend part ce jour à Londres aux travaux du «Sommet Royaume-Uni - Afrique sur l'investissement»

L'Algérie prend part aujourd'hui à Londres aux travaux du «Sommet Royaume-Uni-Afrique sur l'investissement», a indiqué hier un communiqué du ministère de l'Industrie et des mines.

Le ministre de l'Industrie et des mines, M. Ferhat Ait Ali Braham représentant l'Algérie participera à Londres aux travaux du «Sommet Royaume-Uni-Afrique sur l'investissement», a précisé la même source.

Ce sommet a pour objectif principal d'examiner les voies et moyens susceptibles de promouvoir le partenariat économique entre le Royaume Unis et les pays africains.

Il constituera une opportunité pour présenter aux communautés d'affaires britanniques le potentiel de développement des liens d'affaires et d'investissement en Afrique et privilégiera les domaines économiques susceptibles de contribuer à une croissance économique durable dans le continent (énergie renouvelables, nouvelles technologies, finances notamment finances vertes et les infrastructures).

Les travaux seront structurés en une séance plénière d'ouverture et



quatre sessions thématiques portant sur la finance durable, le commerce et l'investissement, les secteurs d'avenir pour la croissance en Afrique, l'énergie verte et le climat. En marge de ce sommet, le ministre assistera à des rencontres économiques algéro-britanniques prévues mardi prochain. Il s'agit de la rencontre économique «UK-

Algeria High Level Business Briefing» et de la rencontre économique «UK-Algérie Technology Forum» organisées conjointement par le conseil d'affaires Algéro-britannique et l'Ambassade d'Algérie à Londres. Le ministre aura également durant son séjour à Londres des entretiens avec des responsables politiques et économiques britan-

niques. Dans le cadre de sa participation à ce Sommet, M. Braham s'était entretenu samedi au siège du ministère avec l'ambassadeur du Royaume-Uni en Algérie M. Barry Lowen. Les discussions ont essentiellement porté sur le renforcement de la coopération bilatérale entre les deux pays dans le domaine de l'industrie et des mines.

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

40 milliards de dinars pour l'entretien des routes à travers le pays

Une enveloppe financière de 40 milliards de dinars a été allouée pour l'entretien du réseau routier à l'échelle nationale, a indiqué samedi à Bordj Bou-Argeridj le directeur général des équipements au ministère des Travaux publics et des transports, Boualem Chetbi.

S'exprimant en marge d'une réunion de travail au siège de la wilaya, initiée par le wali, Abdelkader Belkhezadji, pour déterminer l'origine des accidents enregistrés sur l'autoroute Est-Ouest, notamment le segment estimé à 92 km transitant par Bordj Bou Argeridj, M. Chetbi a précisé qu'un montant de 40 milliards de dinars a été alloué dans le cadre de la LF 2020 pour l'entretien du réseau routier à travers le pays.

Selon ce même responsable, 30 milliards de dinars seront consacrés à l'entretien des routes nationales et 10 milliards de dinars pour les chemins communaux, ajoutant que «les opérations seront lancées «bientôt» dans le but d'améliorer l'état des routes et répondre aux besoins des



citoyens au niveau local». M. Chetbi a également fait savoir qu'un certain nombre de mesures ont été prises concernant le renforcement de la wilaya de Bordj Bou Argeridj en camions et chasse-neige, ainsi que d'autres mesures qui seront prises ultérieurement après l'étude des rapports d'expertise qui seront présentés au ministère de tutelle au sujet de l'état des routes, d'autant que, dit-il, «le bien-être et la sécurité du citoyen font partie de nos priorités». De son côté, Ali Khelfaoui, le

nouveau directeur général de l'Algérienne des autoroutes (ADA), a fait part de «l'existence d'insuffisances au niveau de l'autoroute, notamment en matière de feux de signalisation».

Dans ce contexte, il a affirmé que l'ADA s'efforcera d'y remédier en mettant en branle des mesures urgentes, telles que le lancement de travaux de maintenance au niveau de certains axes routiers au trafic dense, à l'instar de la pente escarpée de Zenouna, dans la commune d'El Achir, en plus de l'intensification du salage des

voies de circulation. Le même responsable a ajouté, en outre, qu'une campagne de prévention des accidents de la circulation sera «prochainement» lancée, déplorant, à cet effet, le grand nombre d'accidents survenant sur les routes, dont les 2 derniers accidents qui se sont produits au niveau de l'autoroute Est-Ouest, occasionnant la mort de 7 personnes en 24 heures.

Pour sa part, le directeur local de la santé, Abdellah Kaci, a indiqué dans son intervention que le coût de prise en charge d'un accidenté de la route s'élève à plus de 2 millions de dinars, assurant que d'après certaines études «l'Algérie est classée troisième à l'échelle mondiale en matière de décès dus aux accidents de la circulation, et ce, à raison d'1 accident toutes les 20 minutes et 1 décès toutes les 3 heures».

Cette réunion, organisée au siège de la wilaya de Bordj Bou Argeridj, a réuni les cadres locaux des secteurs des travaux publics, de la santé, des transports, de la protection civile et de l'énergie.

DRAME ROUTIER À EL-OUED:

MM. Beldjoud et Benbouzid s'enquêtent de l'état des blessés

Les ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, et de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Kamel Beldjoud et Abderrahmane Benbouzid, se sont enquis de l'état de santé des blessés de l'accident survenu hier sur la RN 3 et pris en charge à l'hôpital d'El-Meghaïer (160 km au nord-est d'El-Oued). Les représentants du gouvernement ont, à la lumière des explications fournies par le staff médical en exercice, pris connaissance de l'état de santé des blessés, ainsi que des autres blessés pris en charge au niveau des établissements publics hospitaliers d'El-Oued et Biskra, et ont présenté les condoléances aux familles des victimes.

"Nous sommes venus présenter les condoléances aux familles de victimes de ce tragique accident, les assister et nous rassurer de leur état de santé et des conditions de leur prise en charge", a affirmé le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

M. Kamel Beldjoud a, en outre, salué les efforts fournis par les staffs médicaux et paramédicaux qui se sont employés à l'évacuation et la prise en charge des blessés au niveau des établissements de santé.

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a échangé, de son côté, des propos avec un groupe de citoyens qui s'étaient rassemblés devant l'hôpital d'El-Meghaïer sur le renforcement du secteur de la Santé dans la wilaya, au plan des équipements et de l'encadrement médical.

Il leur a donné concernant leur prise en charge des engagements qui restent, a-t-il dit, "tributaires d'une disponibilité des moyens".

L'accident de circulation, une collision entre deux autocars de transport de voyageurs, est survenu hier aux premières heures du matin sur la RN 3, une dizaine de kilomètres au nord de la commune de Still (El-Oued) en direction de la wilaya de Biskra faisant 12 morts et 59 blessés. Concernant les blessés, 38 sont au niveau de l'Établissement public hospitalier (EPH) d'El-Meghaïer, 11 autres ont été transférés, au vu de la gravité de leur état, aux EPH de Biskra (6) et d'El-Oued (5), tandis que 10 blessés ont quitté l'hôpital d'El-Meghaïer après avoir reçu les soins nécessaires, selon la direction de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya d'El-Oued.

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présenté ses condoléances aux familles endeuillées par l'accident, et a chargé le Premier ministre de prendre toutes les dispositions nécessaires pour la prise en charge des blessés et porter assistance aux familles des victimes.

INVESTISSEMENT

Blida a enregistré plus de 200 dossiers d'investissement en 2019

La commission de Blida en charge de l'étude des demandes d'investissement a agréé 229 dossiers sur un total de 2.762 demandes introduites auprès de ses services, en 2019, a-t-on appris hier de la responsable du service des PME à la direction de l'industrie de la wilaya.

«Sur ce total de 229 projets d'investissement agréés, 18 sont déjà opérationnels, au moment où le reste est toujours en cours de réalisation», a indiqué à l'APS wafa Mokrani, signalant le renforcement du secteur, en 2019, par deux nouvelles zones d'activités à Chiffa et Sidi Hammad, ayant permis l'implantation de nombreux projets, restés en suspens par faute de déficit en foncier.

Outre le secteur industriel, classé en tête de liste des créneaux les plus investis dans la wilaya, dont particulièrement l'industrie de transformation et l'industrie du plastique, les promoteurs de ces projets ont, également, opté pour les secteurs des matériaux de construction et des services, est-il précisé. La responsable, qui a, en outre, signalé l'enregistrement d'une «saturation dans nombre de secteurs d'activités industrielles, dont celles de production du béton armé et du plastique», a fait part d'«une orientation prise, à l'avenir, en vue d'accorder la priorité à d'autres secteurs accusant un manque, dont l'industrie du textile, et les énergies renouvelables».

Elle a signalé, à cet effet, l'agrément à la création, en 2019, de cinq nouveaux pôles au niveau de la nouvelle ville de Bouinane (à l'Est), dédiés respectivement aux finances, les affaires, la biotechnologie, la santé, les communications et l'information, et les loisirs. Selon Mme. Mokrani, «ces nouveaux pôles sont destinés à l'implantation d'un nombre considérable de demandes d'investissement émanant d'hommes d'affaires de nombreuses wilayas du pays, désireux d'investir dans cette wilaya, considérée comme un pôle industriel par excellence», a-t-elle dit. En 2019, la wilaya a enregistré la création de 198 PME, dont un nombre considérable activant dans l'industrie agroalimentaire, outre l'industrie du plastique, l'acier et le fer, l'électronique et les matériaux de construction.

AGRICULTURE

L'Algérie a produit 5,2 millions de quintaux de viandes rouges en 8 mois

La quantité globale des viandes rouges produites localement a atteint 5,219 millions de quintaux durant les huit premiers mois de l'année 2019, contre 5,29 millions de quintaux durant la même période de l'année 2018, enregistrant ainsi une légère baisse (-1%), a appris l'APS auprès du directeur général des statistiques agricoles et des systèmes d'informations au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Ahmed Badani.

Le taux de croissance de la production des viandes rouges a atteint 1,4% en cinq ans (2015-2019).

D'autre part, les importations des viandes importées ont atteint 381,526 quintaux contre 348,265 quintaux durant la même période de comparaison. La valeur de ces importations a atteint 141 millions de dollars contre 131 millions de dollars durant les huit premiers mois de l'année 2018, avec une augmentation de 7,63%.

En juillet dernier, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Cherif Omari, avait reçu les représentants de la branche des viandes rouges (producteurs, agriculteurs et éleveurs), venus de plusieurs wilayas du pays pour soullever leurs préoccupations.

Cette rencontre a permis de soulever les problèmes dont souffrent les professionnels de la branche, notamment les producteurs de viandes bovines qui revendiquent notamment la révision de la mesure portant suppression du Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS).

A cette occasion, le ministre a donné des instructions pour la mise en place de commissions regroupant des représentants des professionnels de cette filière et des responsables du ministère en vue d'organiser des séances de travail avec des responsables relevant des ministères du Commerce et des Finances dans le but de trouver les solutions idoines aux problèmes posés et soutenir la production nationale.

M. Omari avait également appelé les professionnels à s'organiser et à se structurer à travers l'affiliation aux Conseils professionnels nationaux et de wilaya et la création de Coopératives professionnelles en vue de permettre aux pouvoirs publics de corriger, encadrer et assurer l'accompagnement technique et sanitaire à ces derniers.

VIANDES ROUGES

Appel à la suppression des exonérations fiscales à l'importation

Le président du Conseil national interprofessionnel de la filière des viandes rouges (CNIFVR), Miloud Bouadis a appelé à la suppression des exonérations fiscales à l'importation des viandes rouges, en les maintenant uniquement durant le Ramadhan pour répondre à la forte demande enregistrée lors de ce mois et atténuer, ainsi, la pression sur les éleveurs locaux, due à la concurrence des viandes importées.

Ces exonérations «pourront, si elles sont maintenues, amener les éleveurs à renoncer à leur activité, notamment après la poursuite de leur octroi par les autorités concernées aux importateurs de viandes rouges (fraîche, sous vide, congelée), même après le mois de Ramadhan (juin 2019), a déclaré M. Bouadis, dans un entretien à l'APS.

«Il fallait arrêter l'application de ces exonérations à la fin du Ramadhan, en raison de la disponibilité, et en quantités suffisantes, de la production locale», a-t-il précisé.

Avant 2019, les opérations d'importation des viandes rouges et d'autres produits alimentaires étaient soumises à un système de quotas à des quantités déterminées.

Les éleveurs avaient vécu une période de stagnation durant l'été dernier à cause de la différence entre leurs prix et ceux proposés par les importateurs de viandes rouges, a-t-il rappelé.

Un (01) kg de viande varie entre 1000 DA et 1050 DA en gros chez les éleveurs contre 800 DA à 900 DA chez les importateurs.

Le citoyen algérien consomme une moyenne de 14 kg/an de viande rouge.

FINANCE

Le recouvrement fiscal national a atteint 5.200 milliards de dinars au 30 novembre 2019 (DGI)

Le recouvrement fiscal national, incluant la fiscalité ordinaire et la fiscalité pétrolière, a atteint près de 5.200 milliards de dinars (da) au 30 novembre 2019 dont 2.839 milliards da au titre de la fiscalité ordinaire, a indiqué hier à Alger le directeur général des impôts, Kamel Aissani.

Lors d'un point de presse en marge du Forum économique du quotidien El Moudjahid, M. Aissani a fait savoir que la fiscalité ordinaire a augmenté de 4 % au cours de cette période par rapport à l'année 2018.

Toujours au 30 novembre 2019 et dans l'attente des résultats finaux du recouvrement fiscal national pour l'ensemble de l'année 2019, le même responsable a affirmé que ce recouvrement fiscal a atteint près de 90 % des objectifs tracés par la Loi de Finances 2019.

Par ailleurs, M. Aissani est revenu sur les nouvelles dispositions de la Loi de Finances 2020 en matière de fiscalité avec notamment la révision du seuil d'éligibilité au régime de l'impôt forfaitaire unique (IFU), l'exonération d'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) et de la TVA au profit des start up, ainsi que l'exonération de l'impôt et des droits de douanes concernant l'importation du matériel dans le cadre du renforcement des structures sanitaires dans les zones du sud du pays.

Cernant le tourisme, la LF 2020 inclut l'exonération fiscale au profit des opérateurs activant dans le tourisme jusqu'en 2022.

Les activités numériques, quant à elles, seront soumises à une TVA réduite à 9% au lieu de 19 %.

«Il y a aussi les mesures de simplification des procédures de déclaration et de paiement de l'impôt pour l'ensemble des contribuables au niveau des services fiscaux déconcentrés», a souligné M. Aissani. Il a noté l'institution par la LF 2020 de la taxe annuelle sur les véhicules automobiles et engins roulants à l'occasion de toute souscription d'un contrat d'assurance automobile. Celle-ci s'élève à 1.500 da pour les véhicules de tourisme et à 3.000 da pour les autres véhicules et engins roulants.



Concernant l'impôt sur le patrimoine, le directeur général des impôts a rappelé que celle-ci existe depuis 1993.

Dans le cadre de la loi actuelle, il s'agit pour le contribuable dont le patrimoine atteint ou dépasse 100 millions da de s'acquitter de cet impôt à raison de un pour mille (100.000 da pour 100 millions da) via

une déclaration annuelle sur le patrimoine et non tous les quatre ans.

Alors que la DGI envisage de lancer un recensement national des assujettis à cet impôt, M. Aissani a estimé nécessaire de renforcer la digitalisation de l'appareil fiscal national.

Dans ce cadre, le gouvernement a validé un plan d'action à l'effet de consolider l'administration fiscale au niveau humain et matériel», a-t-il souligné.

De plus, le même responsable a plaidé en faveur d'un système fiscal plus transparent», notamment à travers l'instauration d'un code général des impôts «pour faciliter la compréhension de ce système mal compris par le contribuable».

«Depuis quatre (4) mois, les marchandises locales étaient disponibles sur le marché national mais ne trouvaient pas d'acheteurs, en raison de la différence des prix entre les éleveurs et les importateurs.

Les éleveurs subissent des dommages et ne pourront pas poursuivre leurs activités avec ces prix», a-t-il déploré.

Pour ce responsable, le prix de vente pratiqué par les éleveurs est «bon» au vu des dépenses supplémentaires qu'ils assument au cours de l'opération d'élevage et d'engraissement de cheptels et de bovins, allant de 8 à 10 mois, et couvrant le fourrage et les soins vétérinaires ainsi que les dépenses de l'abatage.

Le président du conseil a d'ailleurs adressé plusieurs correspondances aux services du Premier ministre et du ministère du Commerce, mais aucune suite n'a été donnée en ce sens, a-t-il affirmé.

En revanche, M. Bouadis a indiqué que les rencontres avec le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Cherif Omari ont donné lieu à l'ouverture de l'importation des cheptels vivants destinés à l'engraissement, de la provenance de différents pays du monde connus pour cette activité, ce qui a contribué à l'amélioration des prix.

Les autorisations d'importation de cheptels vivants destinés à l'engraissement en Algérie étaient limitées, durant les dernières années, uniquement à la France et l'Espagne, une mesure, a-t-il dit, qui a conduit à la hausse de leurs

prix. Pour M. Bouadis, les éleveurs ont élevé et engraisé, jusqu'à la fin de l'année 2019, quelque 38.000 têtes bovines importées, et produit près de 80.000 têtes locales, ce qui représente plus de 280.000 tonnes de viandes rouges de bovins, destinées au marché.

Le cheptel national compte 28 millions de têtes ovines, 2 millions de têtes bovines et 5 millions de têtes de chèvre.

La filière recense également près de 7 millions d'éleveurs activant dans ce domaine sur une superficie dépassant 40 millions d'hectares de zones pastorales englobant les zones steppiques et semi-steppiques, désertiques et semi-désertiques.

L'interlocuteur s'est aussi interrogé sur la modalité de commercialisation de ces quantités dans les mois à venir ainsi que sur la manière de fixer leurs prix, de façon à préserver le capital des praticiens de ce métier, à la lumière de la politique des exonérations fiscales appliquées par le secteur du commerce sur les importateurs de viandes.

L'Algérie avait importé durant le premier semestre de 2019 près de 28.000 tonnes de viandes rouges, soit 70.000 têtes ovines.

Parallèlement, la filière a connu une baisse en termes de nombre d'éleveurs (-30%) entre 2018 et 2019 par rapport aux années précédentes, en sus de la baisse du nombre d'écuries, notamment aux wilayas de Sétif, Sidi Bel Abbes et Oum El Zouaghi.

Les viandes rouges locales disponibles pour couvrir la demande durant le mois de Ramadhan

Concernant la disponibilité des viandes rouges durant le mois de Ramadhan prochain, le président du Conseil national interprofessionnel a fait état de la disponibilité des viandes rouges locales à même de couvrir la demande local lors du mois sacré, appelant à l'impératif de trouver les mécanismes adéquats pour lier de manière directe les producteurs aux consommateurs dans l'objectif d'éviter la spéculation des prix et de créer des espaces spécifiques contrôlés par l'Etat.

S'agissant des abattoirs chargés de la préparation et la commercialisation du produit des éleveurs, M. Bouadis a fait savoir que la création et la promotion de ces structures exigent davantage d'intérêt accordé par les autorités compétentes, soulignant que la wilaya d'Alger a besoin, à elle seule, de 5 abattoirs pour couvrir la demande, d'où l'impératif d'ajouter deux autres abattoirs à ceux existant actuellement à Ruisseau, El Harrache et aux Eucalyptus.

Il a déploré, en outre, le retard accusé par plusieurs banques, à l'image de la Banque de l'Agriculture et du Développement rural (BADR), quant à l'octroi de crédits aux investisseurs dans le domaine agricole, ce qui a entrainé, a-t-il dit, un retard de plusieurs projets stratégiques pour le secteur.

Plusieurs éleveurs envisagent la réaffectation d'abattoirs et de chambres froides pour le stockage des produits, a-t-il précisé, ajoutant que le retard accusé dans l'obtention de crédits a reporté la finalisation et l'entrée en services de ces projets.

ÉNERGIE

L'OPEP et ses partenaires vont poursuivre la réduction de la production de pétrole jusqu'à fin 2020 (UBS)

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et ses partenaires, dont la Russie ainsi que d'autres pays, devraient poursuivre la réduction de la production de pétrole, de la fin mars 2020 à la fin de l'année, selon un rapport de recherche de la banque d'investissement suisse UBS.

Néanmoins, l'OPEP et ses partenaires disposeraient d'une allocation de production plus élevée au second semestre 2020, a-t-elle indiqué.

La production de brut de l'OPEP tomberait à 29,6 millions de barils par jour en 2020, en baisse par rapport aux 30 millions de barils par jour de l'année précédente, a estimé UBS. La faiblesse saisonnière de la demande et la forte croissance de l'offre des pays non membres de l'OPEP conduiraient à une offre excédentaire d'environ 600.000 barils par jour au cours du premier semestre de 2020, ce qui ferait chuter le prix du Brent à 60 dollars par baril, a-t-elle prévu.

Toutefois, le marché pétrolier international devrait être presque à l'équilibre ou légèrement sous-approvisionné au second semestre, grâce à l'amélioration des fondamentaux, a-t-elle poursuivi.

La demande mondiale augmenterait d'un million de barils par jour en 2020 contre 900.000 en 2019, cette croissance devant être entièrement tirée par les marchés émergents, selon le rapport. En



décembre 2019, l'OPEP et ses partenaires sont convenus de réduire davantage la production de 500.000 barils par jour pour le premier trimestre de 2020, soit une baisse totale d'1,7 million de barils par jour, l'Arabie saoudite s'engageant à une autre réduction volontaire conditionnelle de 400.000 barils

par jour pour le trimestre. Début juillet 2019, l'OPEP et ses pays partenaires ont annoncé la prolongation de la réduction de la production pour neuf mois à partir du second semestre 2019, après l'introduction d'une réduction d'1,2 million de barils par jour depuis janvier 2019.

JORDANIE

Le Parlement vote une motion pour interdire l'importation de gaz d'Israël

Le Parlement jordanien a voté hier une motion pour interdire l'importation de gaz d'Israël, au lendemain d'une manifestation demandant l'annulation d'un accord gazier avec un «consortium américano-israélien», rapporté des médias.

La motion «interdit» au gouvernement «l'importation de gaz d'Israël» et «confie au gouvernement la tâche d'élaborer un projet de loi» en ce sens afin de le soumettre à l'approbation du

Parlement. Selon un accord signé en septembre 2016, un «consortium américano-israélien» doit fournir du gaz à la Jordanie à partir d'un gisement en «Méditerranée orientale». L'accord porte sur 8,4 millions de mètres cubes de gaz par jour sur une période de 15 ans, avec une option de 1,4 million de mètres cubes supplémentaires, selon l'Américain Noble, principal partenaire du consortium. Vendredi, des centaines de

Jordanien ont manifesté dans le centre d'Amman pour demander l'abandon de cet accord gazier, dénonçant sur des pancartes «le gaz de l'ennemi» et «l'accord de la honte».

Le 1er janvier 2020, la National Electric Power Company of Jordan (Nepco) a annoncé «le début de la phase d'essai de l'importation de gaz naturel d'Israël».

Le gouvernement jordanien dit que l'accord en question va réduire de 600 millions de dollars

par an la facture énergétique du royaume, confronté à des difficultés financières.

Selon la ministre de l'Énergie Hala Zawati, un retrait de l'accord gazier coûterait ainsi 1,5 milliard de dollars à la Jordanie.

Le Parlement avait déjà demandé au gouvernement le retrait de l'accord en mars 2019.

Mais, en septembre, la Cour constitutionnelle avait statué qu'il ne nécessitait pas l'approbation du Parlement.

VENEZUELA

Washington accorde un nouveau répit au géant pétrolier PDVSA

Washington, qui impose à Caracas de lourdes sanctions économiques, a prolongé samedi de trois mois le répit accordé à une filiale du géant pétrolier vénézuélien PDVSA, tout en autorisant des entreprises américaines à travailler dans le pays pour trois mois supplémentaires. Le département du Trésor avait décidé en octobre d'empêcher les détenteurs d'obligations de Citgo, une filiale de la compagnie publique PDVSA basée aux États-Unis, de les liquider et ainsi de prendre le contrôle de cette entité. Citgo, dont le siège est à Houston (Texas) et qui possède trois raffineries et un réseau de stations-service aux États-Unis, était alors censé effectuer un paiement de 913 millions de dollars sur ces obligations, émises en 2016 par le

gouvernement de Nicolas Maduro.

Le répit accordé par le Trésor américain courrait initialement jusqu'au 22 janvier.

Selon un document diffusé dans la nuit de vendredi à samedi, l'agence qui gère les sanctions du Trésor américain, l'OFAC, l'a prolongé jusqu'au 22 avril.

Selon un autre document publié dans le même temps, l'OFAC a aussi prolongé jusqu'au 22 avril les licences accordées aux entreprises Chevron, Halliburton, Schlumberger, Baker Hughes et Weatherford International, leur permettant d'effectuer au Venezuela des tâches «nécessaires au maintien des opérations de certaines entités» dans le pays.

Ces exemptions ont déjà été renouvelées plusieurs fois l'an der-

nier. Elles excluent a priori toute transaction liée à l'exportation ou à la réexportation de diluants au Venezuela, le pays aux plus grandes réserves de pétrole au monde.

L'administration de Donald Trump n'a cessé de durcir ses mesures punitives contre le régime du président Nicolas Maduro au Venezuela, encore plus depuis qu'elle a reconnu en janvier 2019 l'opposant Juan Guaido comme président par intérim du pays en crise. Elle a notamment imposé un embargo pétrolier, alors que le Venezuela exportait encore fin 2018 un demi-million de barils par jour vers les États-Unis, et visé les plus hautes personnalités du régime, sans parvenir toutefois jusqu'ici à obtenir le départ de Nicolas Maduro.

INDE

Les réserves de change atteignent un record de 461 milliards de dollars



Les réserves de change de l'Inde ont continué d'augmenter au cours de la semaine terminée le 10 janvier pour atteindre un nouveau record de 461,21 milliards de dollars.

Les réserves de change de l'Inde comprennent des actifs en devises étrangères (FCA), les réserves d'or, les droits de tirage spéciaux (DTS) et la position de réserve auprès du Fonds monétaire international (FMI).

Les données hebdomadaires de la Banque de réserve de l'Inde (RBI) ont montré que la valeur des réserves d'or du pays a augmenté de 435 millions de dollars pour atteindre 28,49 milliards de dollars.

Cependant, les FCA, la plus grande composante des réserves de change, ont diminué de 367 millions de dollars pour s'établir à 427,58 milliards de dollars, selon le supplément statistique de la RBI.

Il s'agit également de la valeur des DTS qui a légèrement baissé de 5 millions de dollars pour s'établir à 1,44 milliard de dollars, tandis que la position de réserve du pays auprès du FMI a diminué de 5 millions de dollars pour atteindre 3,69 milliards de dollars.

En 2019, le total des achats de l'or à l'étranger de l'Inde, l'un des plus grands importateurs du métal jaune, ont baissé de 15% sur un glissement annuel pour atteindre 597,5 tonnes au cours de la période de 11 mois se terminant en novembre.

SYRIE

Durcissement des sanctions contre l'usage des devises étrangères

Les autorités syriennes ont durci samedi les sanctions contre l'usage de devises étrangères dans les transactions courantes et commerciales, une démarche visant à protéger la monnaie nationale qui a subi une forte dépréciation ces dernières semaines.

Selon un décret du président syrien Bachar al-Assad, les personnes «utilisant des devises étrangères ou des métaux précieux» dans leurs transactions encourent désormais une peine de «travaux forcés d'au moins sept ans» en plus d'une amende.

La précédente sanction était une peine de prison pouvant aller de six mois à trois ans, selon un décret de 2013.

La livre syrienne est tombée à son plus bas historique sur le marché noir, atteignant récemment plus de 1.200 livres pour un dollar, soit près de trois fois le taux officiel affiché sur le site de la Banque centrale (434 livres syriennes pour un dollar).

Avant le début de la guerre contre le terrorisme en Syrie en 2011, le dollar s'échangeait à 48 livres syriennes au taux officiel.

En raison des sanctions occidentales imposées à la Syrie, le secteur commercial et notamment les importateurs sont devenus de plus en plus dépendants du Liban voisin et de son système bancaire pour poursuivre leurs activités.

Mais ces derniers mois, les banques libanaises ont imposé des restrictions draconiennes sur l'obtention de dollars, dans un contexte de crise économique et de contestation populaire inédite.

A la dépréciation de la livre syrienne s'ajoutent des pénuries d'électricité, de carburant et d'autres dérivés pétroliers dans les zones sous le contrôle des autorités.

La dépréciation et la mauvaise situation économique ont par ailleurs provoqué un bond des prix sur le marché, y compris des produits alimentaires de base, poussant les autorités à annoncer il y a quelques jours la mise en place, à partir de février, d'un système de rationnement de certains biens de première nécessité (sucre, riz, lait).

GHARDAÏA

Une récolte de 140.000 QX de pommes de terre d'arrière-saison attendue

Une récolte de près de 140.000 quintaux de pomme de terre d'arrière-saison est attendue dans la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris hier de la direction locale des services agricoles (DSA).

Cette récolte, qui a débuté, est opérée sur une surface de 500 hectares dont 160 ha consacrés à la semence, répartie entre différentes régions au sud de la wilaya (Seb-Seb, Hassi-Lefhal et El-Menea), a indiqué à l'APS le DSA, Mustapha Djekboub. L'opération de récolte se déroule dans des conditions «normales», avec un rendement de près de 300 QX/hectare et un prix de vente sur le champ vacillant entre 32 et 40 DA/kg, a-t-il ajouté.

La culture de la pomme de terre, un légume très sollicité dans la gastronomie algérienne, commence à susciter l'intérêt des agriculteurs de la wilaya de Ghardaïa qui œuvrent laborieusement en vue d'améliorer son rendement, a affirmé M. Djekboub. Irriguée sous-pivot, cette culture se comporte fort bien et se développe dans la wilaya de Ghardaïa comme en témoignent les nombreuses plantations cultivées çà et là dans les localités du sud de la wilaya caractérisées par des sols légèrement acides et une abondance de la ressource hydrique.

Les agriculteurs locaux de la pomme de terre ont, ces dernières années, pris conscience de la nécessité d'améliorer leurs techniques de production pour mieux répondre aux exigences du marché local et s'activent à contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire et améliorer la productivité en développant la culture de la semence locale, a fait savoir le DSA.

La première expérience de culture de la pomme de terre dans la région de Ghardaïa a été effectuée sur une surface agricole d'une vingtaine d'hectares en 2004 dans la région d'El-Menea avant d'être étendue, dans le cadre de la nouvelle politique agricole destinée à réduire les importations et élargir la gamme de production de ce type de tubercules.

La région d'El-Menea au sud de Ghardaïa constitue un site de prédilection pour la production de ce type de légumes, compte tenu de l'existence d'un climat favorable, eau et sol léger propice pour ce genre de culture, a souligné Djekboub, estimant que les variétés cultivées dans cette zone (Desirée, Paméla et Elite) ont une bonne qualité gustative et un calibre intéressant.

La variété «Desirée» de pomme de terre est devenue une source de fierté des agriculteurs de la région d'El-Menea au même titre que les agrumes, la menthe et l'horticulture.

Le rendement moyen de 330 QX/ha obtenu dans cette région riche en ressource hydrique est jugé satisfaisant, comparativement à d'autres zones de la wilaya.

Un tel rendement explique pourquoi la zone d'El-Menea détient 90% de la superficie consacrée à cette culture maraichère. Les agriculteurs de la wilaya de Ghardaïa pâtissent d'un déficit en encadrement, pour la vulgarisation des techniques modernes de culture afin d'être rentable, et d'un circuit de commercialisation difficile à maîtriser, a-t-on fait savoir à la DSA. Pour cela les services agricoles s'attèlent à vulgariser les techniques modernes de culture et à mettre à niveau la mécanisation, la fertilisation des sols et la sélection variétale en vue d'améliorer la qualité et la productivité.

SÉTIF

Distribution de plus de 1500 logements promotionnels aidés au début du second semestre

Au total 1590 logements de type promotionnel aidé (LPA) réalisés sur le site de «Abid Ali» dans la commune de Sétif, seront remis à leurs bénéficiaires au plus tard au début du second semestre de l'année en cours, a-t-on appris samedi des services de la wilaya. Ce quota réalisé selon les normes de qualité sera livré en plusieurs étapes selon la même source qui a indiqué que 920 unités seront distribuées avant le mois de ramadan en attendant la remise totale des logements restants avant la prochaine rentrée scolaire. Les autorités publiques ont donné des directives strictes pour apporter aux travaux de réalisation de ce projet toute la main d'œuvre nécessaire pour garantir le respect du délai de livraison a-t-on encore indiqué. Par ailleurs, la nécessité d'accélérer les travaux de voiries et de réseaux divers a été soulignée par l'ensemble des parties concernées en sus de l'aménagement d'aires de repos et d'espaces de loisirs.

Pour rappel, la wilaya de Sétif a bénéficié au cours du dernier programme quinquennal d'un total de 64.000 logements tous types confondus parmi lesquels 40.000 ont été livrés, selon les chiffres de la direction locale du logement. Cette wilaya a enregistré au cours de l'année 2019 la distribution de 7768 logements de différentes formules dont 905 logements participatifs et promotionnels aidés, a indiqué le directeur par intérim du secteur, Mostapha Bika.

Ce même responsable a également révélé qu'un total de 35 travaux de réalisation de 7677 logements relevant entre autres des formules du promotionnel aidé et d'aide à l'habitat rural seront incessamment lancés dans la wilaya de Sétif.

WILAYA D'ALGER

8 établissements publics dotés en matériels et équipements

8 établissements publics de wilaya ont bénéficié samedi d'un lot important de matériels et équipements octroyés par les services de la wilaya pour les appuyer dans l'amélioration du service public.

Le wali d'Alger, Abdelkhalek Sayouda a supervisé, en marge d'une exposition des activités des établissements à caractère commercial et économique relevant de la wilaya organisée au Palais des expositions des Pins Maritimes (Safex), la cérémonie de remise de décisions d'octroi de matériels et équipements, dont des camions multifonctions, au profit de huit (08) établissements activant dans les domaines de nettoyage, d'aménagement des routes, d'éclairage public et de gestion des pompes funèbres.

A cette occasion, le wali d'Alger a déclaré que «le matériel octroyé aujourd'hui à ces établissements s'inscrit dans le cadre de la consécration de la complémentarité entre la wilaya et la commune à l'effet de garantir un service public de qualité», expliquant que ces initiatives avaient pour objectif de soutenir les collectivités dont le budget ne permet pas d'acquiescer du matériels ou de financer de grandes opérations.

Pour M. Sayouda, la célébration de la journée nationale de la commune qui coïncide avec le 18 janvier est une occasion pour mettre la lumière sur «les missions principales des Assemblées populaires communales (APC), appelées à assurer un service public à la hauteur en vue d'améliorer le cadre de vie des citoyens».

S'adressant aux élus et aux directeurs des établissements de la wilaya, il a insisté sur «la dimension économique de la commune».

«Il existe de nombreux projets de développement dans les communes à même de constituer de



nouvelles ressources et garantir à ces collectivités locales une autonomie financière», a estimé le wali d'Alger relevant que les services de la wilaya «soutiendront les projets économiques initiés par les communes».

Devant le stand des entreprises «Netcom» et «Extranet», le wali d'Alger a fait état d'un concours dont le lancement sera annoncé prochainement pour la sélection de la meilleure entreprise de nettoyage au niveau de wilaya, relevant que le but est d'inciter les travailleurs et les superviseurs de ces entreprises, à améliorer leur performance, en leur promettant des prix incitatifs et un équipement supplémentaire pour renforcer leur parc. M. Sayouda a également demandé à La Régie foncière de la ville d'Alger (RFVA) «de tracer un programme spécial pour l'habilita-

tion des établissements éducatifs, en coordination avec les communes et les services de wilaya» et de lancer son application, d'ici les prochaines vacances de printemps.

La longue visite du wali à l'exposition a été une opportunité pour mettre en avant l'impérative «amélioration des structures d'accueil», que ce soit celles relevant du jardin d'Essai d'El-Hamma, ou de l'Office des parcs des sports et des loisirs (OPLA) ou de l'Etablissement arts et culture de la wilaya d'Alger (EPAC), étant des destinations privilégiées pour les familles et les jeunes.

La visite du wali a permis également l'inauguration d'un nombre de stades de proximité dans des communes relevant de la circonscription administrative de Dar El Beida.

TIARET

Distribution de 350 logements publics locatifs et ruraux à Guertoufa et Rahouia

Quelque 350 logements publics locatifs LPL et habitations rurales ont été distribués samedi dans les communes de Guertoufa et Rahouia (wilaya de Tiaret) à l'occasion de la célébration de la journée nationale de la commune.

Le wali de Tiaret a fait part, lors d'une cérémonie de distribution symbolique, de l'attribution de 130 logements à Guertoufa et 160 autres et 60 aides à l'habitat rural à Rahouia, annonçant la publication prochaine des listes de bénéficiaires du logement public locatif.

Il a souligné que cette opération concernera le parc immobilier de logements sociaux locatifs estimé à 7840 logements à travers la wilaya de Tiaret, ajoutant que cette opération sera achevée en mars prochain et la distribution après accomplissement des procédures judiciaires.

Il sera procédé à la



même période à la distribution de 7.000 lots de terrain à bâtir à travers la wilaya.

Le même responsable a fait savoir qu'un dossier sur les besoins de la wilaya en matière d'habitat a été élaboré pour l'horizon 2030, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et sur la base des données de l'Office national des statistiques et des résultats préliminaires du recensement général de l'habitat et de la population. Le chef de la

daira de Rahouia, Djamel edine Hadjou, a indiqué que 130 LPL ont été distribués samedi à Guertoufa à vu sa liste de bénéficiaires rendue public en 2018 en plus de l'annonce de la liste préliminaire des bénéficiaires de 390 logements de la même formule dans la commune de Rahouia en novembre, dont 160 ont été distribués samedi et le restant sera progressivement.

Les services de l'habitat ont signalé que la commune de Rahouia a bénéficié samedi de la distribution de 30 arrê-

tés d'habitat rural collectif, 30 autres d'habitat rural individuel au titre d'un programme de 1.375 habitations rurales dont 1.257 individuelles et 100 groupées.

Les travaux de 1257 sont achevés, de 150 sont en cours et de 56 non encore lancés.

La célébration de la journée nationale de la commune a donné lieu à une cérémonie pour honorer 60 anciens présidents et secrétaires généraux d'APC de la wilaya de Tiaret au siège de la commune de Guertoufa et à une visite du projet d'extension de la mosquée à haï «Habib Gouichi» dans la même commune et d'établissements scolaires.

Deux cantine scolaires ont été inaugurées à l'occasion, de même qu'une salle de sports, un projet d'une mini zone d'activités de 50 lots de terrain à Mechata et le nouveau siège de Rahouia.

EL-TARF

Coup d'envoi d'une Caravane de solidarité en faveur de 100 personnes âgées

Le coup d'envoi d'une caravane de solidarité du fonds de la solidarité en faveur de 100 personnes âgées a été donné, samedi, depuis le siège de la wilaya d'El Tarf, par le wali.

S'inscrivant dans le cadre de la célébration de la journée nationale de la commune, cette opération a ciblé, dans une première phase, 50 personnes âgées dont 27 femmes, bénéficiaires d'une cure thermale au niveau du complexe de thalassothérapie de Guelma, a indiqué le chef de l'exécutif local, M.Harfouche Benaarar.

Organisée par la direction locale de l'action sociale et solidarité (DASS), cette initiative est la première du genre dans cette wilaya frontalière, a ajouté le même responsable.

Encadrée par dix (10) employés spécialisés de la DASS entre éducateurs, auxiliaires et assistants, cette action de solidarité, scindée en trois vagues, vise à apporter confort et bien être aux personnes du troisième âge qu'elles soient pensionnaires de l'établissement pour personnes âgées sis à Ain Assel ou démunies recensées par les éducatrices des 24 communes de la wilaya, a affirmé le même responsable.

Selon la directrice de la DASS d'El Tarf, Mme Anissa Djeriden, ces personnes âgées bénéficient d'un



séjour de 5 jours pour une prise en charge curative au niveau dudit complexe en sus d'un trousseau de bain et d'une excursion pour découvrir les sites et vestiges archéologiques existant dans la wilaya de Guelma.

La journée nationale de la commune a été, par ailleurs, marquée par une cérémonie symbolique tenue au siège de la wilaya, en

l'honneur de 15 cadres ou ayants-droit de fonctionnaires ayant exercé au sein des APC.

En plus de la mise en service de deux (2) salles de soin, l'une à Semati et l'autre à Sebaa regoud, relevant de la commune d'El Tarf, il a été également procédé à la réouverture d'un stade de type Matico au niveau de l'agglomération Sebaa Regoud.

BOUIRA

Ath Hamdoune sacré village le plus propre de la wilaya

Ath Hamdoune, une localité montagnaise relevant de la commune d'Aghbalou, à une soixantaine de kilomètres à l'est de Bouira, a remporté samedi le premier prix de la première édition du concours "Le village le plus propre" initié par l'Assemblée populaire de la wilaya (APW).

Le prix d'une valeur financière estimée à 500 millions de centimes a été remis par le wali Mustapha Limani au représentant du village et de la commune d'Aghbalou, lors d'une cérémonie organisée au siège de l'institut de la formation professionnelle Kebabi Mohand Ouali de la ville de Bouira. «Nous sommes très fiers de remporter ce prix, c'est le fruit d'un travail collectif consenti par les



citoyens d'Ath Hamdoune.

Notre village mérite cette récompense grâce à l'effort collectif. Ce genre d'initiative est encourageant pour ancrer davantage la culture environnementale dans toute la wilaya de Bouira», a indiqué le président de

l'Assemblée populaire communale (APC) d'Aghbalou, Nacer Hamoum.

La deuxième place est revenue au village de Toghza, relevant de la commune voisine de Chorf, dont le prix d'une valeur de 300 millions de centimes a aussi été donné aux représentants

des villages et de la commune lors de cette cérémonie tenue dans une ambiance particulière en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya.

Quant à la cité des 50 logements de la ville de Djebahia (Ouest de Bouira), elle a remporté le 1er prix du quartier le plus propre de la wilaya pour un montant de 300 millions de centimes.

Le quartier des 80 logements de la cité Ouest (Bouira-centre) a pu décrocher le prix de la deuxième place de ce concours.

Les villages et cités lauréats de ce concours local sont exemptés de participer durant trois ans à ce concours et ce afin de permettre aux régions de s'y impliquer, ont précisé les organisateurs.

KHENCHELA

5.655 bovins vaccinés contre la fièvre aphteuse et la rage

Cinq milles six cent cinquante (5.655) bovins ont été vaccinés contre la fièvre aphteuse et la rage à Khenchela, a-t-on appris samedi de l'inspecteur vétérinaire de la direction des services agricoles (DSA). Depuis le lancement de cette campagne le 15 décembre 2019 à ce jour, 3.566 têtes bovines ont été vaccinées contre la fièvre aphteuse et 2.089 vaches contre la rage, a précisé à l'APS, Mohamed Ouchène. Cette campagne devant se poursuivre jusqu'à la mi-mars 2020 a ciblé à ce jour 332 éleveurs

s'agissant de la re-vaccination et 170 éleveurs dans le cadre de l'opération nationale de vaccination contre la rage, a ajouté le même responsable.

Le laboratoire régional de vétérinaire d'El Khroub dans la wilaya de Constantine a doté récemment la DSA de Khenchela de 6.000 doses de vaccin contre la fièvre aphteuse en plus des 5.500 doses représentant le stock restant de la campagne écoulée, a indiqué le même responsable, précisant que la wilaya a bénéficié d'environ

10.000 doses de vaccin contre la rage. L'inspecteur vétérinaire de Khenchela a fait part, dans ce cadre, de la mobilisation de 60 vétérinaires du secteur privé pour atteindre l'objectif tracé, à savoir la vaccination «avant la fin du premier trimestre 2020», de plus de 15.000 têtes bovines contre la fièvre aphteuse et la rage. Le capital animal de la wilaya de Khenchela compte 433.000 têtes ovines, plus de 73.000 têtes de chèvres et 16.000 têtes bovines, selon les statistiques fournies par la DSA fin 2019.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

3.275 morts et 31.010 blessés au niveau national en 2019 (Délégation nationale de la sécurité routière)



3.275 personnes ont trouvé la mort et 31.010 autres ont été blessées dans 22.507 accidents survenus au niveau national en 2019, a indiqué, samedi, un bilan de Délégation nationale de la sécurité routière.

Comparativement à 2018, une baisse de 2,4% a été enregistrée dans le nombre des accidents, des morts (- 1,06 %), ainsi que dans le nombre des blessés (- 4,79%), a précisé la même source.

SELON LA DGSN

2 trafiquants de drogue arrêtés et deux plaquettes de kif traitées saisies à Berouaguia

Les éléments de la brigade mobile de la Police judiciaire (BMPJ) de Berouaguia (Médéa) ont arrêté deux trafiquants de drogue et saisi deux plaquettes de kif traité, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

Agissant sur informations faisant état d'un individu s'adonnant au trafic de drogue dans les quartiers de la ville, les éléments de la police ont diligenté une enquête qui a permis l'identification du suspect et à son arrestation avec une autre personne à bord d'un véhicule touristique, a précisé le communiqué.

Deux plaquettes de kif traité et une somme d'argent représentant les revenus de ce trafic ont été saisies lors de cette opération, a conclu la même source.

EL-BAYADH

Mort d'un quadragénaire suite à une intoxication au monoxyde de carbone

Une personne a péri d'une intoxication au monoxyde de carbone à El-Bayadh, a-t-on appris hier des services locaux de la protection civile.

La victime, âgée de 40 ans, est morte samedi par asphyxie après avoir inhalé du monoxyde de carbone émanant d'un chauffage installé dans un appartement au chef-lieu de wilaya, a ajouté la même source.

Les éléments de la protection civile ont déposé la dépouille mortelle au niveau de la morgue de l'hôpital «Mohamed Boudiaf» de la ville d'El-Bayadh.

INCENDIE DANS UN LOGEMENT À BIR EL-DJIR (ORAN)

Une jeune fille succombe à ses blessures

Une jeune fille a succombé des suites à des blessures occasionnées par un incendie, déclaré hier matin dans un logement de Hai Ennour, dans la commune de Bir El Djir (Est Oran), a-t-on appris des services de la protection civile. Selon la même source, la victime, âgée de 25 ans, a rendu l'âme sur les lieux du drame souffrant de brûlures au troisième degré sur tout le corps.

Sa dépouille mortelle a été transférée à la morgue de l'EHU «1er novembre 1954».

L'incendie s'est déclaré à l'intérieur d'une chambre. Les éléments de la protection civile ont réussi à circonscire les flammes évitant la propagation de l'incendie aux autres logements d'un immeuble de cinq étages, a-t-on indiqué.

D'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés lors de cette intervention.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE 8 morts et 30 blessés dans l'incendie d'un foyer pour handicapés mentaux

Huit personnes sont mortes et trente autres ont été blessées hier matin dans l'incendie d'un foyer de personnes handicapées mentales situé dans une petite ville de l'ouest de la République tchèque, ont annoncé les services de secours.

«Au total, 38 personnes ont été victimes de l'incendie dont huit sont décédées», a indiqué le porte-parole des services d'urgence Prokop Volenik, précisant qu'il était trop tôt pour évoquer les causes du sinistre.

Les personnes blessées dont une dans un état critique et trois avec des blessures graves ont été transportées à l'hôpital, a-t-il ajouté.

«L'incendie s'est déclaré dans la section masculine d'un foyer pour handicapés mentaux», a expliqué Jitka Gadvunova, maire de Věprty, petite ville située à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Prague.

L'incendie signalé avant 04H00 GMT, est dorénavant sous contrôle, ont rapporté des médias tchèques.

ESPAGNE Nouvelle fermeture pour 24h de l'aéroport d'Alicante

L'aéroport d'Alicante, dans le sud-est de l'Espagne, dont le terminal a été endommagé cette semaine par un incendie, devait refermer hier pour 24 heures à l'approche d'une tempête, a annoncé son gestionnaire.

«Avant la tempête Gloria (...) l'aéroport d'Alicante-Elche étend les mesures de sécurité dérivées de l'incendie et n'admettra pas de trafic entre 13h00 (12h00 GMT) aujourd'hui et 13h00 demain», a indiqué hier le gestionnaire Aena sur Twitter.

Cet incendie dans la toiture du terminal, qui s'est déclaré mercredi et dont les causes restent inconnues, avait provoqué la fermeture de l'aéroport durant près de 24h.

L'aéroport d'Alicante dessert une région côtière parmi les plus touristiques du pays. C'est le cinquième d'Espagne en termes de trafic de passagers selon Aena.

BRÉSIL Saisie de près de 2 tonnes de cocaïne

Les douanes brésiliennes ont saisi récemment 1.910 kilogrammes de cocaïne qui était dissimulée en tant que farine de soja et de citrons, en vue de son acheminement vers la Belgique et les Pays-Bas, a rapporté samedi la presse locale, citant une source officielle.

Les soupçons ont été éveillés en début de la semaine lorsque des chiens renifleurs ont alerté les autorités sur des cargaisons stockées dans le port de Santos, principal point de fret maritime en Amérique latine, situé dans l'Etat de Sao Paulo.

Selon des informations du bureau des douanes, un premier chargement de 1.229 kilogrammes de cocaïne cachés dans des sacs à l'intérieur d'un chargement régulier de farine de protéines de soja a été retrouvé mardi.

La destination finale de la cargaison serait le port d'Anvers, en Belgique.

Jeudi, 681 kilogrammes de cocaïne ont été découverts par les autorités dans un conteneur de citrons «frais», emballés dans des boîtes en vue de leur expédition vers les Pays-Bas.

Les conteneurs ont été analysés à l'aide de scanners et fait l'objet d'inspection approfondie, selon les procureurs des douanes.

Le bureau de douane du Brésil a battu un record en 2019 en saisissant près de 64 tonnes de drogues, dont 57 étaient de la cocaïne.

NEIGE À TÉHÉRAN Ecoles fermées, vols retardés

D'importantes chutes de neige ont recouvert de blanc les rues de Téhéran hier, perturbant fortement la circulation et entraînant des retards de vols et la fermeture d'écoles, ont indiqué les autorités de la capitale iranienne.

Selon des médias, la neige a commencé à tomber tôt le matin et a perturbé la circulation sur certaines des principales autoroutes de la ville.

«Nous savions qu'il neigerait à partir de la nuit dernière et cela affecte naturellement la circulation», a déclaré le chef de la police de la circulation de Téhéran Mohammadreza Mehmandar à la télévision d'Etat.

«Sur certaines autoroutes dans le nord (de Téhéran) il y avait un peu de glace... et des accidents se sont produits mais les secours ont été rapides», a-t-il ajouté. Les écoles de tous les quartiers de la ville de Téhéran et de certaines parties de la province ont été fermées en raison de ces fortes chutes de neige. La neige a entraîné d'importants retards sur les vols à destination et en provenance de l'aéroport international Mehrabad de Téhéran.

«Les vols à Mehrabad sont programmés, mais avec des retards dus à l'absence de visibilité appropriée», a



déclaré Reza Jafarzadeh, porte-parole de l'autorité iranienne de l'aviation.

Mais les vols se déroulent toujours comme prévu à l'aéroport international

Imam Khomeiny, a-t-il ajouté. Les chutes de neige devraient se poursuivre jusqu'à lundi à Téhéran et dans d'autres provinces du nord du pays.

AFRIQUE DU SUD 5 morts dans un accident au Limpopo

Cinq personnes ont été tuées dans un accident de la route survenu samedi dans la province du Limpopo, au nord-est de l'Afrique du Sud.

L'accident s'est produit lorsqu'un véhicule léger a percuté un camion en arrêt sur le bas-côté à la sortie de l'autoroute, au niveau de la localité de Mantsole, a indiqué la société sud-africaine de gestion des autoroutes (RTMC). Le camion de trans-

port de marchandises attendait les autres camions du convoi pour poursuivre le trajet au moment où le véhicule léger s'est approché et l'a percuté de plein fouet, a expliqué le porte-parole de la RTMC, Simon Zwane, cité par les médias locaux.

Les personnes qui étaient à bord de la voiture, quatre hommes et une femme, sont toutes décédées, tandis que les deux occupants du

camion sont sains et saufs, précisent les médias sud-africains.

Les routes sud-africaines connaissent une hausse importante des accidents en particulier durant les week-ends et les saisons des festivités. Lundi, cinq enfants avaient trouvé la mort dans un accident de la route survenu près de la ville de Ngcobo, dans la province sud-africaine du Cap

Oriental. Bien qu'elle dispose d'un des réseaux routiers les plus développés du continent, l'Afrique du Sud demeure l'un de ses plus mauvais élèves en matière de sécurité routière.

Selon des chiffres publiés récemment, les accidents de la circulation coûtent à l'économie sud-africaine plus de 164 milliards de rands (environ 11 milliards de dollars US).

PHILIPPINES Au Philippines, les cendres d'un volcan sont transformées en briques

Les cendres du volcan philippin Taal, qui s'est réveillé dimanche dernier, sont dans la localité de Binan mélangées avec des bouts de plastique pour fabriquer des briques, dans un ingénieux recyclage tirant parti du problème des déchets et d'un cataclysme naturel.

Situé à une soixantaine de kilomètres au sud de Manille, le volcan, l'un des plus actifs de l'archipel, est brusquement entré en éruption il y a une semaine, projetant une immense colonne de fumée, de poussières et de cendres qui se sont déposées aux alentours, et notamment dans la ville de Binan. Or les autorités locales ne se sont pas contentées de nettoyer ces poussières, elles ont décidé de les récolter, de les mélanger avec du sable, du ciment et des déchets plastiques pour fabriquer dans des fours environ 5.000 briques par jour qui seront utilisées par



le secteur de la construction. «Plutôt que de faire des tas de cendre quelque

part, nous avons été en mesure d'en faire quelque chose d'utile.

Et nous avons utilisé du plastique», a déclaré Rodelio Lee, du département local de l'Environnement.

L'archipel est confronté à une grave crise des déchets plastiques, en raison de l'utilisation massive des plastiques à usage unique. Une étude l'année dernière faisait état de l'utilisation de 60 milliards de sachets jetables par an aux Philippines.

L'éruption du volcan Taal a entraîné la fermeture temporaire du principal aéroport international de Manille, et l'annulation de centaines de vols. Des dizaines de milliers de passagers ont été pénalisés. Les Philippines sont une zone de très intense activité sismique et volcanique en raison de leur position sur la «Ceinture de feu» du Pacifique qui désigne ces zones où les plaques tectoniques entrent en collision.

AVALANCHE AU NÉPAL Les chutes de neige compliquent les recherches des disparus

Les chutes de neige et la faible visibilité compliquaient dimanche les recherches de quatre Sud-Coréens et trois Népalais portés disparus depuis une avalanche vendredi dans le massif népalais de l'Annapurna, ont annoncé les autorités. «Les recherches sont en cours mais la neige ne facilite pas les choses», a expliqué un responsable du ministère népalais du Tourisme, Mira Dhakal.

Des hélicoptères ont été dépêchés dans la zone samedi pour participer à

l'évacuation de 200 personnes se trouvant dans la zone touchée par l'avalanche ainsi que sur d'autres itinéraires de trek. Six des disparus appartenaient à la même expédition, tandis que le septième, un porteur népalais, accompagnait un autre groupe. Des proches des disparus sud-coréens sont arrivés à Katmandou, de même que des responsables sud-coréens qui doivent aider les Népalais dans les recherches. L'avalanche a eu lieu à une altitude d'environ 3.200 mètres, près du camp

de base pour l'ascension de l'Annapurna, après de fortes chutes de neige survenues vendredi. Les quatre Sud-Coréens disparus faisaient partie d'un groupe de onze personnes venues de Corée du Sud. Les autres membres de l'équipe sont sains et saufs. En Corée du Sud, des responsables de l'éducation ont précisé que les quatre disparus appartenaient à une équipe d'enseignants volontaires qui travaillaient avec des enfants au Népal.

JOURNÉES MÉDICO-CHIRURGICALES À EL-OUED 22.000 cas de tuberculose en Algérie en 2019

Au total 22.000 cas de tuberculose ont été signalés en Algérie en 2019, selon des participants aux 10^{es} journées médico-chirurgicales clôturées samedi à El-Oued.

Cette situation consiste en 15.000 cas de tuberculose pulmonaire contagieux affectant les enfants de moins de 15 ans et 7.000 autres cas non-contagieux touchant tout âge, a détaillé le pneumologue Djaber Djedai.

En 2018, le nombre de cas de tuberculose enregistrés en Algérie était de 23.078 cas.

Parmi les 7.053 cas de Tuberculose pulmonaire (30,6%), 5.750 cas étaient des cas de tuberculose contagieuse avec une incidence de 13,8 cas pour 100.000 habitants, selon les chiffres de l'institut national de santé publique (INSP). Les 16.025 cas de Tuberculose Extra-Pulmonaire (69,4%) avaient une incidence de 38,4 cas pour 100.000 habitants dont les trois quarts des cas étaient répartis seulement entre deux localisations : ganglionnaire et pleurale.

Lors des 10^{èmes} journées médico-chirurgicales, le pneumologue Djedai a souligné que «l'examen de la tuberculose a, eu égard à son importance, été retenu au programme académique de cette rencontre, car elle constitue une des pathologies pulmonaires, allergiques et d'asthme, en vue d'examiner les difficultés rencontrées par le praticien et expliciter les phases techniques de traitement de la tuberculose».

«Il s'inscrit au titre de la mise en œuvre et l'enrichissement du programme national de lutte contre la tuberculose, lancé depuis 2000», et qui constitue, a-t-il dit, «le prolongement des autres programmes menés



depuis les années 1960 portant, d'emblée, la lutte contre la tuberculose». Le Pr. Abdelhamid Benali, chef de service des maladies respiratoires, d'allergie et d'asthme, à l'hôpital universitaire de Batna, a, dans son intervention intitulée «la tuberculose non-pulmonaire et les difficultés de diagnostic», évoqué les contraintes rencontrées par le spécialiste et le généraliste dans le diagnostic de cette pathologie, avant d'appeler à opter pour les phases techniques et des moyens opérationnels pour le dépister dans ses stades avancés.

Les intervenants ont, à cette occasion, mis en avant la dynamisation des programmes de sensibilisation en milieu social par l'implication des organismes de tutelle, la prévention contre la contagion et l'alimentation saine et l'hygiène du milieu. Ils ont

également abordé l'expérience mondiale de l'Algérie dans la lutte contre la tuberculose félicitée par l'organisation mondiale de la santé (OMS).

Initiées par l'association des praticiens privés avec le concours de 35 laboratoires de production et de distribution de produits médicamenteux, ces journées médico-chirurgicales ont regroupé, deux jours durant à la maison de la culture Mohamed Lamine Lamoudi d'El-Oued, près de 400 participants, généralistes et spécialistes.

Le programme consistait en l'examen des préoccupations des praticiens et des patients en ce qui concerne, notamment, les maladies pulmonaires et allergiques, le diabète, les maladies cardiaques, la stérilité chez l'homme et les maladies de gynécologie et d'hématologie.

CONGRÈS

Appel à la création d'un registre des personnes souffrant de craniopharyngiome

Le président de la Société algérienne des pathologies hypophysaires (SAPH), Pr Kheireddine Bouyoucef a appelé samedi à Alger les pouvoirs publics à créer un registre pour la prise en charge des personnes souffrant de craniopharyngiome, l'une des tumeurs bénignes du cerveau. Le craniopharyngiome est une malformation tissulaire embryonnaire de la région hypophysaire. Les raisons de cette malformation sont encore inconnues.

Très répandue chez l'enfant, cette tumeur peut apparaître à n'importe quel âge, y compris pendant la grossesse.

Affectant l'homme plus que la femme, cette pathologie apparaît le plus souvent entre 5 et 14 ans et peut également survenir entre 50 et 74 ans. La proximité du nerf optique peut aboutir à une réduction du champ visuel, voire une cécité.

Dans une déclaration à l'APS en marge du 4^e congrès national de la SAPH, Pr Bouyoucef a souligné que la création d'un registre pour ce type de tumeurs permettrait de déterminer le nombre exact des malades et



d'améliorer leur prise en charge.

En se référant au nombre de cas pris en charge, la maladie touche en Algérie 0,7 personnes pour chaque 1 million d'habitants, mais ce chiffre «ne représente pas le nombre réel de malades, vu la difficulté de diagnostiquer cette pathologie», estiment les spécialistes. La science n'est pas encore parvenue à définir les principaux facteurs déclencheurs de la tumeur hypophysaire, a estimé le président de la SAPH, se félicitant, toutefois, du «progrès» réalisés ces dernières années en matière de prise en charge malgré les difficultés rencontrées, et ce grâce à la garantie d'une

formation médicale continue. Pourtant «bénignes» ces tumeurs sont parfois qualifiées de «malignes» car laissant des séquelles graves en pré et postopératoire, touchant en particulier les glandes et les nerfs, et entraînant dans certains cas une prise de poids.

Le malade peut aussi être sujet au diabète de façon prolongée pour 18% des cas ou transitoire, voire à une dépression avec le risque de récurrence même s'il s'agit d'une ablation totale de la tumeur. Cette maladie entraîne également, selon Pr Bouyoucef, neurochirurgien au sein de l'Etablissement hospitalier Frantz Fanon de Blida, le décès de l'ordre

de 20%. Le spécialiste a mis l'accent sur la nécessité de la mise en place d'une fiche technique du patient et de son dossier électronique, ainsi que de l'ouverture de services de neurochirurgie dans les régions des Hauts-Plateaux et du Sud, pour circonscrire la pathologie, affirmant que l'existence seulement de 16 services dans les régions du Nord «ne permet pas de prendre en charge tous les citoyens à travers le territoire national».

Pr Bouyoucef a, par ailleurs, appelé à l'impérative conjugaison des efforts entre les spécialistes de médecine intervenant dans la prise en charge de cette pathologie, à l'instar, de la pédiatrie, l'endocrinologie, l'ophtalmologie et l'imagerie médicale.

Lors de cette rencontre scientifique, les spécialistes ont présenté les expériences des différents services de neurochirurgie des différents Etablissements hospitalo-universitaires (EPH), ainsi que des recommandations de l'European Association of Neurosurgery sur la prise en charge de cette maladie rare.

TOGO

7 pays africains s'engagent à criminaliser le trafic de faux médicaments

Sept pays africains (Togo, Congo-Brazzaville, Ouganda, Niger, Sénégal, Ghana, Gambie) se sont engagés samedi à criminaliser le trafic des faux médicaments, en introduisant «des lois et sanctions pénales» dans leurs juridictions, dans le cadre de l'Initiative de Lomé.

Les présidents Faure Gnassingbé (Togo), Macky Sall (Sénégal) et Yoweri Museveni (Ouganda), ainsi que les ministres de la santé du Niger, du Ghana, de la Gambie et du Congo-Brazzaville se sont retrouvés dans la capitale togolaise à l'invitation de la Fondation Brazzaville, pour tenter de trouver des solutions contre le trafic de faux médicaments, un fléau responsable de plus de 100.000 morts par an en Afrique, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

L'objectif de cette initiative est d'inciter d'autres Etats à apporter une «réponse collective à cette crise panafricaine».

«Nous nous engageons à signer l'accord-cadre (...) qui nous engage à introduire dans nos juridictions respectives des lois et sanctions pénales pour criminaliser le trafic des produits médicaux de qualité inférieurs et falsifiés», selon la déclaration publiée par ces sept pays à l'issue de la rencontre. D'après la déclaration jointe publiée par les dirigeants de ces pays, ce trafic «participe au financement de la criminalité transnationale organisée (...) et est une grave menace sécuritaire». Ils ont invité les autres pays africains à rejoindre cette initiative et appelé «à l'intensification des efforts déployés au niveau national, régional et international pour lutter contre ce fléau». La Fédération internationale de l'industrie du médicament (FIIM) estime qu'un investissement dans ce secteur de 1.000 dollars peut générer 500.000 dollars de profits, ce qui rendrait les faux médicaments plus rentables que la plupart des stupéfiants.

«Il y a urgence car ce trafic international (...) se développe de façon exponentielle.

Qu'on en juge: de 75 milliards de dollars US en 2010, le chiffre d'affaires du trafic des produits médicaux falsifiés est évalué à 200 milliards de dollars en 2014», a souligné le président togolais Faure Gnassingbé.

«A cette rentabilité financière sans équivalent, s'ajoute un risque (de poursuites judiciaires) très faible et une quasi-impunité», a ajouté le chef de l'Etat.

Le Togo est l'un des pays pionniers sur le sujet, il a modifié son code pénal dès 2015.

La peine encourue par les trafiquants y est désormais de 20 ans de prison et de 50 millions de francs CFA d'amende (76.200 d'euros).

Mais peu de pays disposent de lois efficaces et punitives législation spécifique, le trafic de faux médicaments est souvent considéré comme un simple délit de contrefaçon et les peines atteignent quelques mois d'emprisonnement tout au plus.

CHINE

17 nouveaux cas de pneumonie signalés

La ville de Wuhan, dans le centre de la Chine, a signalé vendredi 17 nouveaux cas de pneumonie liés au coronavirus, ont annoncé hier les autorités sanitaires locales. Parmi les personnes infectées, douze sont des hommes, et cinq sont des femmes.

Elles sont âgées de 30 à 79 ans, et trois d'entre elles se trouvaient dans un état critique.

Ces malades ont présenté des symptômes tels que la fièvre ou la toux avant le 13 janvier, selon la Commission municipale de la santé de Wuhan.

La plupart des malades, à l'exception de deux présentant des symptômes graves, ont été transférés à l'Hôpital Jinyintan de Wuhan pour y recevoir des soins.

Quatre patients ont guéri et ont pu quitter l'hôpital vendredi. Des enquêtes épidémiologiques sur les 17 nouveaux cas sont en cours, et les autorités sont en train d'identifier les gens ayant eu des contacts étroits avec les patients. La ville continuera d'élargir la zone de recherche, d'identifier les cas suspects et de mener des échantillonnages et des tests, selon les autorités.

Une analyse épidémiologique des cas rendus publics précédemment montre que certains malades n'ont pas eu de contacts avec le Marché de gros des fruits de mer de Huanan, lieu soupçonné d'être lié à la plupart des infections. Il a été temporairement fermé et fait l'objet d'une désinfection. Vendredi en fin de journée, un total de 62 cas avaient été signalés à Wuhan.

Deux des patients étaient décédés, huit se trouvaient dans un état critique, et 19 avaient pu quitter l'hôpital. Sur les 763 personnes ayant eu des contacts étroits avec les malades et placées en observation médicale, 681 ont été libérées. Aucun cas n'a été signalé parmi les 763 personnes.

HYGIÈNE DENTAIRE LES RECOMMANDATIONS DES DENTISTES

Les dentistes réunis au sein de l'union française pour la santé bucco-dentaire viennent d'actualiser leurs recommandations. Objectif : se conformer aux dernières données de la science tout en tenant compte de l'évolution de nos modes de vie. Leurs cinq messages-clé.

2 brossages par jour, ça suffit !

Non, ce n'est pas céder à la politique du moindre effort, c'est démontrer ! Des études ont en effet observé qu'on ne fabrique pas plus de plaque dentaire avec trois brossages de 3 minutes par jour qu'avec deux brossages de 2 minutes. Se brosser les dents matin et soir apparaît donc suffisant pour maintenir une hygiène dentaire correcte et limiter les caries. Mais attention, de bien respecter le temps de brossage. Il est en moyenne de 2 minutes avec une brosse électrique, de 43 à 57 secondes avec une brosse manuelle. Pour les genévives fines et fragiles, la brosse électrique peut toutefois être parfois trop agressive. Donc, on s'applique et on utilise un dentifrice au fluor.

On se met au chewing-gum après le repas

Pas très bien élevé, certes, mais conseillé par les dentistes ! Car la mastication d'un chewing-gum stimule la production d'une salive différente de celle que nous fabriquons au repos : plus riche en bicarbonate (désinfectant) et en minéraux (protecteur). Cette « bonne » salive neutralise les acides qui restent dans la bouche après une prise alimentaire. Mais attention : pour être efficace, il faut mastiquer pendant 20 minutes après chaque prise alimentaire et bien sûr choisir un chewing-gum sans sucre cariogène. Ceux à base de polyol (comme Freedent) contiennent des sucres non fermentescibles (xyllitol) qui s'opposent à la multiplication des bactéries en bouche. Les chewing-gums aident aussi à lutter contre la sécheresse buccale, fréquente après 60 ans car les glandes salivaires fonctionnent moins bien. Ce qui est facteur de carie. Ces produits ont d'ailleurs obtenu l'autorisation d'inscrire sur leur packaging : « Combat l'une des causes de caries ».

Le fil dentaire, c'est le soir

Parmi les éléments qui favorisent les caries, les débris alimentaires figurent en bonne place. Pour les déloger, le geste qui convient à tous, c'est le fil dentaire. Mais là encore, les dentistes estiment qu'une fois par jour suffit. On le glisse entre les dents un peu espacées, de préférence le soir après, avoir le brossage et le rinçage de la bouche. Pour les espaces importants, on ajoute le passage des brossettes. Autre solution : s'équiper d'un microjet interdentaire (comme AirFloss, chez Phillips) qui fait le ménage en envoyant un petit jet d'air et d'eau entre chaque espace dentaire. Bouche ultra propre garantie. Prendre l'avis de son dentiste en cas de devicines très fines.

On se protège des aliments acides

La salive neutralise les acides qui attaquent l'émail des dents, permettant aux bactéries de s'engouffrer dans les minuscules pores ainsi créés. Mais la salive agit très lentement. Donc si on mange toute la journée, elle n'a pas le temps de faire son travail. Consigne évidente pour limiter les caries : éviter de manger entre les repas ou de boire des liquides sucrés. La prise d'un peu de sucre dix fois par jour fait plus de mal aux dents qu'un repas riche en sucre. Limitez notamment les sodas, même light car ils sont, en plus, naturellement acides.

Les bains de bouche, c'est un plus !

On s'est longtemps méfié des bains de bouche quotidiens. En fait, seuls les bains de bouche traitants sont déconseillés de façon prolongée. Souvent à base de chlorhexidine (Eludril®...), ils sont prescrits après une intervention pour désinfecter la bouche et ainsi éviter les complications. On



ne doit pas les utiliser plus longtemps sans raison médicale car ils modifient la flore buccale.

Les bains de bouche d'hygiène, que l'on devrait plutôt appeler solutions dentaires peuvent être utilisés en continu. Les dentistes considèrent même qu'ils apportent

un plus à l'hygiène de la bouche. Ils peuvent trôner dans la salle de bains à côté de la brosse à dent. Listerine®, pour l'haléine et tout le reste, Méridol® pour les genévives fragiles, Pro-Email® pour limiter l'acidité... à chacun de choisir celui qui lui convient le mieux.

SPORT : avoir de bonnes dents peut améliorer vos performances

Vous ne participerez peut-être pas aux JO mais, si vous prenez soin de vos dents, vous avez des chances d'améliorer vos performances sportives.

On sait qu'avoir des dents en bonne santé réduit les risques d'arthrite et on sait également qu'une bonne hygiène dentaire permet de réduire le risque de maladies cardio-vasculaires. Mais une nouvelle étude vient insister sur la nécessité de prendre soin de nos dents, en indiquant que des dents en bonne santé permettent

d'améliorer nos performances sportives.

Se brosser les dents pour éviter la gingivite

Lors d'une conférence sur le sport et la santé bucco-dentaire qui vient de se tenir à Londres, les dentistes sont même allés jusqu'à affirmer que chez les sportifs de haut niveau, une place sur le podium lors d'une compétition pouvait se jouer en fonction de la santé des dents !

Lors de cette conférence, les dentistes ont expliqué que des dents en mauvais

état pouvaient perturber le sommeil, ce qui n'est jamais bon pour les performances sportives, et que les inflammations des genévives pouvaient affecter le reste du corps, et donc nuire également aux performances.

« L'usage quotidien du fil dentaire et du bain de bouche ne vont pas transformer un jogger du week-end en athlète prêt à être sélectionné aux Jeux Olympiques. Mais une bonne hygiène dentaire permet d'avoir de meilleures performances dans

la pratique d'une activité sportive » souligne le Pr Ian Needleman, directeur du Centre international pour la santé bucco-dentaire.

Notre bouche contient de nombreuses bactéries. Or, si on ne prend pas suffisamment soin de ses dents et que l'on néglige les visites chez le dentiste, ces bactéries prolifèrent et causent des gingivites. Les saignements qui en découlent font passer les bactéries dans la circulation sanguine et cela influe sur notre forme physique.

Diabète : pourquoi prendre soin de vos gencives

Mesurer sa glycémie et faire ses injections d'insuline font partie du quotidien des personnes diabétiques. Mais la surveillance de la santé bucco-dentaire doit aussi devenir un geste réflexe. Car des dents en mauvaise santé peuvent aggraver le diabète.

Les effets du diabète sur la santé des dents

«Nombre de personnes diabétiques ignorent que les inter-relations de leur maladie avec la santé bucco-dentaire sont importantes et exigent un suivi régulier. En effet, les infections des gencives et des tissus de soutien des dents (maladies parodontales) peuvent aggraver le diabète. Et à l'inverse, un diabète mal contrôlé peut provoquer des infections et des caries» affirme l'Union française pour la santé bucco-dentaire (Ufsbd). «Souvent sous-estimées, les complications dentaires du diabète cachent un mal évolutif qui peut aller jusqu'à l'infection buccale généralisée et la perte des dents» alertent les experts.

Caries, gingivite (l'inflammation de la gencive) ou parodontite (l'inflammation en profondeur de la gencive et de l'os qui soutient la dent) : les personnes diabétiques sont trois fois plus vulnérables que les autres face à ces problèmes de santé bucco-dentaire car leur maladie diminue leur résistance aux infections microbiennes. En outre, leur salive plus sucrée attaque silencieusement l'émail des dents par le biais de la plaque dentaire.

Comme les pieds ou la vue, les dents et les gencives des diabétiques ont donc besoin de beaucoup d'attention, même en l'absence de symptômes. «Or, on a constaté que seulement un tiers des personnes diabétiques a une consultation dentaire dans l'année, alors qu'un patient diabétique sur 2 présente une maladie parodontale» explique le Dr Christophe Lequart, chirurgien-dentiste et membre de l'UFSBD.



3 ce risque de mortalité. D'où la nécessité de s'assurer auprès du dentiste que les effets du diabète sur la parodontite sont bien maîtrisés* ajoute le Dr Lequart.

Brossez-vous méticuleusement les dents après chaque repas. Utilisez de préférence une dentifrice au fluor et du fil dentaire pour les zones inter-dentaires qui ne sont pas accessibles à la brosse.

Faites un ou plusieurs bains de bouche quotidiennement, surtout si la coloration de la gencive est rouge, ce qui indique un début de gingivite qui pourrait évoluer vers une parodontite.

Buvez beaucoup d'eau afin de ne pas avoir la bouche sèche. De nombreux médicaments

antidiabétiques provoquent une sécheresse buccale. Or, le manque de salive est propice à l'apparition des premières lésions des gencives.

Autre problème : la salive des diabétiques contient plus de glucose, ce qui modifie la composition de la plaque dentaire et favorise le développement de bactéries dans la bouche. Un suivi régulier chez le dentiste, au moins deux fois par an, permet de supprimer d'éventuels foyers infectieux avec un détartrage.

Venez systématiquement en consultation avec vos dernières analyses d'HbA1c (hémoglobine glyquée). Et dès qu'un symptôme de rougeur ou de gonflement de la gencive apparaît, prenez rendez-vous.

Insolite : Le perfectionnisme nous rend malade

Vouloir être parfaite nous pousse à aller toujours plus loin. Mais cette quête d'ambition et cette exigence sans limites finit par épuiser notre corps.

Mère parfaite, épouse parfaite, collègue parfaite... La perfection n'a jamais fait de mal à personne, au contraire elle nous incite à donner le meilleur de nous-même. En est-on si sûre ? Plusieurs experts comme le Dr Danielle Molnar, psychologue à la Brock University au Canada, font voler en éclats nos certitudes sur les qualités de la femme parfaite. Pour révéler son côté moins rose : la pression que nous impose cette perfection occasionnerait non seulement du stress psychologique mais aussi des troubles physiques. Au cheik dans la liste de pathologies peu enviables : syndrome de l'intestin irritable, insomnie, maladie cardiaque et même... décès prématuré !

Pour le Dr Molnar, le perfectionnisme devrait être considéré comme un facteur de risque au même titre que l'obésité ou le tabac. Elle se justifie au Daily Mail : «Nous vantons toujours le perfectionnisme comme une marque d'accomplissement professionnel, mais c'est au contraire un puissant facteur de maladies (...) qui devrait être davantage considéré par les médecins.

Une réaction en chaîne au stress

A l'heure où les réseaux sociaux exacerbent ces tendances perfectionnistes avec l'envie d'afficher la meilleure image de soi, des voix comme celle du Dr Molnar mettent en garde contre cette quête illusoire et contre-productive. Gordon Flett, professeur de psychologie à l'université de York au Canada, a étudié l'impact du perfectionnisme sur la santé pendant 20 ans. Pour lui, il est normal de vouloir être parfaite dans un domaine particulier, le travail par exemple. Mais quand ce besoin vire à l'obsession, il se mue en stress vicieux qui empoisonne notre entourage et notre santé.

Face à un stress permanent, le corps met en place un «mécanisme de défense» en quelque sorte qui finit par perturber le sommeil, le système cardio-vasculaire (hypertension, infarctus) et digestif (Intestin irritable). Preuve à l'appui : sur 100 patients ayant fait un infarctus étudiés par le Dr Flett l'an dernier, les perfectionnistes ont mis plus de temps à récupérer et ont eu plus de risques d'avoir de nouveaux problèmes cardiaques.

Illustration de l'insomnie

Quels soins des dents pour les diabétiques

Les personnes diabétiques savent que le diabète augmente le risque de mortalité par maladie cardio-vasculaire. Mais il faut savoir que les maladies parodontales multiplient par

MALADIES GÉNÉTIQUES Évitez-les grâce à un fœtus virtuel

Le laboratoire américain GenePeeks a créé un embryon numérique pour déterminer les risques de maladies génétiques lors de la conception. Prédire les risques de maladies génétiques avant que son bébé soit conçu est possible grâce à une simulation de fécondation appelé aussi «The matchright technolgy», un procédé technologique du laboratoire GenePeeks. Grâce à un procédé breveté en janvier et inventé par le Dr Lee Silver de l'Université de Princeton, professeur spécialisée en biologie moléculaire de l'Université de Princeton et co-fondateur de GenePeeks, cette société est capable de prédire la combinaison génétique des deux parents bien avant qu'il y ait une grossesse. Cette technolo-

gie permet aussi d'analyser des milliers de combinaisons génétiques possibles pour des millions de mutations qui pourraient affecter la santé d'une future famille.

Un fœtus virtuel pour déterminer les risques de maladies génétiques

En séquençant le génome humain, le laboratoire crée d'abord un fœtus humain virtuel avec l'ADN des parents. Puis grâce à une combinaison d'algorithmes, le système reproduit virtuellement la combinaison génétique qui s'opère au moment de la fécondation de l'ovule de la mère et des spermatozoïdes de plusieurs donneurs. «Nous avons créé une nouvelle façon de déterminer le

risque génétique. Ce qui est particulièrement utile à la future mère qui est à la recherche d'un donneur de sperme. Nous sommes capables de lister une liste de donneurs potentiels avec qui la mère serait certaine de ne pas avoir d'enfant atteint de maladies génétiques rares.

Près de 100.000 variant génétiques individuels pourraient être prochainement explorés par génome avec options de choix des meilleurs donneurs potentiels» explique le Dr Lee Silver.

Les banques de sperme et les cliniques de fertilité sont actuellement les seules à avoir recours à ce procédé. Mais GenePeeks espère développer son concept dans le monde entier.



SÉNÉGAL Dakar accueille ce jour un forum international sur la sécurité maritime

La capitale sénégalaise Dakar accueille aujourd'hui un forum international sur la sécurité maritime dans le cadre de la célébration du 45e anniversaire de la marine nationale sénégalaise, a annoncé samedi la direction des relations publiques armées (DIRPA) dans un communiqué.

Plusieurs chefs d'état-major de marines riveraines du golfe de Guinée, ainsi que 200 officiers du secteur, participeront à cet événement, a précisé ce service de l'état-major des armées sénégalaises.

Selon la DIRPA, cette rencontre de trois jours a pour objectif de renforcer les échanges entre différents acteurs, afin de trouver des réponses concertées et coordonnées face à la mutation des défis sécuritaires dans le secteur maritime.

La DIRPA a indiqué que le forum enregistrerait également la participation de plusieurs experts clés de l'industrie, spécialisés dans le domaine de la sécurité maritime. Les participants vont travailler à la formulation d'approches de collaboration pour intégrer les capacités d'une sécurité maritime renforcée, a souligné la même source.

Selon la DIRPA, cette rencontre de trois jours a pour objectif de renforcer les échanges entre différents acteurs, afin de trouver des réponses concertées et coordonnées face à la mutation des défis sécuritaires dans le secteur maritime. Une exposition de deux jours est également prévue pour présenter les technologies, les techniques ainsi que les équipements locaux et internationaux susceptibles de soutenir la sécurité et la sûreté maritime.

SAHARA OCCIDENTAL

Vague de dénonciation face à la domiciliation de la CAN de futsal à Laâyoune occupée

Plusieurs pays et organisations ont dénoncé la persistance du Maroc à organiser la Coupe d'Afrique des nations 2020 de futsal dans la ville sahraouie occupée de Laâyoune, s'opposant vigoureusement à une démarche qui ignore la légalité internationale et les résolutions onusiennes relatives au règlement du conflit au Sahara occidental.

En réaction à la persistance du Maroc, puissance occupante, à maintenir cette compétition continentale à Laâyoune occupée, la Fédération sud-africaine de football (SAFA) a annoncé le retrait de son équipe nationale de ce rendez-vous continental, alors que l'Algérie, à travers sa fédération de football (FAF), a dénoncé cette domiciliation auprès de la Confédération africaine de football (CAF), exprimant également son entière «opposition».

Pour la fédération sud-africaine, «la SAFA a décidé de déclarer forfait (...) car le Maroc persiste à organiser le tournoi à Laâyoune, qui se situe dans le Sahara occidental occupé», a indiqué un communiqué de la Fédération, tout en se disant «conscients du risque d'amende qu'inflige la CAF et d'autres répercussions faisant suite à notre décision».

«Le Maroc reste une puissance occupante au Sahara occidental, illégalement, et le gouvernement sud-africain ne reconnaît jamais la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental». Cité par des médias, le président de la SAFA, Danny Jordaan, a rappelé «la position claire» de son pays, en indiquant que les équipes sud-africaines «pourraient être présentes dans le championnat et jouer sur le



quel marocain dans n'importe quelle ville, mais, a-t-il insisté, nous n'accepterons pas cela sur des terres occupées comme la ville de Laâyoune».

Pour sa part, la Fédération algérienne de football a adressé une lettre au président de la CAF dans laquelle elle «dénonce et s'oppose» à la domiciliation de la CAN de futsal 2020 (28 janvier - 7 février) par le Maroc dans la ville sahraouie occupée de Laâyoune. La FAF a appelé la CAF à reconsidérer la domiciliation de cet événement dans cette ville occupée par le Maroc, et à suivre la voie de la légalité internationale, qui lève toute ambiguïté sur la nature du conflit au Sahara Occidental dont le dossier est traité par les organes de l'ONU comme «une

question de décolonisation».

«La CAF a toujours été aux avant-postes des valeurs universelles et avait vaillamment lutté contre toute forme de colonisation, à commencer par le régime de l'apartheid en Afrique du Sud», a rappelé la FAF, considérant cette décision, à «connotation politique», prône «la division au sein de la famille de la CAF», instance continentale.

De son côté, le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf, contacté par le quotidien El Khabar, a apporté son soutien à la FAF dans sa démarche, disant «accorder une grande importance à cette affaire au niveau du COA. On fera tout ce qu'il y a lieu de faire».

Le dernier Congrès du Front

Polisario, tenu en décembre 2019, a été l'occasion de rappeler la poursuite de la lutte du peuple sahraoui et l'apport décisif que pourrait apporter l'Union africaine (UA) à la libération des territoires occupés.

Simultanément, la forte présence de délégations étrangères à ce Congrès a reflété l'élan de solidarité internationale à la cause sahraouie, avec l'ambition de contribuer à l'effort de progresser vers une solution pacifique et constituer «un jalon dans le processus de paix».

En outre, une mobilisation accrue des ONG et des défenseurs des droits de l'Homme à travers le monde en soutien au peuple sahraoui dans sa lutte pour l'exercice de son droit à l'autodétermination, son indépendance et l'arrêt du pillage de ses ressources naturelles. Les résolutions de l'ONU, la légalité internationale et les arrêts de justice, tels que ceux de la Cour de Justice européenne (CJUE) attestent que le Maroc et le Sahara occidental sont deux territoires distincts, soulignant que le Maroc n'exerce aucune souveraineté sur le Sahara occidental où il n'est qu'une puissance militaire occupante, au moment où, également, aucun Etat dans le monde ne reconnaît la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental.

COMORES Les Comoriens commencent à voter pour des élections législatives

Les Comoriens ont commencé hier à voter pour des élections législatives pour choisir les 24 députés de l'Assemblée fédérale comorienne. Quelque 320.000 électeurs sont appelés à participer à ce premier tour de scrutin. La plupart des bureaux de vote de la capitale Moroni, noyée sous de fortes averses, ont ouvert en début de matinée avec du retard, le temps de pouvoir disposer du matériel électoral, selon des correspondants de presse.

L'opposition a refusé de participer à ces législatives, faute d'avoir obtenu les garanties pour qu'il soit «transparent, libre et démocratique». Par ailleurs, de vives



tensions sont apparues cette semaine entre les composantes de la coalition présidentielle.

Le torchon brûle ouvertement entre la Convention pour le renouveau des Comores (CRC) du président

Azali Assoumani et le parti Orange de son ministre de l'Intérieur, Mohamed Daoudou dit «Kiki», chargé de l'organisation des élections.

Le ministre de la Justice et membre de la CRC, Mohamed Housseine, a accusé Orange

de ne pas jouer le jeu de l'union. «Un divorce entre la CRC et Orange, donc entre Azali et «Kiki» n'est pas à exclure», a-t-il lancé. Le chef d'un autre parti de la coalition, Abdou Soulé Elbak (mouvement Dudja, la «vague») a de son côté dénoncé le «comportement hégémonique» de la CRC. Le secrétaire général de la CRC, Youssouf Mohamed Ali, dit Belou, a calmé le jeu. «Il y a bien compétition entre partis de la majorité, mais on va se retrouver après le second tour», a-t-il assuré. Les premiers résultats sont attendus en soirée. Un second tour est programmé le 23 février, en même temps que des élections municipales.

KENYA: Arrestation de cinq terroristes au nord de Nairobi (Police)

Cinq personnes, dont deux femmes, soupçonnées d'effectuer du repérage en vue d'une attaque «terroriste» dans un quartier du nord de Nairobi, ont été arrêtées samedi, a indiqué hier une source policière. La police kényane avait reçu dès vendredi des informations selon lesquelles des «personnes soupçonnées d'être des terroristes effectuaient une surveillance» à Kiambu Road, selon un rapport de police.

Leur véhicule a été intercepté samedi par la police. «Cinq terroristes suspects» ont alors été arrêtés: deux Somaliennes, un Somalien, un Américain et un chauffeur kényan, selon le rapport. Les terroristes du groupe shebab, affiliés à Al-Qaïda, ont intensifié leurs attaques dans l'est du Kenya depuis le début de l'année, et ont menacé de lancer de nouvelles attaques contre les intérêts kényans et américains. Le 5 janvier, ils ont attaqué une base américano-kényane près de Lamu, tuant trois Américains et détruisant plusieurs avions. La dernière attaque du groupe terroriste remonte à lundi ou trois enseignants ont été tués et un autre enlevé dans l'est du Kenya. Chassés de Mogadiscio en 2011, ils ont perdu l'essentiel de leurs bastions mais contrôlent toujours de vastes zones rurales d'où ils mènent des opérations de guérilla et des attentats-suicide. Depuis son intervention militaire dans le sud de la Somalie en 2011 pour lutter contre les shebab, le Kenya a été la cible de plusieurs attentats meurtriers, notamment ceux du centre commercial Westgate à Nairobi (septembre 2013 - 67 morts) et de l'université de Garissa (avril 2015 - 148 morts).

APS

TOGO: 3,16 millions d'électeurs inscrits sur les listes électorales

Quelque 3.614.056 Togolais sont appelés aux urnes pour les élections présidentielles, prévues en février prochain, a annoncé hier la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). «86,6% de citoyens en âge de voter se sont inscrits sur les listes électorales à la faveur du récent recensement», a affirmé la Ceni, notant que l'audit du registre électoral a été réalisé avec l'assistance des experts de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Le fichier électoral est d'un niveau de qualité capable de soutenir un scrutin fondé sur l'expression du suffrage universel, ont estimé les experts de la CEDEAO et de l'OIF qui étaient en mission près de la Ceni au Togo du 13 Décembre 2019 au 14 Janvier 2020. La campagne électorale devra s'ouvrir le 6 février prochain pour le premier tour de la présidentielle qui se déroulera le 22 février.



IRAK : Nouvelles manifestations réclamant une refonte du système politique

Les manifestations ont regagné hier en intensité dans le sud de l'Irak et la capitale Bagdad, où les protestataires, indignés par la lenteur des réformes, ont bloqué les autoroutes et les ponts.

Les forces de sécurité ont fait usage de gaz lacrymogènes pour disperser les manifestants qui ont riposté en lançant des pierres. Les affrontements ont fait au moins dix blessés, dont des policiers, selon une source médicale.

De nombreux manifestants se sont également rassemblés à Najaf, au sud de Bagdad, et également au niveau des villes de Diwaniya, Kout, Amara et Nassiriya, dans le sud, où la plupart des bureaux gouvernementaux, des écoles et des universités ont été fermés pendant des mois.

Les manifestants réclament des élections anticipées sur la base d'une loi électorale réformée, un nouveau Premier ministre pour remplacer l'actuel chef du gouvernement démissionnaire Adel Abdel Mahdi et demandent aussi des comptes à tous les fonctionnaires jugés «corrompus». Les manifestants ont publiquement rejeté les noms circulant comme remplaçants possibles à M. Abdel Mahdi, et sont furieux que d'autres mesures de réforme de grande envergure n'aient pas été mises en œuvre. «Nous avons commencé aujourd'hui à intensifier notre mouvement parce que le gouvernement n'a pas répondu à nos demandes, notamment en formant un cabinet indépendant qui pourrait sauver l'Irak», a déclaré Haydar Kadhim, un manifestant de Nassiriya. «Lundi dernier, nous leur avons donné un délai de sept jours», ajoutant que cette échéance «se termine».

La veille, des heurts avec la police anti-émeute irakienne,

ont éclaté lorsque des manifestants ont tenté de traverser le pont Senek dans le centre de la capitale irakienne, qui relie les deux rives du Tigre, avant d'être repoussés par les forces de l'ordre, a indiqué une source de sécurité, ajoutant que les forces de sécurité ont tiré du gaz lacrymogène et un manifestant a été heurté au torse par une grenade, le tuant. Une source médicale a elle indiqué que 24 autres personnes ont été blessées dans les affrontements ou ont souffert de problèmes respiratoires. Depuis le 1er octobre dernier, un vaste mouvement de contestation où près de 460 personnes ont été tuées et plus de 25.000 blessées, dénonce les dirigeants irakiens, que les protestataires accusent d'être des «incompétents» et des «voleurs» dans le douzième pays le plus corrompu au monde, selon Transparency International.

Les manifestations «éclipsées» par les tensions Téhéran-Washington

Les rassemblements pour réclamer une refonte du système au pouvoir qui secouent l'Irak depuis début octobre, ont toutefois jugé que leur révolte contre la classe politique avait été «éclipsée» ces dernières semaines par la flambée des tensions entre l'Irak et les Etats-Unis. Des milliers de manifestants sont descendues vendredi dernier dans les rues pour dénoncer la corruption et relancer leur mouvement de protestation. Sur la place Tahrir de Bagdad, comme dans plusieurs villes du sud du pays, ils



défilait au cri de «Non à l'Irak. Non à l'Amérique».

De son côté, le leader chiite irakien Moqtada Sadr a appelé mardi, à une large manifestation pour dénoncer la présence américaine en Irak, dont le Parlement a réclamé le départ des forces étrangères, déplorant sur Twitter, que «le ciel de l'Irak et sa souveraineté sont violés par les forces envahissantes», et ce, en allusion aux Etats-Unis qui ont tué le général iranien Qassem Soleimani à Bagdad, ainsi que le numéro deux de la force irakienne du Hachd al-Chaabi, Abou Mehdi al-Mohandis. Moqtada Sadr a appelé à une «révolte irakienne» et à une «manifestation pacifique d'un million de personnes contre la présence américaine et ses violations», sans donner de date à ce rassemblement.

Cet appel intervenait dans un contexte de manifestations populaires lancées en octobre contre les autorités irakiennes, accusées d'être «incompétentes et corrompues» par les protes-

tataires, et contre l'Irak, à l'influence grandissante en Irak.

Deux jours après, les autorités irakiennes ont démenti des informations faisant état de la reprise des opérations militaires américaines communes avec l'Irak, interrompues après la mort du général iranien tué le 3 janvier dans une frappe américaine à Bagdad. Depuis fin octobre, des dizaines de roquettes ont été tirées sur des bases irakiennes abritant des soldats américains, tuant le 27 décembre un sous-traitant américain. Les Etats-Unis ont accusé des factions armées irakiennes pro-Irak d'être à l'origine de ces tirs.

En représailles, les Etats-Unis ont bombardé le 29 décembre des bases irakiennes à la frontière syrienne, tuant 25 combattants du Hachd al-Chaabi, une coalition de paramilitaires intégrée aux troupes irakiennes. L'escalade a ensuite atteint un niveau inédit, avec l'attaque américaine contre Soleimani et al-Mouhandis.

RUSSIE: Poutine insiste sur la nécessité d'organiser «une passation du pouvoir»

Le président russe Vladimir Poutine a estimé qu'il était important d'assurer «une passation du pouvoir» en Russie, rejetant le modèle du dirigeant à vie datant de l'époque soviétique, a annoncé hier le site du Kremlin. Lors d'une rencontre samedi avec des anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale dans sa ville natale de Saint-Petersbourg, M. Poutine s'est vu demander s'il pourrait envisager de supprimer dans la Constitution les limitations au mandat présidentiel et a semblé rejeter l'idée. «Dans mon opinion, ce serait très inquiétant de revenir à la situation du milieu des années 1980, lorsque les dirigeants restaient au pouvoir jusqu'à la fin de leurs jours (et) s'en allaient sans s'être assurés de la mise en place des conditions nécessaires à une passation du pouvoir», a déclaré

M. Poutine. «Donc je vous remercie beaucoup mais je pense qu'il est préférable de ne pas revenir à la situation du milieu des années 1980», a-t-il ajouté. Les dirigeants soviétiques Leonid Brejnev, Iouri Andropov et Konstantin Tchernenko sont tous morts en fonctions. Le dernier dirigeant de l'URSS, Mikhaïl Gorbatchev, successeur en mars 1985 de Konstantin Tchernenko, a été l'artisan d'une libéralisation avec sa politique de «perestroïka» (restructuration) et de «Glasnot» (transparence). M. Poutine, âgé de 67 ans, a assuré comprendre ce qu'il a qualifié d'«inquiétudes» de la population à propos de la continuité du pouvoir. «Pour beaucoup cela est lié à des inquiétudes à propos de la stabilité dans notre société, de la stabilité dans l'Etat - la stabilité tant à l'extérieur qu'à l'intérieur - je comprends

parfaitement cela», a-t-il déclaré. Mercredi, M. Poutine a surpris les Russes en annonçant une série de réformes constitutionnelles, promettant de réduire les prérogatives du chef de l'Etat et d'augmenter celles du Parlement qui nommera le Premier ministre. Durant son discours annuel devant le Parlement et les élites politiques du pays, il a dit voir «clairement émerger une demande de changement au sein de la société». Ces propositions ont été suivies de la démission du gouvernement de Dmitri Medvedev. M. Poutine a désigné comme nouveau Premier ministre le patron du fisc russe, Mikhaïl Michoustine. Au pouvoir depuis vingt ans, M. Poutine verra son dernier mandat de président s'achever en 2024. Il n'a pas le droit de se représenter en l'état actuel de la législation.

NUCLÉAIRE: L'Iran met en garde l'AIEA après la procédure déclenchée par trois Etats européens

Le président du Parlement iranien a mis en garde hier l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) contre de «graves» répercussions après le déclenchement par les Européens du mécanisme de règlement des différends (MRD) contre l'Iran. Les trois Etats européens (France, Allemagne, Grande-Bretagne) parties à l'accord sur le nucléaire iranien conclu à Vienne en 2015 ont annoncé mardi avoir déclenché le MRD pour tenter de contraindre Téhéran à revenir à l'application totale de ce texte contraignant pour son programme nucléaire. Le pacte

passé entre la République islamique et le groupe 5+1 (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie et Allemagne) menace de voler en éclats depuis que le président américain Donald Trump s'en est retiré unilatéralement en 2018, avant de rétablir de lourdes sanctions économiques contre l'Iran. Berlin Paris et Londres maintiennent qu'ils restent engagés dans l'accord, mais Téhéran les accuse d'inaction. «Ce que ces trois pays européens ont fait sur le dossier du nucléaire iranien (...) est regrettable», a affirmé dimanche le président du Parle-

ment, Ali Larjani, cité par l'agence officielle Irna. «Nous annonçons clairement que si l'Europe, pour quelque raison que ce soit, utilise l'article 37 de l'accord sur le nucléaire de manière injuste (dans la foulée du MRD, NDLR), alors l'Iran prendra une grave décision sur la coopération avec l'Agence», a-t-il ajouté, en référence à l'AIEA. L'article 37 prévoit que si aucune solution n'est trouvée au contentieux, le Conseil de sécurité de l'ONU pourrait rétablir toutes les sanctions qui avaient été levées dans le cadre de l'accord. Depuis mai 2019, Téhéran s'est

PALESTINE La Palestine accuse Netanyahu d'avancer des plans d'annexion pour gagner les élections

Un responsable de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a accusé samedi le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu de faire avancer les plans d'annexion de terres en Cisjordanie pour avoir plus de chances de gagner les élections. «Si le plan d'annexion/occupation perpétuelle de Netanyahu et de l'ambassadeur des Etats-Unis en Israël (David) Friedman est rendu public avant les élections israéliennes, cela signifie que Netanyahu a le feu vert pour commencer l'annexion de la vallée du Jourdain, sur les rives de la mer Morte et qu'ensuite, il peut dire : Je vous ai obtenu Al Qods, le plateau du Golan, la vallée du Jourdain, votez pour moi», a tweeté Saëb Erakat, secrétaire général de l'OLP. «Si Netanyahu peut être réélu, tout le Moyen-Orient peut s'embraser», a-t-il prévenu. En novembre dernier, juste après que le secrétaire d'Etat américain, M. Mike Pompeo, a déclaré que Washington ne considèrerait plus les colonies juives en Cisjordanie comme illégales, M. Netanyahu a promis d'annexer certaines parties de la Cisjordanie et d'imposer la souveraineté israélienne sur les colonies situées dans le territoire occupé.

YÉMEN: Au moins 85 soldats tués dans une attaque des Houthis

Au moins 85 soldats ont été tués et des dizaines d'autres blessés samedi dans un tir de missile des éléments du mouvement armé des Houthis contre la mosquée de leur camp dans la province de Marib à l'est de Sanaa, ont indiqué hier des médecins et des responsables militaires citant un nouveau bilan. Un précédent bilan donné par la même source faisait état de 40 soldats progouvernementaux tués. Le bilan de 85 morts a été confirmé par des responsables militaires qui ont affirmé que l'attaque avait été lancée par les éléments armés des Houthis. L'attaque a visé un camp militaire de la province de Marib situé à 170 km à l'est de la capitale, selon une source militaire qui a précisé que la mosquée a été visée par un missile puis par un drone. Le président Abd Rabbo Mansour Hadi a également accusé les Houthis d'être responsables de l'attaque qu'il a qualifiée de «lâche et de terroriste», selon l'agence de presse officielle Saba. «Cette action honteuse de la milice des Houthis confirme que cette dernière n'a aucune intention pacifique...», a souligné le président Hadi. Le gouvernement du président Hadi, reconnu par la communauté internationale et soutenu par une coalition militaire menée par l'Arabie saoudite, est en guerre contre le mouvement armé des Houthis depuis 2014, année à laquelle ils ont pris la capitale Sanaa et une bonne partie du nord du Yémen. Selon diverses organisations humanitaires, le conflit a tué des dizaines de milliers de personnes, essentiellement des civils, depuis 2015. Environ 3,3 millions de personnes sont toujours déplacées et 24,1 millions, soit plus des deux tiers de la population, ont besoin d'assistance, selon l'ONU, qui qualifie régulièrement le conflit au Yémen de «pire crise humanitaire actuelle dans le monde».

SELON LA DERNIÈRE ÉTUDE DE CONSUMERLAB D'ERICSSON

Utilisation "croissante" de l'internet mobile en Algérie avec une "forte" consommation de vidéos

L'utilisation de l'internet mobile (2G, 3G et 4G) s'est accrue en l'espace de deux années en Algérie notamment dans les places publiques avec une "forte" consommation de vidéos, selon la dernière étude de ConsumerLab d'Ericsson présentée dimanche à Alger.



«L'utilisation quotidienne des applications sur smartphones a connu, au cours de ces deux dernières années, une progression majeure sur les réseaux 2G, 3G et 4G. Ainsi, 42 % des utilisateurs, soit 4 personnes sur 10 se connectent à leurs applications plus de 30 fois par jour contre 2 personnes sur 10 auparavant», a indiqué M. Lamine Ouerdi, responsable auprès de l'entreprise Ericsson, qui a présenté cette étude menée au cours de l'année 2019 sur le comportement des utilisateurs des nouvelles technologies dans 6 grandes villes d'Algérie à savoir Alger, Blida, Constantine, Sétif, Oran et Ouargla.

Cette étude, effectuée sur un échantillon de 1000 personnes âgées entre 15 et 59 ans de différentes catégories de la société, est représentative du comportement des utilisateurs du réseau mobile et de l'internet. Selon le sondage, ils sont 37% à se connecter entre 10 et 30 fois par jour contre 17% moins de 9 fois par jour. Parmi les différentes activités effectuées par les utilisateurs sur leurs smartphones plusieurs fois par jour, figurent notamment la connexion aux réseaux sociaux, la navigation sur le Net, la messagerie instantanée et le visionnage de vidéos de courte durée.

La part des utilisateurs de smartphone qui regardent des vidéos de courte durée au quotidien a presque triplé en deux ans. Ils sont ainsi 5 utilisateurs de smartphones sur 10 en 2019 à regarder chaque jour des vidéos de courte durée, alors qu'ils étaient à peine 2 sur 10 auparavant, a estimé M. Ouerdi, ajoutant qu'à l'inverse, la croissance est modérée pour les vidéos de longue durée avec 4 utilisateurs sur 10 seulement pour un usage hebdomadaire contre 3 précédemment.

Selon Ericsson, 55% des utilisateurs de smartphones regardent des vidéos à l'école et au travail, 47% dans les transports publics, 42% au niveau des places publiques et 32% à la maison. Sur un autre registre, M. Ouerdi a affirmé que

la fiabilité du réseau est le facteur «le plus important» dans les éléments de satisfaction globale des utilisateurs de smartphone. Concernant la part des personnes qui font état de problèmes sur le réseau mobile, le sondage démontre qu'un total de 62% des utilisateurs rencontrent plus d'un problème par jour. Parmi eux, 20% pâtissent de deux types de problèmes par jour et 15% rencontrent jusqu'à sept types de problèmes, alors que 18% ne relèvent aucun souci journalier sur leur réseau. Parmi les problèmes les plus fréquents rencontrés sur le réseau mobile national, figurent notamment le temps de latence data (50% des personnes sondées) et l'absence de couverture (49%). Selon les personnes interrogées, les problèmes rencontrés sont liés à la qualité du service fourni par l'opérateur mobile (46%), aux édifices alentours qui entravent la couverture réseau (29%) et aux faibles performances de certains smartphones (21%). Parmi les principales raisons qui poussent les clients à changer d'opérateurs, l'étude rapporte notamment les prix élevés des offres data, une faible couverture réseau pour l'utilisation de la data et une lente connexion 3G et 4G.

M. Yacine Zerrouki, DG d'Ericsson en Algérie, a expliqué, pour sa part, que cette étude menée à travers un questionnaire en ligne et par des entretiens directs, confirme, en outre, que 77% des utilisateurs de smartphones se connectent au réseau 4G, lancé en Algérie en 2016, contre 21% à la 3G, lancée en 2014, au moment où seulement 2% avouent ne pas faire de distinction. Il a relevé, par ailleurs, un engouement «de plus en plus marqué» en Algérie pour des débits internet mobiles «plus importants et stables», estimant que les tendances actuelles dans le monde vont vers l'internet mobile de 5ème génération (5G) qui devra se démocratiser durant l'année 2020 en Europe et dans deux ans en Algérie.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION & GESTION IMMOBILIÈRE DE BLIDA
NIF : 0991 0901 9187 019

Concours National d'Architecture Restreint N° 07/2020

Dans le cadre de la prise en charge de la maîtrise d'œuvre des travaux de réalisation des programmes cités ci-dessous, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida lance un concours national d'architecture restreint pour la sélection d'un maître d'œuvres chargés de l'étude et suivi des travaux de réalisation de projet suivant :

• 120 Logements Promotionnels Aides à Larbaa (Hai cherif youcef), wilaya de BLIDA.

Les Bureaux d'études intéressées par le présent concours, conformément au décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les Bureaux d'études peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction générale de l'O.P.G.I de la wilaya de Blida, contre paiement de la somme de 5,000.00 DA représentant les frais de reproduction non remboursable.

Les cahiers des charges doivent être retirés par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné. Dans le cas d'un groupement, les cahiers des charges doivent être retirés par le mandataire ou son représentant dûment désigné.

Il s'agit d'un concours d'architecture restreint avec exigence de capacité minimale, adressée aux architectes et bureaux d'études, répondant aux conditions suivantes :

1- **Capacité technique** : disposant des moyens humains et des références professionnelles suivants :

- **Moyen humain** : les diplômés, affiliation CNAS et attestations de travail, il s'agit de :
 - Architecte ou un ingénieur en génie civil ayant une expérience égale ou supérieure à 03 ans.

(Selon arrêté n° 24-224 du 12 janvier 2017 fixant le profil des intervenants dans la mission suivi de la maîtrise d'œuvre en bâtiment et la composition des équipes en fonction de la complexité de l'ouvrage)

• **Références professionnelles** :
Ayant déjà conçu et suivi, durant des 15 dernières années, au moins un projet de logements similaires ou équivalents catégorie «B» à justifier par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics.

N.B. La mention «Catégorie B» n'est pas exigée sur les attestations de bonne exécution.

2- **Capacité professionnelle** :
- Une copie de l'agrément délivré par l'Ordre des architectes en cours de validité.
- Les bureaux d'études publics nationaux sont dispensés d'agrément.

3- **Capacité professionnelle** :
- Une copie de l'agrément délivré par l'Ordre des architectes en cours de validité.
- Les bureaux d'études publics nationaux sont dispensés d'agrément.

4- **Capacité financière** :
- Les candidats ou soumissionnaires ayant un chiffre d'affaire égal ou supérieur à 3 000 000.00 DA. Il s'agit du chiffre d'affaire moyen des trois dernières années, joindre une copie des déclarations des impôts fonciaires uniques ou des bilans financiers des 3 dernières années, déposés auprès des services compétents. Conformément aux dispositions de l'article 66 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la durée de préparation des offres est fixée ci-dessous à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel à la concurrence, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse écrite, selon les phases suivantes :
* Pour le dossier de candidature, de : **15 jours**, les candidats sont invités dans une première phase à remettre uniquement les plis des dossiers de candidatures.

1- **Phase technique**, de prestations et financière, de **30 jours**, à compter de la date et l'heure limite de dépôt des offres (technique, de prestations et financière) portées dans l'avis de presse et la lettre d'invitation de candidats présélectionnés. Le service contractant peut, quand les circonstances le justifient, proroger la durée de préparation des offres. Dans ce cas, il informe les candidats par tous moyens et ce au moins huit (08) jours avant la date de dépôt des offres.

Conformément aux dispositions de l'article 66 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la date et l'heure limite de dépôt des dossiers de candidature correspondent au dernier jour de la durée de leur préparation, soit le au plus tard à **12h00**.

Conformément aux articles 66, 70 à 72 et 160 à 162 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'ouverture des plis des dossiers de candidatures, des plis des offres techniques, des offres de prestations et des offres financières est effectuée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres du service contractant.

L'ouverture, en séance publique, des plis des dossiers de candidature et des plis des offres techniques, de prestations et financière, intervient, à la date et à l'heure du dernier jour du délai de préparation des offres y afférentes, à **14h00**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres seront déposées à la Direction générale de l'OPGI de Blida sis cité **Sis au 02, Rue Mohamed BOUDHAR, Blida**.

Conformément à l'article N° 70 du décret présidentiel du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, dans une première phase, à remettre uniquement les plis des dossiers de candidatures dans une enveloppe cachetée indiquant la dénomination du maître d'œuvre, l'objet du concours, ainsi que la mention « dossier de la candidature. Après l'ouverture des plis des dossiers de candidatures et leur évaluation seuls les candidats présélectionnés, sont invités par lettre d'invitation à remettre les plis de l'offre technique, des prestations et de l'offre financière.

Cette lettre d'invitation doit être notifiée pour chaque soumissionnaire pré-qualifié.

Le dossier de l'offre technique, des prestations et de l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination du maître d'œuvre sauf pour l'offre des prestations qui doit être anonyme, l'objet du concours, ainsi que la mention « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes doivent être mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, qui porte l'objet du concours, et la mention « à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».

Cette-ci doit parvenir au service contractant à la date et l'heure fixées sur le concours. Tout pli non déposé au lieu, à la date et à l'heure de dépôt de l'offre fixés sur le concours, sera rejeté sans qu'il soit ouvert.

PHASE 02 - DOSSIER DE CANDIDATURE :
Le dossier de candidature est inséré dans une enveloppe cachetée, selon le format suivant :

/DOSSIER DE CANDIDATURE :

DOSSIER DE CANDIDATURE
Dénomination du soumissionnaire :
Adresse du soumissionnaire :
«Concours National d'Architecture Restreint N° /
Maîtrise d'œuvre (étude et suivi) de la réalisation du projet 120 Logements Promotionnels Aides à Larbaa (Hai cherif youcef), wilaya de BLIDA.»

DOSSIER DE CANDIDATURE
Dénomination du soumissionnaire :
Adresse du soumissionnaire :
«Concours National d'Architecture Restreint N° /
Maîtrise d'œuvre (étude et suivi) de la réalisation du projet 120 Logements Promotionnels Aides à Larbaa (Hai cherif youcef), wilaya de BLIDA.»

Cette enveloppe est mise dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention citée ci-dessus :

A
Monsieur le Directeur de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida
«Concours National d'Architecture Restreint N° /
Maîtrise d'œuvre (étude et suivi) de la réalisation du projet 120 Logements Promotionnels Aides à Larbaa (Hai cherif youcef), wilaya de BLIDA.»
«A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

Phase 02 - offres techniques, de prestations et financières :
L'offre technique, l'offre de prestations et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, selon le format suivant :

OFFRE TECHNIQUE :

OFFRE TECHNIQUE
Dénomination du soumissionnaire :
Adresse du soumissionnaire :
«Concours National d'Architecture Restreint N° /
Maîtrise d'œuvre (étude et suivi) de la réalisation du projet 120 Logements Promotionnels Aides à Larbaa (Hai cherif youcef), wilaya de BLIDA.»

D/OFFRE DE PRESTATIONS

OFFRE DE PRESTATIONS
Dénomination du soumissionnaire :
Adresse du soumissionnaire :
«Concours National d'Architecture Restreint N° /
Maîtrise d'œuvre (étude et suivi) de la réalisation du projet 120 Logements Promotionnels Aides à Larbaa (Hai cherif youcef), wilaya de BLIDA.»

D/OFFRE FINANCIÈRE

OFFRE FINANCIÈRE
Dénomination du soumissionnaire :
Adresse du soumissionnaire :
«Concours National d'Architecture Restreint N° /
Maîtrise d'œuvre (étude et suivi) de la réalisation du projet 120 Logements Promotionnels Aides à Larbaa (Hai cherif youcef), wilaya de BLIDA.»

Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

A
Monsieur le Directeur de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida.
« Concours, National d'Architecture Restreint N° /
Maîtrise d'œuvre (étude et suivi) de la réalisation du projet 120 Logements Promotionnels aides à larbaa (hai cherif youcef), wilaya de BLIDA.»
«A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

N.B.
• Les offres doivent être signées par le soumissionnaire ou par une personne dûment habilitée à exécuter le marché, munie d'une procuration écrite ou décision de délégation de pouvoir de signature au nom du soumissionnaire présentant l'offre.
• Toutes les pages de l'offre doivent être paraphées par le signataire.
• L'offre ne doit contenir aucune mention entre les lignes, rature ou surcharge.

1- **Phase : Dossier de candidature content**.
• Une déclaration de candidature, selon le model remplie et daté et signée.
• Une déclaration de probité, selon le model remplie et daté et signée.
• Une copie de statut pour les personnes morales.
• Une copie de casier judiciaire N° 02 en cours de validité.
• Les documents permettant d'évaluer les capacités des candidats.

2- **Phase : Offres techniques, de prestations et financières**.
- **A- L'offre technique** :
1. La déclaration à soucrire, selon modèle ci-joint, renseignée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.
2. Mémoire technique justifiant, permettant d'évaluer l'offre technique du soumissionnaire, en matière de :
• Note méthodologique ;
• Contraintes et solutions proposées.
• Moyens humains à mobiliser pour le projet.
• Moyens matériels à mobiliser pour le projet.

N.B. Voir annexe (I) page 69-70-71-72 et 73 du cahier des charges.
3. Le cahier des charges portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

-B- L'offre de prestations comprend :
• Les pièces graphiques et écrites :
- Plan d'ensemble du projet faisant ressortir son intégration dans son environnement immédiat.
- Plan masse à l'échelle 1/500.
- Les vues en plan des différents niveaux à l'échelle 1/100 ou 1/200.
- Les coupes et façades à l'échelle 1/200.
- Perspectives et croquis d'ambiance faisant ressortir l'image du projet.
- Un rapport de présentation du projet justifiant le parti architectural retenu, la programmation, les surfaces, le coût des travaux, procédé technique de construction.
- Tout autre document nécessaire à une meilleure appréciation de la conception et du fonctionnement du projet.
• L'enveloppe scellée portant codification du soumissionnaire.

N.B. Le code choisi par le partenaire cocontractant contient 05 chiffres avec type de police « Arial Narrow » et taille de la police 16 et transcrit à droite de la planche à la place du cartouche. Le nombre des planches il faut qu'il ne dépasse pas les (09) planches graphique doivent être de format A4.

-C- L'offre financière comprend :
• La lettre de soumission selon modèle ci-joint au présent cahier des charges, remplie, datée et signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
• Une proposition d'honoraires (en TTC) pour la prestation de maîtrise d'œuvre (partie fixe et partie variable).

N.B. Aucune information relative au montant de l'offre financière ne doit figurer dans les plis de prestations ni dans les plis des offres techniques, sous peine de rejet de ces offres.

TIZI-OUZOU: Une trentaine d'éditeurs et 60 auteurs à la 12^e édition du Salon du livre

Une trentaine de maisons d'édition et une soixantaine d'auteurs prennent part à la 12^e édition du Salon Djurdjira du livre «Tizi n'udlis» (Tizi du livre), qui s'est ouverte samedi à Tizi-Ouzou à travers les différents établissements culturels de la wilaya.

Cinq centres de recherche prendront part, également, à cette manifestation qui s'étalera sur trois jours et dont la cérémonie d'ouverture s'est déroulée à la maison de la culture Mouloud Mammeri en présence des autorités locales et de nombreux invités.

Une participation qui manifeste, a souligné à l'occasion, Goumeziane Nabila, directrice locale de la culture, «la vitalité du monde de l'édition qui fait que qu'il faut dans un monde toujours plus numérisé», en appelant à «soutenir davantage la vitalité de tous les acteurs qui favorisent les échanges entre les littératures».

Et c'est pour permettre ces échanges, a ajouté Mme Goumeziane, que cette édition est «rehaussée par la présence de la créativité culturelle et historique de la wilaya de Laghouat, connue pour son histoire profonde, sa poésie populaire portée par plusieurs hommes de lettres», citant, entre autres, Abdellah Kerriou,

grand poète du sud algérien. Une occasion pour le lecteur local de découvrir, a-t-elle souligné, «la richesse patrimoniale de cette wilaya connue pour sa résistance durant la glorieuse révolution, dont le nom signifie «Ville entourée de jardins» est indissociable de celui du résistant Benacer Benchohra».

La cérémonie d'ouverture a été, d'ailleurs, marquée par une visite guidée du stand de cette wilaya «Le livre des oasis aux montagnes du Djurdjira», ainsi que celle d'une exposition rétrospective des 11 précédentes éditions du Festival et d'une autre sur la vie et l'oeuvre du moudjahid Djoudi Attoumi et le lancement d'une fresque dédiée à cette 12^e édition. Pareilles initiatives «sont un geste d'importance envers l'Histoire de notre pays et l'écriture qui représente un vecteur de transmission pour les jeunes générations « a, pour sa part, estimé M. Attoumi à qui est dédiée cette édition, présent à



cette cérémonie. Il a été, par ailleurs, procédé, lors de cette première journée du Salon à la baptisation de la bibliothèque semirurbaine du nom de Si Amar Boulifa et au lancement de la 1^{ère} édition du concours «La meilleure nouvelle» en quatre langues et la 2^{ème} de celle du «Meilleur lecteur». Plusieurs activités sont au programme de ce salon, dont la projection dimanche d'un documentaire sur le parcours de l'ancien officier de l'ALN de la wilaya III, Djoudi Attoumi, et des témoignages d'amis et compagnons de lutte au niveau du petit théâtre de la maison de la culture Mouloud

Mammeri. Une conférence sur le livre comme lien entre les deux contrées du pays, Laghouat et Tizi-Ouzou, sera aussi animée par Abderrahmane Khelifa, chercheur historien et Kamel Stiti, directeur du parc culturel de Laghouat au niveau de la Bibliothèque principale de lecture publique, aux côtés d'ateliers de formation et d'écriture. Une caravane du savoir sillonnera, également, les différentes salles de lecture et bibliothèques mises en fonction à travers la wilaya en collaboration avec les autorités locales, les comités de village et le mouvement associatif.

ORAN : 33 artistes plasticiens dans une exposition collective

Une exposition artistique collective s'est ouverte samedi soir au musée d'art moderne d'Oran (MAMO) avec la participation de 33 artistes plasticiens avec des touches diverses. Organisée à l'occasion du 37^e anniversaire de la fondation de l'Union nationale des arts de la culture (UNAC), cette exposition étale 80 toiles signées par 33 peintres amateurs et professionnels venus de différentes wilayas du pays, a souligné le chef du bureau d'Oran de l'UNAC en marge de cet événement culturel. Les oeuvres de cette exposition, organisée par le bureau d'Oran de l'UNAC précitée, mettent en exergue différentes expériences artistiques d'artistes plasticiens, qui se caractérisent par une diversité de méthodes puisées de courants artistiques et d'écoles de renommée internationale, notamment l'abstrait, le réaliste et le symbolique, a fait savoir Boualem Abdelhafidh. Les peintures artistiques traitent une variété de sujets inspirés du patrimoine algérien, abordant le passé et l'avenir indépendamment. Le visiteur de cette exposition plonge dans l'aventure et la vision de chaque peintre faite de couleurs et de techniques. Cette exposition, organisée avec le musée national «Ahmed Zabana» d'Oran, constitue une opportunité de construire des ponts de communication entre professionnels et amateurs et d'échanger les expériences dans le but de développer l'art plastique algérien, a souligné l'artiste professionnelle Fou-



zia Menaouer, qui participe à cette manifestation avec trois oeuvres distinguées qui ont attiré l'attention des visiteurs et amateurs d'art plastique. A l'occasion de cette manifestation qui a enregistré la présence d'une pléiade d'hommes de culture et d'art de wilayas du pays, des récitals de musique en genre saharien ont été présentés par la troupe folklorique «Kheima Khadra» à Oran, qui a donné à cette exposition une ambiance artistique particulière. Parallèlement à cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 2 février prochain, des ateliers artistiques ont été programmés sur la réalisation d'un tableau en aquarelle, les étapes de créativité d'une toile en plastique, animés par l'artiste Talbi Rachid, des ateliers artistiques ont été programmés sur la réalisation d'un tableau en aquarelle, les étapes de créativité d'une toile en plastique, animés par l'artiste Talbi Rachid et deux conférences l'une sur l'importance de l'éducation artistique dans les trois paliers animé par l'écrivain Abdelhafid Boualem et l'autre sur l'histoire et étapes de création de l'UNAC par l'artiste Dehni Boukhalil.

ALGER

Ouverture d'une exposition de photographies d'art sur le site de Séfar dans le Tassili N'Ajjer

«Sur la route de Séfar, la ville énigme de l'histoire», une exposition de photographies-documentaire de Omar Dib, a été inaugurée samedi à Alger, avec la mise en valeur de l'univers minéral de ce site, situé dans le parc du Tassili N'Ajjer.

Visible jusqu'au 15 février dans le hall de l'Hôtel Sofitel, l'exposition présente vingt et une photographies sans titres, en couleurs et aux différents formats, (90cm X 60cm) et (150cm X 100cm), mises en toiles par l'artiste, offrant au regard du visiteur l'étendue de ce site «sompoteux», classé en 1988 «Patrimoine mondial de l'humanité».

Caractérisé, selon l'artiste, par la «pureté de ses atmosphères» et l'absence de poussière lumineuse, le site de Séfar est présenté dans une série de prises de vues reproduisant l'état naturel du site, sans retouches aucunes, s'étalant dans le profond silence de lieux, à travers une importante zone aux reliefs rocailleux qui forment un grand labyrinthe aux multiples sentiers étroits.

Ordonnant son rendu en deux parties, Omar Dib a choisi de mettre en valeur dans un premier volet intitulé «Séfar noire», la splendeur de ce site au crépuscule, à travers une dizaine de toiles présentées à différents angles de vue, avec parfois la clarté des étoiles scintillantes de la nuit, pour voir s'enchaîner dans le même élan de beauté, «Séfar blanche», une série d'autant de toiles, restituait les reflets et les ombres des reliefs sous le soleil écrasant du jour.

Suggérant les «prémices d'une ville antérieure», des photographies fixent le regard du visiteur et suspendent le temps aux portes et au cœur de Séfar, alors que d'autres se focalisent sur l'entrée de «Tam-



ritet «Ihrir» ou invitent à visiter les alentours de ce site «magique».

Un avant goût sur l'exposition, préparée depuis 2015, est proposé par l'artiste à travers la projection en boucle d'un court documentaire qui revient, à travers des prises de vues en hauteur, sur la splendeur et la beauté du site, appuyé d'une fresque de 230cm X 90cm, rassemblant quelques peintures rupestres, montrant entre autres, des moutons, la représentation d'une divinité, ou racontant, une scène de chasse, une autre de dressage de dromadaire, ou encore la naissance d'un bébé.

Né en 1990, Omar Dib est un photographe autodidacte, passionné de paysages et de sites d'Algérie dans leur beauté plurielle. Sillonnant et scrutant avec un regard de grand amoureux ces lieux autochtones et leurs «sompoteux décors naturels», il entend dédier son oeuvre à «la protection du patrimoine algérien et à la sauvegarde de son histoire». Préférant le désert algérien, qui représente selon lui, «son refuge» de prédilection et son «inégalable» source d'inspiration, l'artiste apprécie dans la pratique de sa passion, «le traitement de l'image», peut-on lire sur le document de présentation. Omar Dib compte à son actif deux expositions, «Au cœur du désert» (2017) et «Quelque part en Algérie» (2018) avec 60 et 50 photographies respectivement.

PEINTURE Vernissage de l'exposition collective «Un rêve ... trois regards» à Alger



Une exposition collective d'oeuvres contemporaines sur le thème de la création abordée dans un style abstrait, a été inaugurée samedi à Alger par les plasticiens Mourad Abdellaoui, Djamel Talbi et Mohamed Chafa Ouzzani.

Organisée par la fondation culturelle Ahmed et Rabah-Asselah, l'exposition intitulée «Un rêve ... trois regards», dénote d'un travail de recherche sur le plan des couleurs et sur la création comme un acte libérateur qui bouscule les certitudes et permet le rêve.

Mourad Abdellaoui propose une collection traitant de l'évasion et mettant en avant le processus de création, en évolution d'une toile à une autre. L'artiste démarre son travail par un aplat évoquant la plénitude

et qui porte à chaque fois une touche contemporaine comme un relief de peinture en forme de trou béant ou un collage de grilage avec des formes géométriques volontairement imparfaites. L'artiste a porté son choix sur une palette très sombre évoluant vers des tons plus clairs, mais toujours froids, dans une stratification évolutive. Pour sa part Djamel Talbi propose de petits formats lumineux célébrant les traits abstraits qui questionnent l'espace, le temps et le symbole par une superposition de formes et de couleurs en aquarelle sans domination particulière.

Avec une palette plus chaude et une orientation plus franche vers la géométrie, Mohamed Chafa Ouzzani propose des toiles

fidèles à son style et à son univers qui se rapproche de l'architecture et l'archi-peinture.

Dans un style abstrait, il traite de la libération, de la liberté de l'esprit et de l'imaginaire, exploitant, dans une petite série de tableaux, la géométrie de manière décalée pour évoquer des concepts et non des maquettes d'architecte proprement dites.

Si l'artiste joue volontairement avec la rigueur de la géométrie, il enrichit aussi cette collection de collages de symboles comme la main de Fatma et de traits au crayon blanc. L'exposition «Un rêve ... trois regards» est visible au siège de la Fondation Ahmed et Rabah-Asselah jusqu'au 18 février prochain.

17^E ÉDITION DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE VOVINAM VIET VO DAO : Sacre de l'AS Sûreté nationale

L'Association Sportive de la Sûreté nationale (ASSN) a outrageusement dominé la 17^e édition du Championnat national de Vovinam viet vo dao, dont les finales ont été disputées samedi après-midi à la salle Harcha-Hacène d'Alger, terminant largement devant le Wydad Riadhi des Eucalyptus (2^e), au moment où l'AS Protection civile a complété le podium.

Boostée par une armada d'athlètes d'élite, dont plusieurs champions continentaux et mondiaux, l'ASSN a rafilé neuf médailles d'or et quatre bronze, terminant ainsi largement devant le Wydad Riadhi des Eucalyptus (3 or, 6 argent et 1 bronze), au moment où la troisième, l'AS Protection civile s'est contentée de trois or et une bronze.

«Certains athlètes d'élites étaient absents lors de cette 17^e édition du championnat national, car souffrants de blessures, dont certaines ont été contractées pendant les derniers championnats du monde au Cambodge.

Ce qui est un peu dommage, car leur présence aurait sûrement réhaussé un peu plus le niveau de la compétition» a commencé par regretter le président de la Fédération algérienne de Vovinam viet vo dao, Mohamed Djouadj.

«Cela dit, à quelque chose malheur est bon comme on dit. L'absence de certains athlètes d'élite a permis à nouveaux jeunes talents d'émerger» a-t-il positif, en se disant satisfait du «rendement global de cette compétition», qui selon lui «a été d'une totale réussite, y compris sur le plan organisationnel».

Le premier responsable de la Fédération est allé encore plus loin, en affirmant à l'APS que «le niveau des athlètes et des clubs est en constante progression», ajoutant que selon lui, «le rendement de cette année a été meilleur que celui de l'an dernier. Ce qui fait énormément plaisir, car cela prouve que la discipline avance dans le bon sens et que les efforts consentis pour la développer n'ont pas été vains». Au total 248 athlètes (193 messieurs et 55 dames), représentant 66 clubs, issus de 17 wilayas, ont animé cette phase finale du championnat national de Vovinam viet vo dao, dont les éliminatoires s'étaient déroulés du 2 au 4 janvier courant, à la salle omnisports Derki Alia, dans la wilaya d'El-Oued.

CYCLISME / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE SUR PISTE (3^E JOURNÉE): 5 nouvelles médailles pour l'Algérie

La sélection algérienne (messieurs/dames) de cyclisme a remporté cinq médailles (3 argent et 2 bronze) lors de la troisième journée des Championnats d'Afrique sur piste, disputée samedi dans la capitale égyptienne Le Caire.

Les médailles d'argent ont été l'oeuvre de Yacine Chalel, dans la course par points (seniors/messieurs), Nesrine Houili dans la course par points (juniors/filles) et le tandem Lotfi Tchambaz - El Kassib Sassane dans la Madison. La moisson algérienne a été bonifiée par les deux breloques en bronze de Hamza Amari et Nesrine Houili, respectivement dans la course aux points (juniors/garçons) et le sprint (juniors/filles). Ainsi, après trois journées de compétition, le total de la sélection algérienne s'élève à onze médailles : 2 or, 5 argent et 4 bronze. L'Algérie a engagé un total de huit athlètes dans cette compétition : sept messieurs et une dame. Douze pays sont engagés dans cette 6^e édition des Championnats d'Afrique sur piste, à savoir : Algérie, Egypte (Organisateur), Libye, Maroc, Seychelles, Kenya, Burundi, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Soudan, Afrique du Sud et Nigéria.

APS

CYCLISME Les coureurs du GSP dominant le 16^e tour cycliste Didouche-Mourad de Constantine

Les coureurs du GSP (Groupement Sportif des Pétroliers) ont régné sans partage sur le 16^e tour cycliste Didouche Mourad de Constantine qui s'est achevé samedi après trois jours de compétition.

Au classement général, Abdelallah Benyoucef (GSP) a remporté le maillot jaune devançant ses coéquipiers, Abdelkrim Hadj Bouzid et Ismail Lalouchi.

Chez les juniors, la victoire finale est revenue au sociétaire de l'équipe Amel El Malah (Ain Timouchent), Salah Eddine Cherki qui s'est imposé devant Wassim Kerioui (MC Alger) et Ayoub Ferkous de la sélection de la fédération algérienne du cyclisme (FAC).

Pas moins de 77 cyclistes, dont 19 tunisiens ont pris part à cette 16^e édition du tour cycliste Didouche Mourad de Constantine, une compétition sportive qu'organise annuellement la commune de Didouche Mourad, la fédération algérienne de cyclisme, la direction de la jeunesse et des sports et la ligue de wilaya de la discipline, à l'oc-



casion de la commémoration du 65^e anniversaire de la mort de Didouche Mourad (tombé au champ d'honneur le 18 janvier 1955).

La première étape a été disputée jeudi sur une distance de 102 km avec point de départ et d'arrivée de la commune de Didouche mourad en passant par Hamma Bouziane, Constantine, Ain Smara, Oued Othmania et El Malha. La deuxième étape

a été courue vendredi sur un parcours de 128 km, ayant encore pour point de départ et d'arrivée la ville de Didouche-Mourad en passant par Toumiat, Salah Bouchour et Ramdhan Djamel et Sidi Mezki dans la wilaya de Skikda.

Pour la troisième étape, les cyclistes ont du parcourir samedi une boucle de 107 km traversant les communes de Didouche mourad (Ville), Hamma Bouziane (RN3), Grarem Gouga,

Mila, Ain Tine pour revenir à la ville de Didouche Mourad.

Classement de la troisième étape :

Seniors :

- 1/ Zinedine Kerrar (GSP)
- 2/ Abedraouf Bengaiou (GSP)
- 3/ Ayoub Sahiri (GSP)

Juniors :

- 1/ Salah Eddine Cherki (Amel el Malha)
- 2/ Slimane Bedlis (FAC)
- 3/ Belkhir Smaili (Tlélat Oran)

Classement général :

Seniors :

- 1/ Abdelallah Benyoucef (GSP)
- 2/ Abdelkrim Hadj Bouzid (GSP)
- 3/ Ismail Lalouchi (GSP)

Juniors :

- 1/ Salah Eddine Cherki (Amel El Malha)
- 2/ Wassim Kerioui (MCA)
- 3/ Ayoub Ferkous (FAC).

TENNIS/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DU NORD (PAR ÉQUIPES): 2 médailles pour les U14 Algériens dont une en argent

La sélection algérienne de tennis des U14 garçons a obtenu la médaille d'argent aux Championnats ITF/CAT d'Afrique du nord (par équipes) clôturés samedi au Tennis club de Bachdjerrah (Alger), alors que celle des filles s'est contentée de la médaille de bronze.

Les jeunes algériens ont terminé la compétition à la seconde place après deux victoires enregistrées devant la Libye (3-0) et l'Egypte (3-0), contre deux défaites concédées face à la Tunisie (2-1) et au Maroc (2-1).

La première place a été remportée par la sélection tunisienne qui a largement dominé cette catégorie, alors que le Maroc s'est contenté de la troisième place, synonyme de médaille de bronze.

Chez les U14 filles, les Algériennes ont obtenu la médaille de bronze après avoir dominé l'Egypte (3-0) avant de concéder deux défaites de rang, respectivement face à la Tunisie (3-0) et au Maroc (2-1).

Ce tableau a été remporté par les Marocaines, alors que la médaille d'argent est revenue aux Tunisiennes.

«Tout d'abord, je tiens à féliciter nos joueurs qui se sont donnés à fond depuis l'entame de la compétition.

J'avoue que notre objectif chez les U14 garçons était de remporter la mé-

daille d'or. Malheureusement, nous avons perdu face aux Tunisiens au super tie-break dans les deux rencontres du simple.

Concernant les filles, la tâche était très compliquée pour les nôtres surtout en présence de nos voisins Tunisiens et Marocains.

J'estime que c'est un résultat positif», a déclaré à l'APS, le Directeur technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de tennis (FAT), Mohamed Bouchabou.

Pour leur part, les sélections algériennes des U16 «Garçons et Filles», ont raté le coche, en se classant au pied du podium.

Chez les garçons, l'Algérie a enregistré une seule victoire devant la Libye (3-0) contre trois défaites respectivement face à l'Egypte (2-1), au Maroc (3-0) et contre la Tunisie (3-0).

La médaille d'or dans cette catégorie a été décrochée par la Tunisie, devant le Maroc et l'Egypte.

Chez les filles, les Algériennes ont perdu toutes leurs rencontres.

Elles avaient enregistré leur première défaite face au Maroc (3-0) avant de tomber à nouveau contre la Tunisie (2-1) puis l'Egypte (2-1).

L'or est revenu au Maroc, l'argent pour la Tunisie, alors que l'Egypte a

complété le podium. «Je pense qu'on aurait pu faire mieux dans cette catégorie mais malheureusement nos joueurs et joueuses ont perdu les matchs décisifs pour monter sur le podium.

Il faut savoir que nos adversaires dans cette catégorie exercent dans des académies en Europe, ce qui leur a permis d'avoir plus de matchs dans les jambes.

Malgré le fait que les nôtres quittent la compétition sans aucune médaille, je tiens à les féliciter pour les efforts fournis», a rajouté le DTN.

Lors de la cérémonie de remise des prix aux lauréats, la sélection libyenne a été honorée par la Fédération algérienne de tennis, pour leurs efforts consentis en vue d'y participer, sachant que le pays connaît une situation sécuritaire très compliquée.

Cinq nations ont été engagées dans ces épreuves par équipes (Algérie, Tunisie, Maroc, Egypte et Libye) disputées sous forme d'un mini-championnat.

Les nations qui ont remporté l'or, sont qualifiées pour les prochains Championnats d'Afrique, prévus au mois de juin dans un pays qui reste à désigner. Pour rappel, les épreuves individuelles, disputées du 10 au 13 janvier, ont été dominées par le Maroc.

BOXE/CHAMPIONNATS ARABES (CADETS): 13 Algériens présents du 23 au 29 janvier au Koweït

Treize (13) boxeurs de la sélection algérienne cadets (garçons) prendront part aux Championnats arabes, prévus du 23 au 29 janvier au Koweït, a appris l'APS hier de la Fédération algérienne de la discipline (FAB).

Sous la conduite du staff technique national, composé des entraîneurs Brahim Kechida et Hamadache

Brahim, l'équipe nationale sera accompagnée par le président de la FAB, Madjid Nahassia et l'arbitre international, Mohamed Ait Amar.

"Cette première édition des Championnats arabes cadets verra la participation des boxeurs ayant obtenu des résultats positifs au dernier Championnat d'Algérie, après plusieurs mois

d'absence de compétitions officielles", a déclaré le président de la FAB.

En marge de cette 1^{re}

édition des Championnats arabes cadets, un stage sera organisé au profit des juges-arbitres et entraîneurs.

Boxeurs sélectionnés : Djabri Aymen (46 kg) - Lakache Soltane (48 kg) - Benmehani Youcef (50 kg) - Lameche Abderahmane (52 kg) - Selmi Abdelkader (54 kg) - Bennaïssa Abdelkader (56 kg) - Touati Mohamed Merouane (60 kg) - Bensot Mohamed (63 kg) - Houasni Aymen (66 kg) - Kaiber Mohamed (70 kg) - Kanouni Oussama (75 kg) - Aiche Fouad (80 kg) - Khelifa Anis (+80 kg).

COUPE D'ALGÉRIE D'ESCRIME (SENIORS/INDIVIDUEL): Domination des athlètes du MC Alger

Les escrimeurs du MC Alger ont dominé les épreuves de la 2^{ème} et dernière journée de la seconde phase de la Coupe d'Algérie en individuel pour la catégorie des seniors (filles-garçons), disputées samedi au Centre féminin de Ben-Aknoun (Alger), en s'adjugeant quatre titres sur les six mis en jeu.



Les athlètes du MC Alger ont décroché les médailles d'or au fleuret (filles), épée (garçons et filles) et sabre (garçons). Les deux autres titres sont revenus au NCRB Casbah (sabre/filles) et CE Sétif (Fleuret/garçons).

Cent-trente (130) escrimeurs dont 45 filles prendront part à la 2^e phase de la Coupe d'Algérie en individuel (juniors et seniors, filles et garçons), prévue vendredi et samedi à la salle fédérale de Ben-Aknoun (Alger).

Ces athlètes représentent 11 clubs, issus de quatre Ligues de wilaya et de la Garde républicaine, a indiqué la Direction de l'organisation sportive (DOS) à la Fédération algérienne d'escrime (FAE).

Il s'agit des Ligues de Sétif (3 clubs), Alger (5), Chlef (1) et Oran (1).

La première phase, qui s'était tenue au mois de septembre dernier dans la même salle, avait vu une nette domination des escrimeurs du MC Alger dans les deux catégories (juniors-seniors), avec toutefois une bonne prestation

des athlètes du CSAF Oran. Quant à la 3^e et dernière phase, elle se tiendra au mois d'avril prochain, selon le directeur de l'organisation sportive, Mehdi Fraoussi.

S'agissant de la Coupe d'Algérie par équipes (juniors-seniors), le même responsable a indiqué qu'elle se jouera en une seule phase, les 28 et 29 février.

Les clubs participants:

- **Ligue d'Alger:** MC Alger, DRB Alger-centre, NO Sahel Alger, IRB Casbah, NCRB Casbah.

- **Ligue de Sétif:** CE Sétif, ASSO Sétif, CSS d'escrime.

- **Ligue d'Oran:** CSAF Oran.

- **Ligue de Chlef:** OS Chlef.

- Garde républicaine

CHAMPIONNAT DE WILAYA DE KUNG FU WUSHU: Illustration des éléments du club «Cobra» à Tissemsilt

Les athlètes du club «Cobra» de la commune de Tissemsilt se sont illustrés au championnat de wilaya de kung fu wushu, qui a pris fin samedi après-midi à la salle omnisports «chahid Alouate Tayeb» de Tissemsilt. En catégories des juniors et seniors, ils ont occupé la première place dans tous les styles et combats suivis de ceux du club «Ettahadi» de la commune de Khemisti et du club «Dragon» de Tissemsilt en 3^e place.

Le président de la commission nationale d'organisation des compétitions relevant de la Fédération algérienne de

kung fu wushu et de l'instance de gestion des compétitions de ce sport à Tissemsilt, Abdelkader Boumezrag a indiqué que les vainqueurs représenteront la wilaya au championnat régional de kung fu wushu prévu les 7 et 8 février prochain dans la wilaya de Chlef.

Les compétitions de ce championnat ont été marquées par un niveau moyen dans la catégorie seniors et faible chez la catégorie juniors, a-t-il estimé.

Cette manifestation sportive a permis l'émergence de sportifs qui ont montré un bon niveau physique et technique

surtout ceux affiliés aux clubs des trois premières places.

Ce championnat de deux jours, organisé par l'instance de wilaya chargée des compétitions en collaboration avec la Fédération algérienne de kung fu wushu et la direction de la jeunesse et des sports, a enregistré la participation de 185 concurrents de huit clubs: «Ettahadi» de Khemisti, «Cobra», «Dragon» et Shaoline de Tissemsilt, Shaoline de Lardjem, «Ennasr» de Layoune, «Amel» d'Ouled Bessam et «Abtal El Moustakbel» de Bordj Bounaama.

CHAMPIONNAT NATIONAL D'AVIRON EN SALLE: Oran en tête du classement

Le club sport d'Oran aviron-kayak a dominé la 15^e édition du championnat national d'aviron en salle organisé samedi à Sersaïdi (Annaba) se plaçant en tête du classement général dans

toutes les catégories. La seconde place est revenue au club sportif universitaire d'Oran tandis que la troisième a été remportée par le club des sports nautiques d'Alger.

Les épreuves se sont déroulées à la salle du centre de sports (ex-Creps) qui a accueilli ainsi la première manifestation sportive depuis sa réhabilitation et réouverture.

Organisé par la Fédération algérienne d'aviron et la ligue de wilaya spécialisée, le championnat a mis en lice 120 sportifs dont 40 filles de 15 clubs des wilayas d'Alger, Oran, Bejaia et Annaba.

BOXE / TOURNOI QUALIFICATIF AUX JO-2020: L'Algérie avec 13 pugilistes aux rendez-vous de Dakar

La boxe algérienne sera présente avec 13 pugilistes dont cinq dames au tournoi pré-olympique africain, prévu à Dakar (Sénégal) du 20 au 29 février et lors duquel seront mis en jeu 27 tickets pour les Jeux de Tokyo-2020, en présence d'une trentaine de pays.

En vue de ce rendez-vous, la préparation des boxeurs algériens se poursuit, selon un programme bien ficelé, dont une participation au tournoi international Ahmet-Comert à Istanbul (Turquie) du 13 au 19 janvier, avec l'espoir de décrocher des places pour les Jeux olympiques (JO).

«Les boxeurs algériens ont effectué déjà plusieurs regroupements, ici en Algérie et à l'étranger, ponctués presque à chaque fois par des tournois internationaux d'envergure, à l'image de celui d'Ahmet-Comert à Istanbul», a indiqué à l'APS Mourad Meziane, membre du Comité de préparation olympique (CPO) au Comité olympique et sportif algérien (COA), chargé du dossier de la boxe, qui a d'ailleurs pris part à la mise sur pied du programme de préparation des sélections algériennes, conjointement avec les entraîneurs nationaux. Selon le CPO, le COA s'attelle à préparer la

participation des boxeurs algériens au tournoi de qualification pour les JO de Tokyo et «ne lésinera pas sur les moyens afin de permettre aux athlètes de travailler dans les meilleures conditions possibles pour réaliser leurs objectifs». Avant le rendez-vous de Dakar, la sélection masculine de boxe devra se déplacer à Cuba pour un stage pré-compétitif à partir du 25 janvier pour une période de 10 à 15 jours, tout comme les dames qui vont bénéficier aussi d'un regroupement à l'étranger d'une dizaine de jours. «Les différents staffs évalueront l'aspect technico-tactique et les capacités physiques des boxeurs, notamment sur le plan de l'endurance spéciale (résistance)».

C'est dans la continuité du travail déjà effectué durant les derniers regroupements et tournois auxquels les athlètes algériens ont pris part», a expliqué Mourad Meziane.

Il est à rappeler que le Comité international olympique (CIO) a apporté quelques changements concernant le quota de la boxe aux JO-2020, maintenu dans sa totalité à 286 qualifiés, mais augmentant le nombre des dames qui est passé de 86 aux JO de Rio-2016 à

100 à Tokyo, ainsi que les catégories de poids (de 3 à 5). Le nombre des messieurs recule donc de 250 à 186 dans 8 catégories de poids contre 10 à Rio.

Pour l'Afrique, le quota a régressé depuis les JO-2012, de 56 places à 36 en 2016 à Rio et seulement 22 à Tokyo-2020.

Le tournoi africain de Dakar figure parmi les cinq étapes (quatre continentales et une mondiale) qualificatives aux JO-2020, intitulées «Boxing Road to Tokyo» et prévues entre février et mai sur quatre continents.

La première se déroulera du 3 au 14 février à Wuhan (Chine) et concernera la zone Asie/Océanie.

Elle est suivie de l'épreuve de la zone Afrique à Dakar, puis par celles d'Europe à Londres (13-23 mars) et des Amériques à Buenos Aires (26 mars-3 avril).

L'épreuve mondiale, cinquième et dernière chance de qualification aux Olympiades de Tokyo, se déroulera du 13 au 24 mai à Paris. Pour le CIO, ces épreuves de qualification constituent «un cheminement équitable et transparent vers les Jeux olympiques avec des chances égales pour tous les Comités nationaux olympiques».

AÏN TÉMOUCHENT: Réception du stade municipal de Sidi Benadda après son réaménagement

Le stade municipal «chahid Bensaha Miloud» de Sidi Benadda (Ain Témouchent) a été mis en service samedi après son réaménagement dans le cadre du programme d'autofinancement de cette collectivité locale.

Cette opération a été présidée par la wali d'Ain Témouchent, Labiba Ouinez, dans le cadre des festivités de la journée nationale de la commune, qui a enregistré plusieurs activités abritées par les communes d'Ain Témouchent et de Sidi Benadda dont une exposition de tableaux descriptifs de ces deux collectivités locales et une cérémonie honorant des travailleurs retraités.

Le même responsable a insisté sur l'activation du travail des communes dans le domaine économique, ainsi que sur la valorisation des biens publics relevant des communes et la réflexion sur de nouveaux mécanismes permettant de fournir de recettes supplémentaires au profit des collectivités locales contribuant à impulser le développement.

Le coût de l'opération de réaménagement du stade municipal de Sidi Benadda a atteint 52 millions DA permettant de donner un nouveau look à cette structure sportive par sa couverture en gazon artificiel, outre certains travaux liés à la réhabilitation des structures, a souligné le P/APC, Mahmoud Mirnas.

Dans le cadre du même programme d'autofinancement, deux opérations de réalisation de deux stades de proximité au village Chafaa et à la cité des 294 logements sont inscrites et seront mises en chantier au premier trimestre 2020.

SUPER-WELTERS: Rosario ravit les titres WBA et IBF à Williams

Le Dominicain Jeison Rosario s'est emparé des ceintures WBA et IBF des poids-welters en détrônant l'Américain Julian Williams par arrêt de l'arbitre au 5^e round, samedi à Philadelphie.

Rosario a d'abord envoyé au tapis son adversaire, pourtant favori, après une grosse droite enchaînée avec une rafale de coups.

Williams s'est tout de même relevé, avant d'encaisser un uppercut du droit et un crochet du gauche qui ont obligé l'arbitre à mettre un terme au combat à la moitié du 5^e round.

«Je ne peux m'empêcher de pleurer, je suis tellement ému en cet instant», a commenté en larmes le vainqueur âgé de 24 ans dont le palmarès est désormais de 20 victoires, 1 défaite, 1 nul.

Le Dominicain reste sur huit victoires depuis son seul revers encaissé en 2017.

«Quand j'ai perdu ce combat, je me suis juré de ne plus en reperdre un tant que je ne deviendrai pas champion du monde», a-t-il dit, exaucé.

Pour Williams, 29 ans, ce combat constituait sa première défense de titres, après s'en être emparés en mai 2019 au détriment de son compatriote américain Jarrett Hurd.

Il compte à présent deux défaites pour 27 victoires (1 nul). Ouvert juste au-dessus de la paupière gauche dès le 2^e round après un jab de Rosario, il n'a jamais ensuite repris le dessus.

«Cette coupure a un peu perturbé ma vision. Mais ce n'est pas à cause de cela que j'ai perdu. Il a été un meilleur boxeur ce soir», a-t-il dit après sa défaite.

FRANCE : L'Algérien Benzia convoité par Dijon

Le club de Dijon, évoluant en Ligue 1 française de football, s'intéresserait de près à l'attaquant international algérien Yassine Benzia, selon le journal spécialisé *L'Equipe*.

En quête d'éléments offensifs, Dijon, 16e de Ligue 1, voudrait faire signer Benzia cet hiver, et les discussions entre les deux parties «devraient aboutir», selon la même source.

Avant-dernière ligne d'attaque de Ligue 1 avec seulement 15 buts inscrits en 20 matchs disputés, Dijon manque de poids dans le secteur offensif.

Pour cette raison, les Bourguignons souhaitent se renforcer cet hiver afin de lutter jusqu'au bout pour le maintien.

Ils souhaiteraient se renforcer par la venue de Yassine Benzia (25 ans), actuellement prêté à l'Olympiakos d'Athènes par Lille.

Peu utilisé par le club grec, l'international algérien souhaiterait revenir en Ligue 1, d'après *L'Equipe* qui confirme que les négociations ont débuté entre les trois clubs concernés et l'opération serait en bonne voie puisqu'elle pourrait être bouclée la semaine prochaine.

Après un passage raté en Turquie à Fenerbahçe la saison précédente et un manque de temps de jeu cette saison avec le club d'Athènes (4 titularisations en 8 matches joués), le retour de Benzia en France est «imminent», ce qui pourrait de nouveau lui ouvrir les portes de la sélection algérienne.

MERCATO D'HIVER : Le mouvement des entraîneurs supplante celui des joueurs

Le mouvement des entraîneurs dans les deux Ligues professionnelles de football, au terme de la phase aller de la compétition, a été particulièrement important, reléguant au second plan celui des joueurs, à deux jours de la fermeture de la période d'enregistrement d'hiver.

Alors que tout le monde s'attendait à un marché hivernal emballé, le nombre des transferts effectués dans les deux paliers reste faible, eu égard notamment au manque d'oiseaux rares, mais également à la crise financière que traversent la majorité des formations algériennes.

En revanche, l'actualité a été marquée par un mouvement des entraîneurs important, avec pas moins de sept arrivées uniquement en Ligue 1, alors que d'autres clubs se sont séparés de leurs entraîneurs, sans pour autant les remplacer jusqu'à présent, à l'image du MC Alger et de la JS Kabylie.

Cette dernière avait annoncé vendredi sa décision de mettre fin à sa collaboration avec le technicien français Hubert Velud, au lendemain de la défaite concédée en déplacement face à l'USM Alger (1-0), en mise à jour de la 12e journée.

Le NA Hussein-Dey, le CR Belouizdad, le NC Magra, l'AS Ain M'lila, le CA Bordj Bou Arréridj, la JS Saoura, la JS Kabylie et le CS Constantine vont démarrer ainsi la seconde partie de la saison, fixée au 1er février, avec de nouveaux staffs techniques, ce qui constitue un fait inédit depuis l'instauration du professionnalisme en 2010.

L'USM Alger (Billel Dziri), le MC Oran (Bachir Mecheri), l'ASO Chlef (Samir Zaoui), le Paradou AC (Francisco Alexandre Chalo) et l'US Biskra (Nadir Leknaoui) sont les seuls clubs à avoir préservé leurs entraîneurs depuis le début de la saison.

Du côté du mercato hivernal chez les joueurs, seule la JSK est parvenue à engager jusqu'à présent les trois joueurs autorisés par la Fédération algérienne (FAF).

Les autres équipes, à l'image du champion d'Algérie sortant l'USM Alger, en butte à une crise financière sans précédent, ont préféré jusque-là s'abstenir de recruter.

D'ici à la date butoir fixée au 21 janvier à minuit, des transferts de dernière minute ne sont pas à écarter, une manière pour certaines équipes de l'élite de rattraper le temps perdu et d'engager des éléments capables de donner un plus lors de la phase retour.

APS

CAN-2021 ET MONDIAL-2022: Des changements au programme de la sélection algérienne

Le calendrier de la sélection algérienne de football pour la saison 2020-2021 a subi quelques modifications, consécutivement à l'avancement de la prochaine Coupe d'Afrique des nations à l'hiver 2021, a annoncé hier la Fédération (FAF).



«La FAF porte à la connaissance de l'opinion sportive que le calendrier de l'équipe nationale pour la saison 2020-2021 a subi quelques modifications suite au changement opéré dans la programmation de la phase finale de la CAN-Total 2021 au Cameroun, et qui aura lieu désormais du 9 janvier au 6 février 2021», a écrit la FAF dans un communiqué.

«Ce n'est qu'au mois d'octobre prochain que débiteront les éliminatoires de la Coupe du monde 2022 au Qatar, avec le déroulement de la 1re journée, alors que la 2e journée se

déroulera en novembre 2020. La suite des éliminatoires aura lieu en 2021», ajoute-t-on de même source. Les éliminatoires «prendront fin en novem-

bre de cette même année, avec le déroulement des deux matchs du dernier tour, avec des rencontres d'appui en aller et retour, qui mettront aux prises les

premiers des dix (10) groupes qualificatifs pour désigner les cinq (05) nations qui iront au Qatar, en 2022», a conclu l'instance fédérale.

Le nouveau calendrier des éliminatoires de la CAN-2021 et du Mondial-2022 :

Coupe d'Afrique des nations 2021 :

23-31 mars 2020 : 3e et 4e journées des éliminatoires

1-9 juin 2020 : 5e journée des éliminatoires + un match amical

31 août-8 septembre : 6e et dernière journée des éliminatoires + un match amical

Coupe du monde 2022 :

5-13 octobre 2020 : 1re journée des éliminatoires + un match amical

9-17 novembre 2020 : 2e journée des éliminatoires + un match amical

22-30 mars 2021 : 3e et 4e journées des éliminatoires

30 août - 7 septembre 2021 : 5e journée des éliminatoires + un match amical

4-12 octobre 2021 : 6e et dernière journée des éliminatoires + un match amical

8-16 novembre 2021 : barrages aller et retour des éliminatoires.

LIGUE 1 / USM BEL-ABBÈS : «La grève des joueurs est illégale»

La direction de l'USM Bel-Abbès a qualifié d'«illégal» la grève enclenchée par ses joueurs, menaçant de prendre des mesures disciplinaires à leur encontre.

«Si ça continue comme ça, nous risquons tout simplement de résilier les contrats de certains joueurs.

Les mouvements de grève à répétition auxquels recourent certains éléments pour réclamer leurs salaires ne vont pas résoudre le problème», a déclaré, hier à l'APS, le directeur général de ce club de Ligue 1 de football, Kaddour Benayad.

Il a, en outre, précisé qu'en dépit de la situation financière délicate que traverse le club, ce dernier «a pu ver-

ser quelques salaires à ses protégés, qui devraient s'estimer heureux par rapport à leurs homologues des autres formations», a-t-il indiqué.

Après une reprise d'entraînement perturbée à cause du boycott de plusieurs joueurs pour réclamer les arriérés de leurs salaires et primes de matchs, la «bande» à l'entraîneur Abdelkader Yaïche a repris samedi l'entraînement, en prévision de la phase retour dont le coup d'envoi est prévu pour le 1er février.

Le retour à de meilleurs sentiments des joueurs a été rendu possible grâce à l'intervention des autorités locales qui ont promis de régler, «partiellement», leurs problèmes

dans les prochains jours, a informé le même responsable.

En dépit de ces turbulences vécues par le club de l'Ouest du pays depuis le début de cet exercice, cette formation occupe une honorable quatrième place au classement à l'issue de la phase aller, rappelle-t-on.

Le directeur général de l'USMBA, tout en déplorant «l'indifférence des membres du conseil d'administration affichée envers le club», a appelé ses joueurs à faire preuve de «responsabilité», estimant que son équipe a «largement les possibilités de terminer la saison parmi les quatre premiers».

LIGUE DES CHAMPIONS (GR. C/5E JOURNÉE) WAC-USMA: Le Gabonais Otogo-Castane au sifflet

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné l'arbitre gabonais Eric Otogo-Castane pour diriger le derby maghrébin entre le WA Casablanca et l'USM Alger, prévu vendredi au Complexe Mohamed-V (20h00), dans le cadre de

la 5e journée (Gr. C) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football. Otogo-Castane sera assisté de son compatriote Boris Marlaïche et du Tchadien Issa Yaya. Battue lors de la précédente journée en déplacement par les

Sud-africains de Mamelodi Sundowns (2-1), l'USMA (3e, 2 pts), jouera sa dernière carte à Casablanca face au Wydad, qui vient de se séparer de son entraîneur serbe Zoran Manojlović, six mois après son arrivée. Il a été remplacé par l'Argentin

Angel Miguel Gamondi. Le WAC pointe à la 2e place au classement avec 6 points, à quatre longueurs de Mamelodi Sundowns, déjà qualifié, qui se rendra à Luanda pour affronter les Angolais de Petro Atlético (4es, 2 pts).

Alcacer vise un club espagnol

D'après Marca, l'attaquant espagnol de 26 ans souhaite rejoindre le FC Valence. Après une bonne première saison sous le maillot du Borussia Dortmund, qu'il a rejoint à l'été 2018, Paco Alcacer, qui a perdu sa place cette saison (11 matchs de Bundesliga, 5 buts), et ne la retrouvera pas avec l'arrivée hivernale d'Erling Haaland, devrait partir du club. Valence s'intéresse à lui, et l'Espagnol veut rejoindre le club che, mais ce dernier doit d'abord dégraisser, en se séparant notamment du Français Kevin Gameiro (31 ans). Valence doit aussi s'entendre avec Dortmund, qui a recruté Paco Alcacer pour la modique somme de 21 millions d'euros. A noter que l'attaquant a évolué dans le club espagnol de 2010 à 2016.



Cavani cherche toujours à partir...

Malgré l'intérêt persistant de l'Atletico Madrid, le Paris Saint-Germain ne cède pas pour son attaquant Edinson Cavani (32 ans, 9 apparitions et 2 buts en L1 cette saison) avec une dernière offre de 10 millions d'euros repoussée. Si le club de la capitale semble déterminé à conserver l'Uruguayen, L'Equipe assure ce dimanche que l'ancien Napolitain insiste pour partir cet hiver. En fin de contrat en juin prochain, Cavani, désormais considéré comme un doublure de Mauro Icardi, ne se sent plus respecté à Paris. Et malgré le discours de son entraîneur Thomas Tuchel, qui veut le garder, le meilleur buteur de l'histoire du PSG souhaite bel et bien mettre les voiles dès janvier.

Rodrygo : «Nous sommes dans un grand moment»

Les deux Madrilènes Lucas Vazquez et Rodrygo Goes se sont exprimés en zone mixte hier après la victoire du Real face à Séville à Bernabéu (2-1).

Son centre sur le 2e but : « Casemiro conclue de façon spectaculaire et rend le centre assez bon. En fin de compte, la passe devient décisive grâce à sa façon de se démarquer. C'est une action d'équipe, ce qui est le plus important.

Les 17 matchs consécutifs sans défaite sont une très bonne stat, nous espérons prolonger ça car cela montre que nous sommes une équipe, que nous attaquons tous en bloc et bien. »

L'adversaire : « Nous savions que ce serait un match très compliqué. Séville est une super équipe qui n'allait pas nous faciliter la tâche. En première mi-temps, ça a été difficile pour nous d'entrer dans notre match, mais après la pause nous avons très bien pressé devant et nous nous sommes créé des occasions. Il était essentiel de déplacer rapidement le ballon d'un côté à l'autre et de jouer dans leur dos, cela qui nous a donné plus d'espaces. »

Rodrygo Goes

Consignes du coach : « Zidane nous a surtout demandé de la concentration et de continuer avec notre idée de jeu, parce que nous savions que nous avions de l'espace, nous devions en profiter et ça a bien fonctionné. Nous sommes très heureux de cette victoire au Bernabéu, avec notre public. »

Victoire : « L'entraîneur nous parle toujours pour que nous gardions la concentration tout le match, pas seulement les 15 premières minutes. Nous sommes concentrés à tout moment et grâce à cela, nous traversons un grand moment. Nous donnons tout pour ce maillot, si nous continuons comme ça, nous pouvons enchaîner encore beaucoup de matchs sans connaître la défaite. »



Marko Pjaca prêt à Cagliari ?

Pjaca devrait donc selon toute vraisemblance être prêt à un autre club jusqu'à la fin de la saison. Selon Sky Sport, des discussions avancées seraient actuellement en cours entre les dirigeants bianconeri et ceux Cagliari en vue d'un prêt gratuit de cinq mois. La balle est désormais dans le camp du joueur, qui sait que les prochains mois seront décisifs pour la suite de sa carrière et pour la suite de son aventure à la Juventus. Très malchanceux jusqu'à présent au niveau des blessures, Pjaca espère enfin pouvoir démontrer son énorme potentiel. Ses grands objectifs pour cette deuxième partie de la saison, outre le fait de ne plus être victime de blessure, est de retrouver son meilleur niveau et de participer à l'Euro 2020 avec la sélection croate.

LA BARRE DES 300 POUR VARANE

Le Real Madrid s'est imposé face au FC Seville grâce à un doublé de Casemiro mais ce match fut également spécial pour un autre joueur madrilène.

Varane franchit un cap avec la "Maison Blanche". Le défenseur français de 26 ans entre de plus dans l'histoire du club madrilène. Raphaël Varane a reçu un hommage du Real Madrid avant le match face à Séville. Vainqueur de la Ligue des Champions, il a disputé sa 300e rencontre sous le maillot blanc pour 201 victoires et 14 buts.

ALGÉRIE-SAHARA OCCIDENTAL-
GUINÉE-GABON

Les décisions unilatérales de la Guinée et du Gabon d'ouvrir des consulats au Sahara occidental ne peuvent en aucun cas légitimer la colonisation de ce territoire

L'Algérie a souligné samedi que les graves décisions unilatérales de la Guinée et du Gabon d'ouvrir des consulats au Sahara occidental ne peuvent en aucun cas légitimer l'occupation de ce territoire ni remettre en cause le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination. "L'Algérie a pris connaissance des décisions unilatérales des gouvernements de la République de Guinée et du Gabon d'ouvrir des représentations consulaires à Dakhla et à Lâayoune, deux villes occupées du Sahara occidental", indique un communiqué du ministère des Affaires Étrangères (MAE). "Ces décisions graves qui constituent une violation flagrante" des normes du droit international, des décisions et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale des Nations unies relatives à la question du Sahara occidental, "ne peuvent en aucun cas légitimer la colonisation de ces territoires ni remettre en cause le droit inaliénable et imprescriptible du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément à la doctrine et à la pratique consacrées des Nations unies et de l'Union africaine en la matière", ajoute le ministère. Ces actes unilatéraux qui tendent à "entraver le processus de décolonisation en cours", outre le fait qu'ils constituent une "violation caractérisée" des règles du droit international inhérentes aux droits des peuples à disposer d'eux-mêmes, représentent aussi "une atteinte grave" au principe de la solidarité qui doit prévaloir entre les pays fondateurs de l'Union africaine et qui doit guider leurs relations s'agissant tout particulièrement de leur nécessaire engagement à la défense en toute circonstance des règles et des principes figurant dans l'acte constitutif de l'Union africaine, conclut le communiqué du MAE.

Début des travaux de la Conférence de Berlin sur la crise libyenne

Les travaux de la Conférence internationale sur la crise libyenne ont débuté, hier après-midi à Berlin, sous l'égide de l'Organisation des Nations unies (ONU).

Prendent part à cette Conférence aux côtés du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, les cinq Etats membres permanents au Conseil de sécurité onusien (Etats-Unis d'Amérique, Russie, Chine, Royaume Uni et France), ainsi que la Turquie, l'Italie, l'Égypte, les Emirats arabes Unis et la République du Congo qui préside le Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la crise libyenne. Après la prise d'une photo de groupe, les chefs et représentants des Etats participant à cette Conférence ont tenu une réunion à huis-clos qui devrait aboutir à une feuille de route visant à mettre fin à la crise libyenne et à instaurer la paix dans ce pays. Les recommandations de cette conférence comptent six axes ayant trait essentiellement aux dimensions de la crise libyenne qui connaît une escalade inquiétante depuis avril dernier. Il s'agit essentiellement de la cessa-



tion des hostilités, de la consécration d'un cessez-le-feu durable, de l'interdiction des armes, de la réforme des secteurs sécuritaire et économique, du retour au processus politique et de l'application du Droit international humanitaire. Invité par la Chancelière allemande Angela Merkel, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune est arrivé, samedi soir à Berlin, pour prendre part à la conférence internationale sur la Libye. Cette réunion constituera une occasion

pour l'Algérie de réitérer son appel au retour au calme en Libye, au lieu d'être un espace pour les règlements de comptes et la défense des intérêts étroits de certaines parties. L'Algérie demeure attachée à la même approche vis-à-vis de la crise libyenne reposant sur la non-ingérence dans les affaires internes des Etats et prônant le retour au dialogue entre les frères belligérants afin d'aboutir à une solution politique durable, en pleine escalade sécuritaire qui persiste depuis avril dernier.

La Tunisie décide de ne pas participer à la Conférence de Berlin

La Tunisie a décidé de ne pas participer à la Conférence de Berlin prévue dimanche 19 janvier, et exprime ses remerciements et sa considération pour l'invitation adressée, vendredi, par la Chancelière allemande Angela Merkel au président de la République Kais Saïed, a rapporté samedi l'agence TAP. «La Tunisie se trouve dans l'impossibilité de participer à cette conférence en raison de l'invitation, parvenue tardivement, et de la non-participation aux réunions préparatoires de la conférence qui se sont tenues depuis le mois de septembre dernier», indique le département des Affaires étrangères dans une déclaration rendue publique samedi. Il précise, également, que la Tunisie «avait pourtant insisté à ce qu'elle soit en tête des pays appuyant tout effort international qui prend en considération ses intérêts ainsi que ceux du peuple libyen frère».

Le ministère des Affaires étrangères, en outre, mis l'accent sur la volonté affichée de la Tunisie de jouer un rôle efficace «en tant que force de proposition» aux côtés des autres pays œuvrant pour la paix et la sécurité dans le cadre de la légitimité internationale. C'est dans l'intérêt de la Tunisie que de voir la paix et la sécurité régner en Libye, sans compter le fait qu'elle soit membre non permanent au Conseil de sécurité et qu'elle préside

l'actuelle session de la Ligue des Etats Arabes, lit-on de même source. «La décision de la Tunisie de ne pas pouvoir répondre favorablement à l'invitation de la République Fédérale d'Allemagne (...) ne l'empêchera pas de poursuivre ses efforts soutenus pour instaurer la paix et rapprocher les points de vue entre les différentes parties libyennes». La Tunisie s'est engagée depuis le début de la crise libyenne, rappelle-t-on dans le texte de la déclaration, à ne pas s'ingérer dans les affaires internes de ce pays frère et à inciter les parties libyennes au dialogue. Elle demeure attachée à cette orientation, ainsi qu'à une solution politique issue de la libre volonté des Libyens, loin de toute intervention étrangère. La Tunisie se tient à égale distance de tous les protagonistes libyens. L'instabilité de la situation en Libye «est une question de sécurité nationale pour la Tunisie (...) qui pourrait être amenée à prendre des mesures exceptionnelles au niveau de ses frontières dans le but de les sécuriser et de défendre sa sécurité nationale devant une éventuelle escalade de la crise en Libye», poursuit le MAE tunisien. «Partant du principe de bon voisinage et des liens historiques et de fraternité qui unissent les deux peuples, les Libyens seront toujours les bienvenus en Tunisie», ajoute la même source.

EL OUED :

12 morts et 46 blessés dans un accident de la route

Douze (12) personnes ont trouvé la mort et 46 autres ont été blessées dans un accident de la route survenu dimanche matin sur la RN n° 03 reliant les communes d'Asfil à El oued et celle d'Oumach de la Wilaya de Biskra, a indiqué la Protection civile. L'accident s'est

produit vers 02h00 du matin lorsque deux autocars, desservant les lignes (Ouargla-jijel) et (Sétif-Ouargla) sont entrés en collision, a précisé le directeur de la Protection civile à El Oued, Ahmed Baoudji, qui a imputé l'accident à l'excès de vitesse. Les corps de victimes ont

été transférés à la morgue de l'hôpital d'El M'gheir et les blessés, dont certains se trouvent dans un état grave, ont été évacués vers la même structure. Les services de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de ce drame.



Le président de la République s'entretient avec son homologue turc...

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune s'est entretenu, hier à Berlin (Allemagne), avec son homologue turc, Recep Tayyip Erdogan. L'entretien s'est déroulé en marge des travaux de la Conférence internationale sur la



Libye, en présence du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum.

... et reçoit le président du Conseil européen

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu hier à Berlin le président du Conseil européen, Charles Michel. L'audience s'est déroulée en marge des travaux de la Conférence internatio-



nale sur la Libye, en présence du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum.

ALGÉRIE-LIBYE Lancement à Alger d'une nouvelle opération de solidarité en faveur du peuple libyen (CRA)

Une nouvelle opération de solidarité humanitaire en faveur du peuple libyen sera lancée ce jour à partir d'Alger, a annoncé hier le Croissant-Rouge algérien (CRA) dans un communiqué. Cette nouvelle aide sera acheminée à travers un pont aérien grâce aux moyens militaires de l'Armée nationale populaire (ANP), a précisé la même source. Selon le CRA, cette opération «inscrit dans le prolongement des actions du président de la République visant à atténuer les souffrances du peuple libyen frère».

Le 2 janvier dernier, sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie a envoyé en Libye plus de 100 tonnes d'aides humanitaires constituées de denrées alimentaires, de médicaments, de vêtements, de tentes et de groupes électrogènes.

«Ce nouveau lot d'aides, précédé d'opérations similaires au profit du peuple libyen, émane des liens de fraternité qui lient les deux peuples frères et affirment la sympathie et le respect que voue le peuple algérien au peuple libyen», avait expliqué la présidence de la République dans un communiqué.

Cette décision «exprime l'engagement de l'Algérie, gouvernement et peuple, à faire preuve d'une solidarité inconditionnelle et illimitée avec le peuple libyen pour l'aider à dépasser la conjoncture difficile qu'il traverse, à la faveur d'une solution libyenne interne, objet d'un consensus entre toutes les composantes du peuple li-

byen, loin de toute ingérence étrangère», a-t-on ajouté.

Une deuxième caravane de quelque 70 tonnes de denrées alimentaires, de médicaments et de couvertures a été lancée le 13 janvier dernier au profit du peuple libyen.

A l'occasion de cette opération, le Croissant rouge algérien et le Croissant rouge libyen ont signé une convention de partenariat visant à relancer les mécanismes d'appui à la coopération entre les deux organisations humanitaires. L'accord se veut un cadre de coopération bilatérale traduisant l'engagement des deux parties en faveur du renforcement du partenariat, notamment dans le domaine humanitaire, à travers l'échange d'expériences et la coordination des programmes selon les domaines de compétence des uns et des autres.

L'accord vise à développer les capacités du CRA et de son homologue libyen par l'organisation de sessions de formation, l'échange d'expériences et d'informations en matière humanitaire et la coordination des actions pour endiguer le phénomène de la migration clandestine.

Dans une lettre adressée au président de la République, le Croissant-Rouge libyen avait fait part de ses «plus vifs remerciements» et «exprimé sa gratitude» au Président Tebboune pour les aides humanitaires envoyées au peuple libyen, lesquelles traduisent, a-t-il dit, la «profondeur des liens entre les deux peuples frères».